

## Abréviations

AAS	Association des archivistes suisses
ACV	Archives cantonales vaudoises
AEG	Archives d'État de Genève
AEN	Archives de l'État de Neuchâtel
AEV	Archives de l'État du Valais
ArCJ	Archives cantonales jurassiennes
AVAE	Association de valorisation des archives d'entreprises (Belgique)
AVF	Archives de la Ville de Fribourg
BAnQ	Bibliothèque et les Archives nationales du Québec
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BELSPO	Service public de programmation politique scientifique
BNF	Bibliothèque nationale de France
CAS	Certificate of Advanced Studies / Certificat de formation continue universitaire
CEMEA	Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (France).
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIIP	Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin
CNRTL	Centre national de ressources textuelles et lexicales
DAAC	Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (France)
DGSI	Direction générale des systèmes d'information
ENSSIB	École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
FG	Formation générale

HEP	Haute École pédagogique
HTTPS	HyperText Transfer Protocol Secure / protocole de transfert hypertexte sécurisé
ICOM	Conseil international des musées
LAr	Loi fédérale sur l'archivage
LArch	Loi sur les archives publiques
LEC	Loi fédérale sur l'encouragement de la culture
MAH	Musée d'art et d'histoire
MCQ	Musée de la Civilisation de Québec
MSN	Mathématiques et Sciences de la nature
PER	Plan d'étude romand
PIAF	Portail International Archivistique Francophone
RAB/BKO	Réseau des Arts à Bruxelles
RArch	Règlement d'application de la loi sur les archives publiques
SDC	Service commun de la documentation
SHS	Sciences humaines et sociales
SSL	Secure Sockets Layer / protocole de sécurisation des échanges sur Internet
UQAM	Université du Québec à Montréal
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNIGE	Université de Genève

## Table des matières

<b>Déclaration .....</b>	i
<b>Remerciements.....</b>	ii
<b>Résumé .....</b>	iii
<b>Abréviations.....</b>	iv
<b>Table des matières .....</b>	vi
<b>1. Introduction.....</b>	1
<b>1.1 La médiation culturelle, une ou des définitions ?.....</b>	1
1.1.1 La culture .....	1
1.1.2 La médiation .....	2
1.1.3 La médiation culturelle ? .....	2
<b>1.2 Archives d'État de Genève (AEG) .....</b>	3
1.2.1 État des lieux de la mise en valeur des AEG .....	4
<b>2. Méthodologie : Modes de collecte .....</b>	7
<b>2.1 Recherche documentaire .....</b>	7
<b>2.2 Questionnaire exploratoire .....</b>	9
2.2.1 Objectifs .....	9
2.2.2 Choix d'une technique d'enquête .....	10
2.2.3 L'univers de l'enquête et l'échantillonnage .....	10
2.2.3.1 Population ciblée .....	11
2.2.3.2 Echantillonnage .....	11
2.2.4 Rédaction du questionnaire et mode de collecte .....	11
<b>3. La médiation culturelle : origines et caractéristiques.....</b>	13
<b>3.1 Ses origines.....</b>	14
3.1.1 En Belgique .....	14
3.1.2 En France .....	15
3.1.3 Au Québec.....	15
3.1.4 En Suisse.....	16

<b>3.2 Médiation culturelle : ses principales caractéristiques .....</b>	<b>18</b>
3.2.1 Le triptyque de la médiation culturelle .....	18
3.2.1.1 Le médiateur.....	19
3.2.1.2 Le public .....	20
3.2.1.3 L'objet .....	20
3.2.2 Les différents types de médiation .....	21
3.2.2.1 Médiation directe .....	21
3.2.2.2 Médiation indirecte.....	22
3.2.3 Ses outils .....	23
<b>4. État de l'art de la médiation culturelle scolaire dans les services d'archives.....</b>	<b>25</b>
<b>    4.1 La mise en valeur des archives .....</b>	<b>25</b>
4.1.1 La Belgique .....	25
4.1.2 La France.....	26
4.1.2.1 Un service bipartite .....	28
4.1.2.1.1 Enseignants .....	28
4.1.2.1.2 Institution .....	29
4.1.2.2 L'action pédagogique en quelques chiffres .....	30
4.1.3 Le Québec .....	30
4.1.4 La Suisse romande .....	31
4.1.4.1 Fréquence des accueils scolaires.....	33
4.1.4.2 Raisons au manque de médiation scolaire .....	33
<b>    4.2 Typologie des activités proposées .....</b>	<b>34</b>
4.2.1 Intramuros .....	35
4.2.1.1 La visite.....	35
4.2.1.2 Ateliers thématiques .....	37
4.2.2 Extra-muros .....	38
4.2.2.1 Le prêt d'exposition.....	38
4.2.2.2 Animations en classe .....	39
4.2.2.3 L'archivobus.....	40
4.2.3 Supports pédagogiques .....	40
4.2.3.1 Dossiers et documents pédagogiques.....	40

4.2.3.2 Mallettes pédagogiques.....	41
4.2.3.3 Le numérique.....	42
<b>5. Mise en place d'une visite scolaire générique aux AEG.....</b>	<b>44</b>
<b>5.1 Séquence pédagogique.....</b>	<b>44</b>
5.1.1 Objectifs.....	44
5.1.2 Caractéristiques du public .....	45
5.1.3 Caractéristiques du lieu .....	45
5.1.4 Correspondance au PER.....	46
<b>5.2 La visite.....</b>	<b>46</b>
5.2.1 Le livret-jeux.....	47
<b>6. Elaboration de la mallette pédagogique.....</b>	<b>48</b>
<b>6.1 Un outil au service de la culture.....</b>	<b>48</b>
<b>6.2 Deux publics, deux contenus .....</b>	<b>49</b>
6.2.1 Dossier pédagogique pour les enseignants : quatre ateliers à choix ....	50
6.2.2 L'approche ludique .....	50
<b>7. Evaluation.....</b>	<b>52</b>
<b>8. Conclusion .....</b>	<b>53</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>55</b>
<b>Annexe 1 : Présentation du tableau de commande .....</b>	<b>89</b>
<b>Annexe 2 : Sondage .....</b>	<b>90</b>
<b>Annexe 3 : Livret-jeux .....</b>	<b>97</b>
<b>Annexe 4 : Promotion de la mallette pédagogique .....</b>	<b>112</b>
<b>Annexe 5 : Présentation de la mallette pédagogique .....</b>	<b>116</b>
<b>Annexe 6 : Ateliers .....</b>	<b>131</b>
<b>Annexe 7 : Infographie.....</b>	<b>158</b>
<b>Annexe 8 : Les 7 familles.....</b>	<b>159</b>
<b>Annexe 9 : Memory .....</b>	<b>170</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Représentation de la population .....	10
Figure 2 : Les effets de la médiation sur les organismes culturels.....	14
Figure 3 : Graphisme attractif pour le jeune public du MAH.....	18
Figure 4 : Fonctions des médiateurs dans le système de relations .....	19
Figure 5 : Atelier d'archéologie : Nuit des musées 2016.....	22
Figure 6 : Tableau synthétique d'une conduite de projet.....	24
Figure 7 : Typologie du jeune public .....	32
Figure 8 : Fréquence des accueils scolaires .....	33
Figure 9 : Raisons de la rareté de la médiation scolaire. ....	34
Figure 10 : Activités proposées dans les services d'archives suisses romandes .....	35
Figure 11 : Détail de la mallette pédagogique.....	49
Figure 12 : Classe de 6-7 HarmoS aux AEG .....	52

# 1. Introduction

Les Archives d'État de Genève et la médiation culturelle sont les deux éléments dominants de ce travail, les deux premiers éléments à définir. Paradoxalement, nous n'allons pas attaquer par le mandant. Le faire reviendrait à aborder le second point sans l'avoir clarifié. Or, la médiation n'est pas un concept aisément intégrer. De prime abord certes, il paraît simple. Mais en creusant, nous nous rendons vite compte du nombre étonnant d'implications qu'il engendre. Aussi faut-il avant tout préciser de quoi il retourne.

## 1.1 La médiation culturelle, une ou des définitions ?

Evoquer la médiation culturelle ne peut se faire sans initialement chercher à expliquer les deux termes qui la composent. Cet exercice ne se fait pas sans risques lorsque nous ne souhaitons pas nous plonger dans un débat sociologique, ethnologique ou politique. Nous tenterons donc de faire simple et court.

### 1.1.1 La culture

La définition de la culture est complexe, puisque ce mot est polysémantique par essence. Il peut tantôt faire référence à un traitement du sol ou à de l'élevage, dans la droite ligne de son origine étymologique<sup>1</sup> (Littré [2017a]). L'homme est alors un créateur et la culture devient relativement fixe, avec peu de modifications possibles (Park 2016, p. 5). Tantôt, il se rapportera à l'*« ensemble de[s] moyens [...] pour augmenter ses connaissances, développer et améliorer les facultés de son esprit, notamment le jugement et le goût »* (CNRTL 2017), sans oublier tous ses composés, comme la culture générale, celle de masse, la culture classique, etc.

Il convient donc d'imaginer une ligne droite. À une extrémité, la culture au sens large, synonyme de la notion de civilisation. À l'autre, celle prise dans un sens restreint, proche de la citation mentionnée ci-dessus. Entre deux, tout un panel de possibilités nous accordant plus ou moins la capacité de moduler nos choix et nos goûts. La culture qui nous intéresse se trouve davantage dans l'acception d'une appétence, d'une capacité à « être cultivé » que dans celle au sens de société. Dès le 24 juillet 1959<sup>2</sup> (Décret n°59-212 1959), la tendance à cette culture d'élite se voit fortement menacée par la mise en œuvre de la démocratisation culturelle. Elle devient un enjeu

---

<sup>1</sup> Du nom latin *cultura*, lui-même issu du verbe *colere* qui signifie habiter, cultiver ou honorer.

<sup>2</sup> Crédit : Ministère de la Culture et de la Communication, France.

politique, un retour aux aspirations des Lumières. Elle se définit alors comme « *un idéal humaniste nécessaire à la cohésion sociale* » (Aboudrar 2016, p. 25). Ce point fixera les prémisses de la médiation culturelle.

Pour conclure, reprenons la définition donnée par l'UNESCO, à savoir :

« *La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* »

(UNESCO 1982)

### 1.1.2 La médiation

Remontons d'abord à l'étymologie. Médiation dérive du verbe latin *mediare*, servir d'intermédiaire (Littré [2017b]). Les premiers emplois de ce terme se retrouvent essentiellement dans le contexte religieux, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Le médiateur y fait alors figure d'intercesseur entre Dieu et les hommes, entre le Ciel et la Terre. Calvin, Bossuet et Pascal l'évoquent ainsi. La notion d'intermédiaire entre individus ou États, de « tampon » entre deux cas conflictuels se développe au cours du XVI<sup>e</sup> (Guillaume-Hofnung 2015).

Aujourd'hui, elle se limite essentiellement à l'aspect juridique. Nous la retrouvons ainsi souvent associée à la négociation, à la conciliation ou à l'arbitrage. Naturellement, la médiation culturelle, elle, revêt des caractéristiques bien précises.

### 1.1.3 La médiation culturelle ?

La définir relève aujourd'hui de l'exploit, tant les avis divergent. Est-elle un synonyme d'éducation culturelle ? de pédagogie culturelle ? ou même d'actions culturelles ? Si son rôle de liant est effectivement établi, les deux autres pendants (qui/quoi et à qui/quoi) restent, eux, fluctuants. Pour exemple, l'article de Novine Berthoud-Aghili qui évoque cette action comme résolution des questions interculturelles dans les écoles (2014). La médiation culturelle intervient dans ce sens pour collaborer dans un processus de socialisation et de communication, indissociable de la dimension relationnelle, faisant alors référence non à la culture sur laquelle nous avons un pouvoir, que nous pouvons modeler, qui renferme nos valeurs, mais davantage à celle qui se rapporte à l'acquisition de l'espèce, amalgame de la nature et de l'environnement (CNRTL 2017).

Pour ce travail, nous adopterons la définition de la médiation culturelle suivante :

*« La médiation culturelle, quelle que soit sa forme, a pour objectif l'éducation de l'individu. Elle vise ni plus ni moins à stimuler le processus de formation, à savoir la capacité d'un individu à établir un rapport plus ou moins conscient avec le monde qui l'entoure. [...] La médiation culturelle cherche à rapprocher des œuvres culturelles importantes ou considérées comme telles de publics de différents âges. »* (Park 2015, p. 6-7)

Elle impliquera donc nécessairement une interaction entre l'objet ou le contenu culturel, le public et le médiateur. Ce trio formera le triangle d'or de la médiation culturelle.

## 1.2 Archives d'État de Genève (AEG)

Le présent travail s'inscrit dans la démarche de questionnement des AEG sur la médiation culturelle jeune public. Il s'agit ainsi de leur procurer certaines pistes et de mettre à leur disposition un matériel pédagogique réutilisable.

Les missions de cette institution sont clairement établies et peuvent se diviser en 5 activités majeures :

- « aide et conseils aux producteurs d'archives de l'administration cantonale pour la gestion de leurs documents
- collecte des documents qui deviendront des archives historiques
- classement et description de ces archives
- conservation des archives dans des conditions adéquates et restauration éventuelle » (AEG 2015a)
- et enfin, ainsi que les AEG le mentionnait anciennement : la « tâche de faciliter l'accès aux fonds d'archives, aussi bien pour les besoins administratifs que pour la recherche historique, de participer à la mise en valeur des fonds d'archives et d'encourager la constitution et la conservation de fonds d'archives privées » (AEG 2015b).

Le dernier point intervient directement dans cette étude puisqu'il s'agit de la diffusion et de la valorisation de leurs fonds. Pour assurer pleinement sa vocation de service public, il leur importe donc de toucher un auditoire aussi vaste que possible. Actuellement, ses visiteurs se composent essentiellement d'historiens, de généalogistes, de retraités et de chercheurs. Le jeune public – qui certes ne deviendra jamais la cible essentielle de ce type de service mais qui peut tout de même y être sensibilisé de bien des manières – s'avère être sous-représenté. Les AEG proposent pourtant d'ores et déjà quelques activités pour les écoliers et les étudiants. Régulièrement en effet, les archivistes présentent leurs fonds lors de séminaires, suite aux requêtes de certains membres du corps professoral de l'Université de Genève. Mais qu'en est-il des visites scolaires ?



Ce public est plus difficile à attirer. Généralement, la médiation culturelle passe par l'exposition. Or, les archives ne sont pas un musée. Elles ne peuvent rivaliser avec eux. Le contact avec l'assistance qui nous intéresse passe actuellement par les visites du service mais restent encore relativement rares car dépendantes des sollicitations émises par les enseignants du canton. Pourtant, le plan d'études romand (PER) prévoit un « *[q]uestionnement sur ce qui reste d'une période, d'un événement, sur les éléments (traces ou documents) qui permettent de les comprendre, sur ce qui a été conservé et pourquoi (esthétique, mémoire, valeur réelle ou sentimentale, ...)* » ainsi qu'une « *[o]bservation de traces du passé (objets, monuments, aménagement de l'espace, ...) : matière, provenance, situation, condition, lieu et raison de leur conservation* » (CIIP 2017), autant d'éléments qui peuvent être abordés aux AEG.

Ces dernières souhaiteraient donc pouvoir davantage sensibiliser ce jeune public à leur histoire. Elles aimeraient également leur faire prendre conscience de leur rôle en tant que créateur d'archives et attirer leur attention sur la notion de la pérennité des données. Les visites scolaires seraient alors ancrées dans la pratique. Elles profiteraient également de cette opportunité pour faire découvrir la richesse de leurs fonds.

### 1.2.1 État des lieux de la mise en valeur des AEG

La Loi sur les archives publiques (LArch) préconise la mise en valeur des fonds archivistiques (LArch 2000, ch. IV, art. 15). Elle passe donc par toute une série d'entreprises destinées à faire connaître les AEG du public.

Les expositions restent une valeur sûre<sup>3</sup>. En moyenne, les AEG en montent deux par année. Ainsi, le « *Temps restauré. Le monde fragile des archives* », présentation consacrée à la restauration des documents, et les « *150 ans de l'église russe de Genève* » se sont tenus à l'Ancien Arsenal<sup>4</sup> en 2016. Malheureusement, l'espace est actuellement relativement réduit. Un projet futur devrait néanmoins améliorer considérablement cet état de fait (Rouchaleau 2017) et permettre une scénographie de plus grande ampleur. Palliant à cette problématique d'espace, les AEG proposent une

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet : GUILLOT, Xavier et JAMES-SARAZIN, Ariane, 2009. *Les archives s'exposent*. Paris : Association des archivistes français, 2009. Coll. « Les petits guides des archives ».

<sup>4</sup> Un des principaux locaux des AEG, abritant la bibliothèque, des bureaux, une salle de consultation et une de cours.

visite virtuelle sous forme de storymap de l'exposition en cours « *Côté chaire côté rue. La Réforme à Genève* » (AEG 2017a).

Outre les expositions, les AEG promeuvent également leur fonds par le biais de conférences, souvent en collaboration avec d'autres organismes comme l'Université de Genève ou la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (AEG, 2017b). Ces événements sont importants. En effet, « *[I]l a participation à ce type d'événements donne aux AEG une meilleure visibilité et fait connaître l'institution à un public plus large que celui des chercheurs habituels* » (AEG, 2016, p. 5). Et lorsque l'occasion se présente, elles concilient mise en valeur et actualité, comme dans le cas des portes ouvertes en 2012 à l'occasion de la Journée Suisse des archives (Tribune de Genève, 2012). Nous n'aborderons pas ici les cours proposés par les AEG pour les employés de l'administration cantonale ni les séminaires en collaboration avec l'Université de Genève (faculté des Lettres, département d'histoire), considérés ici comme trop spécifiques.

À l'heure de la communication 2.0, impossible de faire l'impasse sur les médias sociaux. Les AEG disposent de deux réseaux sociaux parmi les plus utilisés : *Facebook* et *Twitter*. Elles publient sur le premier en moyenne deux à trois articles par mois, moins pour le second. Ce type de vecteur d'informations reste donc encore fort peu exploité par le service car, pour une visibilité efficiente, il faudrait investir davantage de ressources. Et cela sans pour autant obtenir de garantie quant à un éventuel impact sur la fréquentation des archives.

Venons-en enfin au jeune public. Ce n'est que depuis 2013 que les AEG s'ouvrent aux scolaires. Longtemps, les visites ont été organisées au coup par coup, allant de la chasse au trésor pour les 4-6 ans à la présentation des sources pour les autres (Dunant-Gonzenbach 2017). L'institution entame en 2017 une collaboration avec *École et Culture*, organisme mis en place par l'Office cantonal de la culture et du sport afin « *[d'] assurer une équité de traitement à tous les élèves et [d'] impliquer les artistes et acteurs culturels dans la formation* » (État de Genève 2014). L'origine de cette collaboration remonte à l'association de l'archiviste Anouk Dunant-Gonzenbach et de la danseuse et chorégraphe Manon Hotte dans le cadre de la mise en place d'archives chorégraphiques (Dunant-Gonzenbach 2016). Les écoliers mènent durant un stage de danse contemporaine, « *Création, semis et palabres* » (École et Culture, 2016), une réflexion, non seulement sur la transmission artistique, mais également archivistique. Ce partenariat lui assure enfin un certain ascendant sur les milieux éducatifs.

Les services proposés par les AEG ne se limitent pas aux écoles. Profitant de la fréquente nécessité d'occuper les enfants durant les périodes estivales, l'institution met à profit cette situation. *Passeport-vacances*, programme d'activités scolaires pour les 10-15 ans, offre ainsi à des jeunes de 10-12 ans de venir, cet été, s'initier à la généalogie (État de Genève, 2017).

Hormis les actions mentionnées ci-dessus, une historienne donne occasionnellement la possibilité aux élèves d'appréhender la Genève du XVII<sup>e</sup> siècle par le biais d'un procès de sorcellerie, celui de Michée Chauderon (Dunant-Gonzenbach 2017b).

## 2. Méthodologie : Modes de collecte

Plusieurs investigations se sont avérées nécessaires pour mener à bien cette étude. D'une part, passer en revue la littérature, tant les thèses, les blogs que les articles ou les sites spécialisés ; d'autre part, mettre en place un sondage en ligne pour connaître les différentes pratiques en matière de médiation culturelle dans les archives romandes.

### 2.1 Recherche documentaire

La base de tout travail débute quasi systématiquement par la recherche de documents ayant trait aux thèmes abordés. En l'occurrence, il s'agissait de faire le point sur la médiation culturelle et plus particulièrement sur son utilisation par les services d'archives<sup>5</sup> pour la Belgique, la France, le Québec et la Suisse.

La performance des moteurs de recherche a fortement contribué à mettre ces ressources en évidence. Les résultats fournis par *Google* et *Bing* sont à trier mais restent une bonne base documentaire. *Google Scholar* permet également de trouver certaines références intéressantes, mais il s'avère parfois difficile d'avoir ensuite accès aux articles cités. De même, la littérature est-elle parfois trop ancienne pour être encore d'actualité. En 1950, les considérations culturelles n'étaient pas les mêmes que maintenant. Heureusement, grâce à *Persée* (*Persée* 2017), la *Gazette des Archives* a tout de même pu être consultée. Les sites spécialisés, comme *Culture pour tous*, *Médiation Culturelle Suisse*, le *Portail International Archivistique Francophone* (PIAF), *l'Association des archivistes suisses* (AAS) ou les *Archives de France* offrent une alternative efficace aux moteurs de recherches. Le PIAF met ainsi à disposition des utilisateurs un accès aux références bibliographiques complet et des cours en relation avec le sujet (PIAF 2017 et Guigueno 2017). L'AAS a essentiellement été utilisée afin d'avoir une vision d'ensemble des différents services d'archives en Suisse romande. Les *Archives de France*, enfin, permettent entre autres d'accéder aux services éducatifs en ligne.

Hormis ces méthodes, il reste encore la plus conventionnelle, à savoir la recherche sur les catalogues de bibliothèque. *Rero* permet d'avoir accès à certains documents. La médiation culturelle y est bien représentée mais sa spécificité en service d'archives

---

<sup>5</sup> Service prenant en charge la gestion de l'archivage, soit « *l'évaluation, la conservation, la transmission, la mise en valeur et l'accessibilité des informations* ». (AAS 2012, p.3)

reste moindre. Citons encore ScholarVox, plate-forme grâce à laquelle quelques ouvrages ont pu être consultés.

Malgré les tentatives de trouver divers articles sur les bases de données, ces dernières sont restées muettes. Peu d'articles, voire pas du tout sont en relation avec la thématique abordée ici.

Comme nous le verrons par la suite, la médiation culturelle, bien que revêtant généralement la même signification d'un pays à un autre, ne dispose pas des mêmes racines ni surtout du même soutien des autorités d'un État à un autre. En effet, la reconnaissance de ses bienfaits, sa légitimité au sein de la société et la mise en place de formations professionnelles ont fortement contribué la multiplication des publications. Si trouver les origines de la médiation culturelle n'a donc pas été en soi un problème majeur, faire le tri dans les différentes sources, retenir les plus pertinentes l'a été. Cet complication a été encore multipliée par la pluralité des caractéristiques que d'aucuns lui attribuent.

Trouver de la documentation sur la mise en valeur des archives pour le jeune public par le biais de la médiation culturelle s'est avéré plus compliqué. Généralement, elle brille par une « *absence de concept théorique* » (Courchesne 1999, p.6). En effet, si le Québec bénéficie à l'heure actuelle d'un net soutien dans cette dernière démarche, elle reste encore relativement peu usitée pour ce type de public. La Belgique, quant à elle, fait face à une pénurie d'archivistes, mais pas tant, visiblement, par manque de professionnels sur le marché que suite à des considérations économiques et politiques. Ces derniers cherchent alors naturellement à privilégier les actions qui attirent un public préalablement susceptible de venir remplir les salles de consultation et non celui qui « n'apporterait rien », comme le mentionne Laurence Druez<sup>6</sup>, chef de travaux aux Archives de l'État à Liège. Répertorier les différentes actions culturelles et éducatives chez nos proches voisins a cependant été relativement aisé. En effet, la création des services éducatifs au sein de telles institutions remonte maintenant à une cinquantaine d'années. Nous disposons donc d'articles, d'analyses et de statistiques sur le fonctionnement de ces secteurs. ***Le Service éducatif des Archives nationales : Par chemins de traverse*** de Véronique Castagnet aborde la didactique relative à cette discipline en évoquant par des exemples concrets l'utilisation de tel ou

---

<sup>6</sup> Entretien avec Laurence Druez, chef de travaux au Service public fédéral de Programmation Politique scientifique, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, Liège, 16 mai 2017.

tel support lors des séances. Deux grandes enquêtes ont été retenues, celle de 2004 (Benxayer 2004) et celle de 2014. Cette dernière a été reprise dans un rapport mandaté par le Service interministériel des archives de France en 2016 (Pétillat 2016).

Outre les sites spécialisés mentionnés précédemment, l'étendue de l'offre numérique au sein des archives fut un réel bénéfice. En effet, dans l'Hexagone, chaque institution proposant un service éducatif et disposant d'un site internet – ce qui représente la majorité des services départementaux et quelques-uns municipaux ou régionaux – y présente ses missions. Les archives mentionnent toujours les activités proposées par leur division et souvent, mettent même à disposition le matériel éducatif préparé par leurs soins. La tâche s'est révélée plus ardue pour la Suisse, où la gestion des scolaires est laissée au bon vouloir des services d'archives. Certaines, comme les Archives cantonales vaudoises (ACV) ou les Archives de l'Etat du Valais (AEV), évoqueront leurs projets pédagogiques, d'autres pas. Afin d'avoir une vision aussi exhaustive que possible des pratiques archivistiques en matière de médiation scolaire, il a fallu recourir à une autre technique : le questionnaire exploratoire.

## 2.2 Questionnaire exploratoire

La mise en place de cette enquête a été élaborée en plusieurs étapes. Premièrement, la phase conceptuelle. Celle-ci, destinée à cerner le sujet d'étude et à recenser les écrits, a été intégrée aux recherches préparatoires. Vient ensuite la phase méthodologique, avec la sélection d'une technique d'enquête, la définition de son périmètre, le focus sur le public ciblé ainsi que la réalisation d'un échantillonnage adéquat. La phase empirique, le recueil des données, a été faite en ligne, chaque individu étant libre de participer à ce sondage. Enfin, la phase analytique sera rapportée dans le chapitre suivant (Fortin 2016, p. 2).

### 2.2.1 Objectifs

Aujourd'hui, aucun règlement ne détermine quelles actions doivent être mises en place en matière de communication et de mise en valeur des archives. Cette situation engendre incontestablement une grande diversité des pratiques au sein des institutions, en fonction du contexte économique actuel et des autres contraintes auxquelles elles doivent faire face. Le but n'est donc pas tant de déterminer si ce que font les archives s'apparente à de la médiation culturelle que de savoir si elles proposent des activités de mise en valeur pour le jeune public et si oui, de quelle façon.

## 2.2.2 Choix d'une technique d'enquête

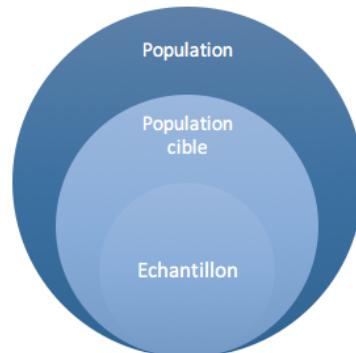
Il existe plusieurs techniques pour collecter des données qualitatives. L'entrevue dirigée aurait pu convenir au présent travail mais aurait nécessité davantage de temps. Le questionnaire d'enquête semblait donc le plus approprié. Selon Fortin, il est en outre recommandé pour la collecte d'informations factuelles. Un autre avantage non négligeable de cette solution est « *sa très grande souplesse en ce qui concerne la structure, la forme et les moyens de recueillir l'information* » (Fortin 2016, p. 326).

Le sondage (Annexe 2, p. 90) a été effectué sur le site *Sondage Online* (Enuovo 2017a), site qui permet un accès gratuit pour les étudiants, avec analyse des données et diffusion de l'enquête de façon groupée à la clef. Le choix de cet outil s'est fait suite à une discussion avec des personnes l'ayant déjà exploité, après vérification de la présence d'une sécurité renforcée (SSL / HTTPS). Avantage non négligeable : il est possible d'accéder à des résultats non seulement globaux mais aussi individuels (Annexe 1, p. 89), ce qui a permis de contacter par la suite les institutions qui présentaient des caractéristiques particulières<sup>7</sup>.

## 2.2.3 L'univers de l'enquête et l'échantillonnage

« *L'univers de l'enquête fait référence à la population visée en regard des objectifs de l'étude. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon* », nous explique Salès-Wuillemin (Salès-Wuillemin 2006, p. 11). La population représente ainsi toutes les institutions archivistiques ainsi que « *des organismes et des institutions poursuivant des activités d'un caractère analogue* » au niveau romand (AAS 2017b). Selon l'exemple de Fortin, les relations suivantes sont obtenues:

Figure 1 : Représentation de la population



(Fortin 2016, p. 261)

---

<sup>7</sup> Voir par exemple *le prêt d'exposition* p. 38.

La population représente les archives cantonales, communales, les sociétés, les associations et mouvements (comme le Comité international de la Croix-Rouge), les institutions ecclésiastiques (ainsi les Archives de l'Abbaye Saint-Maurice), les services ou directions pratiquant des activités similaires voire même des archives familiales ; la population cible, les institutions susceptibles d'être ouvertes au jeune public ; enfin, l'échantillon, la sélection d'un seul archiviste par institution.

#### **2.2.3.1 Population ciblée**

Le public cible de cette enquête s'avère être le milieu archivistique romand. Une première prise de contact a été menée avec seulement les instances équivalentes aux AEG mais force a été de constater le peu de renseignements exploitables. Afin d'avoir une vision d'ensemble des différents acteurs au niveau romand, il a ainsi été décidé d'intégrer à cette enquête non seulement les archives cantonales et municipales mais également les services d'archives privés. Pour se faire, le répertoire proposé par le site de *l'Association des archivistes suisses* (AAS 2017a) a servi de base.

#### **2.2.3.2 Echantillonnage**

Vu la taille relativement restreinte du public cible, il n'a pas paru nécessaire de procéder à un réel échantillonnage, qu'il soit aléatoire ou systématique. Toujours en s'appuyant sur les données fournies par le site de l'AAS, un seul participant par institution a été retenu. Au total, soixante personnes (donc soixante institutions) ont été contactées.

#### **2.2.4 Rédaction du questionnaire et mode de collecte**

En premier lieu, il a fallu formuler des hypothèses. Les archives suisses proposent-elles de mettre en valeur leurs fonds également en regard du jeune public ? Si oui, de quelle façon s'y prennent-elles ? Médiation hors murs, dossiers pédagogiques, ateliers thématiques ? Pour ce faire, il a semblé pertinent de se baser sur les différents éléments proposés par les services archivistiques français.

Une fois cette réflexion faite intervient à proprement parler la phase de rédaction. Les questions ont toujours été posées en respectant certains principes (Boulan 2015, pp. 45-78) :

- Une seule idée par question, quitte à la développer ensuite et donc préférer les questions semi-ouvertes
- Eviter d'orienter la réponse
- S'exprimer en phrases courtes
- Utiliser des questions directes
- Ne pas exclure de possibilité de réponses

- Rédiger des énoncés clairs

Concernant la typologie des items, il a paru davantage pertinent de poser des questions fermées ou semi-ouvertes, puisque celles ouvertes peuvent parfois décourager les répondants. Suivant le type de demandes, ces derniers ont été conduits à se prononcer par le biais d'un tableau de pondération (ou de notation) ou d'une échelle visuelle analogique. Enfin, le préambule – présentation de l'enquête, son but et sa durée – a été rédigé. Dix minutes maxima ont été prévues pour remplir ce sondage de vingt-huit items. Selon l'implication du service d'archives dans la médiation jeune public, les participants ont eu à répondre soit à vingt-deux questions, soit à dix.

Au final, le questionnaire se divise en cinq parties<sup>8</sup> : l'intitulé / préambule ; les questions pour les institutions avec actions pédagogiques ; celles pour les institutions sans actions pédagogiques ; les questions administratives ; les remerciements.

Très peu d'éléments sont obligatoires. Le premier naturellement, relatif à la présence ou non d'activités jeune public, afin de déterminer si les participants continuent sur la même page ou passent directement à la suite (institutions sans activités pédagogiques) ; la typologie du service d'archives dans lequel ils travaillent (archives cantonales, communales, autres) ; enfin, l'institution exacte.

---

<sup>8</sup> Annexe 2, p. 90.

### 3. La médiation culturelle : origines et caractéristiques.

Parler de médiation suppose d'avoir une idée de ce que cela sous-entend et implique. Le but n'est donc pas d'effectuer ici une étude exhaustive sur la médiation culturelle, son passé et son devenir. Nous ne sommes en effet pas destinés à être des médiateurs assermentés, nous laissons aux spécialistes le loisir d'aborder les tréfonds de cette « nouvelle » discipline.

Néanmoins, avant d'aller plus loin, il importe de mentionner ici la différence entre action, animation, activité et médiation culturelle. Pour les uns, comme pour Anne Michelod, médiatrice culturelle, l'action culturelle revêt une dimension politique. Elle obéit à une ligne de conduite, souvent suite à une réflexion sur les publics et les non-publics (Michelod 2017). Pour d'autres, les « *actions de médiation* » représentent la concrétisation de la médiation directe, soit en contact avec le public (Montoya 2009, p. 208). L'animation, elle, relève du domaine pratique, de la logistique. Elle « *placerait l'accent sur la présence, l'accompagnement* » (Menghini 2017, p. 2). Nous parlerons alors d'animations au sens global. Avec la médiation culturelle entre en scène l'aspect relationnel. « *[L]a médiation, elle, insisterait sur la transmission, la création, la démarche créatrice* » (Menghini 2017, p. 2). Il ne s'agit plus simplement d'une mise à disposition de la connaissance mais vraiment de la rencontre entre trois éléments, le médiateur, le public et l'objet (ou l'institution).

Pourquoi somme toute faire de la médiation culturelle ? Quels en sont les bénéfices ? Eva Quintas cite, parmi d'autres, le fait de :

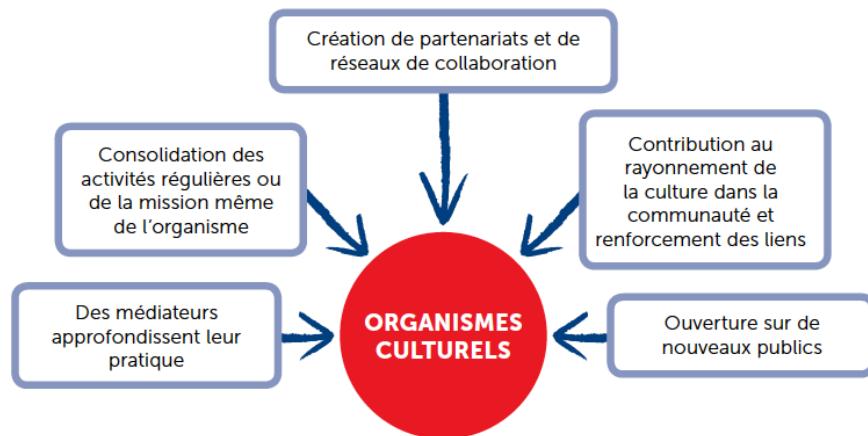
- « *Développer une sensibilisation à l'art, au patrimoine et à la culture dans leur diversité* »
- « *Faciliter l'expression et l'autonomisation des personnes par l'activité culturelle* »
- « *Encourager la compréhension des disciplines artistiques et des champs culturels* »
- « *Renforcer la reconnaissance de la culture au sein de la société.* »

(Quintas 2014, p. 7)

Les retombées peuvent elles-mêmes être divisées selon les trois piliers de la médiation (public, médiateur et institution). Les impacts sur les participants sont de l'ordre de l'échange, de la création et de la découverte. En outre, il a été constaté qu'une médiation efficiente engraine le public dans un sentiment d'appartenance et d'estime de soi. Les plus jeunes, eux, « *connaissent de meilleurs résultats scolaires, ont plus de chance de développer un intérêt pour les arts et la culture à l'âge adulte et démontrent une plus forte propension à devenir des citoyens actifs* » (Jacob 2014, p. 53). Pour les

artistes et les médiateurs, elle entraîne une réflexion sur leurs pratiques et stimule de nouvelles pratiques. Pour les institutions et les médiateurs, elle aboutit à la mise en place de nouveaux partenariats :

Figure 2 : Les effets de la médiation sur les organismes culturels



(Jacob 2014, p. 14)

### 3.1 Ses origines

Penser la « médiation culturelle » dépendra du contexte même dans lequel elle est mise en place : « *toute action de médiation s'inscrit dans un contexte qui n'est jamais stabilisé mais évolue en fonction d'intérêts sociaux* » (Dufrêne 2004, p. 201). Aussi n'est-il pas surprenant de chercher à détailler quelles sont les différentes pratiques dans les quatre pays francophones retenus. Élargir le champ à autant de pays permet d'avoir une vision d'ensemble certes non exhaustive, mais suffisante pour permettre de répondre aux attentes des AEG en matière de médiation culturelle scolaire.

#### 3.1.1 En Belgique

La médiation culturelle belge, particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, a suivi grossièrement les mêmes développements qu'en France ou au Canada. Nous y retrouvons une volonté profonde de démocratiser la culture, d'offrir au public un accès facilité à cette dernière. Il est donc naturel de voir le secteur de l'éducation se situer en bonne position, souvent soutenu par les ministères de l'Education et de la Culture (de Ville 2013). La médiation culturelle est donc présente dans bon nombre d'institutions muséales qui bien souvent rivalisent de créativité. *L'Artothèque* de Mons propose de découvrir le site en participant à *ArtoQuest*, un jeu online (Artoquest 2016). Malheureusement, comme nous le verrons ultérieurement, le concept n'a pas été récupéré par les services d'archives.

Plusieurs centres culturels et mouvements ont donc émergé en Belgique. Le principal acteur de la médiation culturelle en Belgique est une association, *Article 27*, créée en 1999 à Bruxelles. Sa volonté : lutter pour faciliter l'accès et la participation à la culture pour les publics en difficulté. Elle se fonde sur l'article 27 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948. Nous relèverons davantage leur second axe de travail, à savoir « *l'accompagnement vers la réflexion critique pour permettre de se positionner librement face à l'offre culturelle, d'en comprendre les messages et les codes [...]* » (Article 27 2017b). A noter que leur conception de la médiation culturelle se base en grande partie sur celle proposée au Québec, abordée ultérieurement.

### 3.1.2 En France

La médiation culturelle française est l'héritière de la démocratisation culturelle<sup>9</sup> (Abourdar 2016, pp. 32-35). Elle revêt donc un caractère politique indéniable. Il faut néanmoins être patient avant de voir cette expression être usitée par les politiques culturelles. Le premier terme qui pourrait s'en rapprocher est celui *d'action culturelle*, apparu au tournant des années 60 (Arnaud 2015, pp. 46-56). Le secteur éducatif tel que nous le retrouvons chez Charles Braibant déjà en 1951 se trouve confirmé dans son essence même. Une nouvelle terminologie apparaît en 1970, le *développement culturel*, « *qui permet de penser ensemble le développement personnel par la culture* » (Bordeaux 2008, p. [5]). Il s'agit également de la grande époque des animations culturelles, issue des préoccupations socioculturelles. Mais cet élan se tarit vite, au profit du développement des industries culturelles. Enfin, les années 1990 voient émerger les premières notions de médiation culturelle, dans le cadre du régime d'emplois-jeunes (Aboudar 2016, pp. 27-38).

### 3.1.3 Au Québec

L'émergence de la médiation culturelle résulte d'un bouleversement socio-économique (Lafortune 2013, pp. 1-2 et 11-13). Tirant parti des nombreuses crises des années 1980, crises économique, politique, culturelle et environnementale, le Québec, et plus particulièrement les municipalités, considèrent la médiation culturelle comme voie de la raison. Les accords de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications inaugurées en 1995 aboutissent en 2011 à un résultat conséquent

---

<sup>9</sup> Volonté d'ouvrir d'élargir l'accès aux œuvres jusqu'alors considérée comme de la « *haute culture* » (Aboudar 2016, p. 33). Conception usitée de 1945 environ à 1960, en Europe et au Canada. Ce point de vue évoluera par la suite vers la *démocratie culturelle*, qui elle se fonde avant tout sur des pratiques populaires et non élitistes. Voir également Liot 2011.

pour la politique culturelle puisque cent cinquante-quatre villes, soit 86% de la population de cet état, y ont souscrit (Lafortune 2012, p. 7). Ces rapprochements, qui visent en particulier à accroître « *la vitalité culturelle des collectivités* », à augmenter « *la participation de la citoyenne et du citoyen au développement culturel des collectivités* », à affirmer « *l'identité et l'appartenance* » et à assurer un « *dynamisme économique, social et démocratique* » (Ministère de la Culture et des Communications 2016), débouchent sur la mise à disposition des municipalités d'un large budget pour les dépenses culturelles (31% des dépenses totales). À l'instar des autres pays, notons que les premiers à mettre en place de la médiation culturelle sont essentiellement les milieux de l'art (musées), en réponse à « *la fragmentation des publics et à la fracture sociale* » (Lafortune 2012, p. 12).

En archivistique, des initiatives émergent peu à peu. Citons pour exemple les journées « *Rares et Précieux* » tenues aux Musées de la Civilisation (Delrieu 2014). Certes, l'impulsion est donnée dans un cadre muséal. Cette institution a pourtant su également mettre en avant les collections sises en son centre d'archives. Avec ses « portes ouvertes », le musée propose de rebondir sur l'actualité pour présenter au public une partie de son fonds. Le lien avec les visiteurs fait partie des éléments-clefs de la médiation culturelle. Le point de contact, en quelque sorte. Car comme le rappelle Mallet, « *[o]n ne s'approprie que ce dans quoi on peut se reconnaître, mais aussi ce qu'on peut transformer pour le rendre semblable à ce que l'on est* » (Mallet cité dans Delrieu 2014, p. 63).

### **3.1.4 En Suisse**

L'émergence de la médiation culturelle en Suisse n'est pas aussi marquée par la politique que chez ses voisins, bien qu'il y soit également possible de retrouver les traces d'une volonté de démocratisation politique.

Une des premières initiatives marquantes en la matière remonte à 1983 avec le *Kunstmuseum* de Berne. Ce dernier, en collaboration avec l'éducation, met en place un « *service pédagogique muséal institutionnalisé* » (Association suisse des médiateurs culturels de musée [2014], p. 10). Introduire un public scolaire dans un tel milieu ne s'est pas fait sans heurter certaines sensibilités, supputant le manque d'intérêt d'une telle population. Néanmoins, la persévérance a su payer puisque les dernières années de 1970 voient naître un département « *Schule und Museum* » (*Ibidem*, p. 10) au *Pestalozzianum* de Zürich pour collaborer étroitement avec le *Kunsthaus*. Mettre en place des enseignants dans le rôle de médiateur nécessite inévitablement l'instauration parallèle de formation continue. Ainsi, quasi

systématiquement, la création d'une médiation culturelle en Suisse alémanique va de pair avec l'appui de l'éducation.

Du côté romand, le développement de la médiation culturelle prend une autre tournure. Trop peu nombreux, les médiateurs optent pour l'association à diverses institutions, comme les maisons de quartiers. Non seulement le travail et l'approche des expositions s'en trouvent renforcés, mais encore les publics touchés augmentent. La démocratisation culturelle se retrouve en arrière-plan :

*« Au sens démocratique, ces derniers [les partenariats] témoignaient d'une attitude consistant à proclamer que la culture n'est pas seulement un bien commun de la société, mais une pratique englobant tous les domaines de la vie quotidienne. »*

(Association suisse des médiateurs culturels de musée [2014], p. 11)

La floraison de termes employés pour décrire la médiation culturelle helvétique n'a rien à envier à celle de ses voisins, preuve que la terminologie varie (et variera encore) au gré des époques. Prenons comme exemple Genève, puisque ce travail concerne particulièrement ce canton. Si les premières manifestations de médiation débutent en 1980 dans le milieu muséographique, ce n'est qu'en 1995 qu'elle prend un caractère plus « officiel ». Tout d'abord qualifiée de « service pédagogique », elle effectue une première mutation lexicale pour devenir en 1995 le « service d'accueil des publics ». Cette phase correspond en effet à de nombreuses interrogations sur les visiteurs. S'agit-il d'un ou des publics ? A l'étape suivante, en 2008, apparaît cette fois l'expression « médiation culturelle et scientifique ». Enfin, en 2014, le canton se retrouve avec des unités « Publics ». Aujourd'hui ce métier est enfin reconnu et rattaché au Département de la culture et du sport de la Ville de Genève. (Association suisse des médiateurs culturels de musée [2014], pp. 30-31).

La médiation débute dans les musées. Ces derniers pratiquent aujourd'hui de nombreuses visites et ateliers attractifs, qu'ils soient destinés aux adultes ou en enfants.

Figure 3 : Graphisme attractif pour le jeune public du MAH



(MAH 2017a)

Les institutions suivantes à franchir le cap sont indubitablement les arts de la scène et la musique. Les bibliothèques ne sont pas en reste puisqu'en 2009 est créé à la Bibliothèque de Genève un poste de médiatrice culturelle.

La législation elle-même finit par encourager les démarches de médiation, comme le mentionne l'article 19 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC 2009, ch. I, art. 19). A Genève, la Loi sur la culture soutient également toutes mesures favorisant l'accès à la culture en particulier tout au long de la scolarité (LCulture 2013, ch. II, art. 5).

Aujourd'hui, il est possible accéder à diverses formations en médiation culturelle, du CAS à la Haute école de travail social et de la santé à la formation continue proposée par *Mediamus* (Association suisse des médiateurs culturels de musée) ou à un cours spécifique pour archiviste mis en place par la section suisse du Conseil international des musées (ICOM) (Museum 2017).

### **3.2 Médiation culturelle : ses principales caractéristiques**

La chef du Département de la culture dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Margrit Bürer, l'a très bien résumé : « *La médiation culturelle est partout* » (Mörsch 2012, p. 182). Dans une certaine mesure donc, tout action menée par un individu ou une institution dans une visée à long terme de mise en contact d'un public et d'une œuvre (au sens large) peut être comprise comme telle.

#### **3.2.1 Le triptyque de la médiation culturelle**

Le triptyque médiateur, objet et public, que Nathalie Montoya nomme « *les formes de l'action* » (Montoya 2009, pp. 204-315), se retrouve de tout temps.

### 3.2.1.1 Le médiateur

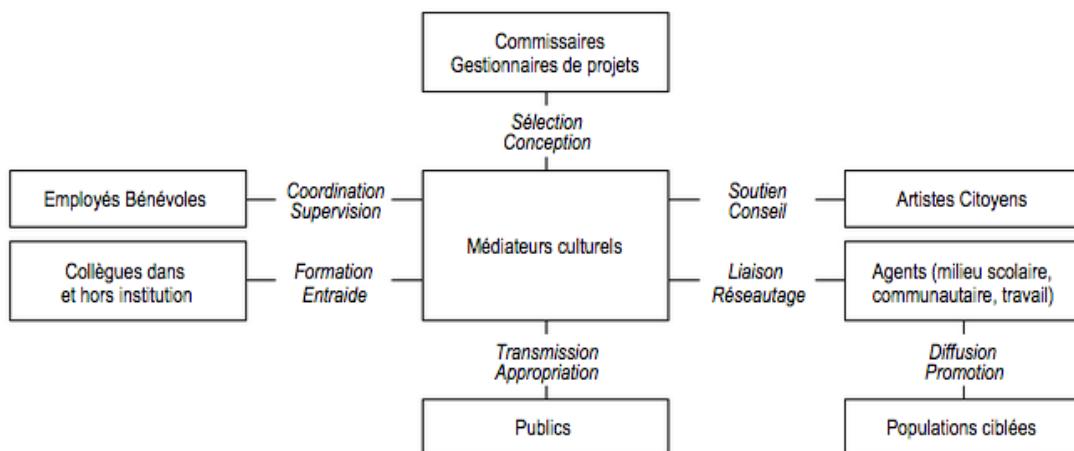
Cherchant à susciter l'interaction entre l'institution et le public par le biais de différentes actions (études, publications, activités, etc.), le médiateur était souvent un professionnel des domaines abordés, sciences, arts ou pédagogie. Ainsi, au musée, la médiation était prise en charge par des historiens de l'art ou même des artistes. Ces derniers intervenaient également dans le domaine musical et chorégraphique. Pourtant, ces dernières années, suite à la professionnalisation de ce secteur, des médiateurs autonomes s'emparent du domaine (Mörsch 2012, pp. 173-175). Fourcade définit ainsi le rôle du médiateur dans son lexique de la médiation culturelle :

*Etablir des liens, mettre en relation un milieu culturel et des publics, tel est le mandat du médiateur. Son action s'appuie d'une part, sur une connaissance des publics, des contenus et du milieu et, d'autre part, sur une compétence à animer ainsi qu'à concevoir, organiser et accompagner des projets.*

(Fourcade 2014, p. 6)

Son rôle est donc plus que nécessaire car il sert d'intermédiaire entre un public et une œuvre. Il met à sa disposition les clefs de compréhension du sujet étudié. Il est donc tantôt pédagogue, tantôt informateur, animateur, accompagnateur ou encore gestionnaire de projet. Ses fonctions sont donc extrêmement variées, comme le montre le tableau ci-dessous :

Figure 4 : Fonctions des médiateurs dans le système de relations



(Lafortune 2012, p. 56).

Parmi ses qualités se trouve un savant dosage entre le savoir et le faire (Quintas 2014, p. 6). Le savoir tout d'abord, non pas l'omniscience mais la bonne connaissance du milieu où il interagit, non seulement des pièces à présenter mais de la structure de l'institution (Chaumier 2013, p. 202). Le savoir-faire ensuite, en tant que chef de projet, chargé de l'organisation et du bon déroulement de la médiation. Le savoir-être dans sa

propension à la réceptivité des attentes et comportements de son public, son empathie et les trois registres de la perception (physique, intellectuelle et émotionnelle). Du côté du « faire » figure la notion de méthode, de techniques, d’astuces. Le « faire avec » prendra en compte sa capacité pédagogique, son aptitude à user de la maïeutique, de susciter la curiosité de ses « auditeurs »<sup>10</sup>. Enfin, le « laisser faire » et sa propension à autonomiser son public.

### 3.2.1.2 Le public

Impossible de parler de médiation culturelle sans évoquer l’interlocuteur prépondérant, celui sans qui la réflexion n’a pas eu lieu, le public. Au médiateur de le prendre en considération dans son projet. Si l’institution n’a pas déjà œuvré à l’étude de son public et non-public, du public visé, souhaité, l’intervenant (interne ou externe) doit avoir la possibilité de mener l’enquête (Chaumier 2013, pp. 195 -201).

Une fois le public défini, le médiateur peut mettre au point les différentes façons de s’adresser à lui, d’interagir avec ce dernier. Les approches varient selon les situations et l’assistance. Tantôt elle se fait ludique ou affective, comme pour les enfants, tantôt scientifique ou artistique (Chaumier 2013, p. 255). Il lui faut toujours envisager la façon dont ses messages sont transmis, selon les individualités. Certains sont davantage au niveau de la perception physique – ils décrivent alors une boîte comme un rectangle bleu, profond –, intellectuelle (rationnelle) – ceux-ci s’attachent à expliquer qu’il s’agit d’une boîte plutôt artisanale, donc mettant en place un raisonnement, une déduction – et enfin celle émotionnelle (noétique) – ces derniers font généralement appel à l’affectif, aux souvenirs. Car l’élément incontournable d’une médiation réussie est incontestablement la création d’un point de contact. Il sert de déclencheur pour aimer, apprendre et comprendre. Il faut que les explications données raisonnent en eux, les touchent, fassent partie de leur cadre de compréhension et de référence (Pont 2017). De ce point de contact découle une relation dite de confiance. « *Cet engagement peut contribuer à transformer l’expérience de la visite, indissociable dans le cadre de ce dispositif, de la relation interpersonnelle qui a été établie* » (Montoya 2008, p. 28).

### 3.2.1.3 L’objet

Quelle que soit sa forme, l’objet représente le contenu culturel. Il peut donc aussi bien être matériel qu’immatériel, comme dans le cas d’une tradition vivante ou d’un conte.

---

<sup>10</sup> Le public n'est généralement pas considéré uniquement en tant qu'auditeur, puisque la médiation culturelle insiste sur l'échange et le dialogue.

Souvent le médiateur doit faire appel à des experts pour savoir l'aborder correctement, qu'ils soient archéologues, numismates, artistes ou historiens.

Selon les actions de médiation, il paraît nécessaire de recourir à l'objet. Le Musée des Sciences à Genève propose ainsi à ses visiteurs de tester eux-mêmes certains phénomènes optiques par le biais d'outils adaptés. Lorsque ces derniers ne peuvent être manipulés par le public, il n'est pas rare d'en voir la démonstration faite par un professionnel (Ballenberg 2017).

Il n'est pas nécessaire de s'arrêter systématiquement sur chaque objet. Une sélection minutieuse en fonction de l'action prévue ainsi que de son public cible suffit.

### **3.2.2 Les différents types de médiation**

Il existe deux grandes typologies de médiation : celle directe et celle indirecte. La première « *implique la présence physique du médiateur, permet in situ d'exploiter des thèmes communs aux différentes institutions* » (Contenot 2011). La seconde, à l'inverse, se base sur différents supports mis à disposition des publics, afin de leur octroyer la plus grande autonomie possible.

#### **3.2.2.1 Médiation directe**

Parmi les éléments les plus rencontrés dans la médiation directe, soit en présence d'un médiateur, citons la traditionnelle visite d'exposition ou de locaux. Cette dernière peut elle-même revêtir différentes formes, selon qu'elle sera monologuée, créative – essentiellement pour les enfants –, personnelles – rencontre avec un artiste, par exemple – ou théâtralisée – visites contées (Chaumier 2013, pp. 246-249). La médiation devient alors elle-même, en ces dernières occasions, une forme d'art. Généralement, la visite est destinée à « *susciter une réflexion ou à développer un lien social, par le partage d'expériences autour des objets médiatisés* » (Aboudrar 2016, p. 71).

Souvent combiné à la visite, l'atelier, qu'il soit artistique ou technique, remporte également un vif succès. Les lieux culturels se transforment alors en des lieux expérimentaux. Le Musée de l'Ariana a ainsi permis aux enfants de se transformer le temps d'un instant en archéologue. Fouille et reconstitution de poteries, autant de d'activités donnant accès de façon détournée à leur collection.

Figure 5 : Atelier d'archéologie : Nuit des musées 2016.



(Simon, Musée de l'Ariana 2016)

Les Archives départementales françaises proposent souvent au jeune public une telle expérimentation, laissant une grande place à la créativité et à l'émotion. Cette forme de médiation peut être déclinée à volonté selon le cadre dans lequel elle se déroule.

### 3.2.2.2 Médiation indirecte

La médiation indirecte se fonde quant à elle sur tous les éléments conçus pour des publics potentiels, que ce soit des supports papier ou numériques. À l'inverse de la médiation directe, les visiteurs sont donc livrés à eux-mêmes et peuvent évoluer à leur rythme. Ils sont ainsi à même d'interagir avec des brochures, des carnets, des livrets, des diaporamas et projections en tout genre, des audioguides et évidemment des cartels (Pecque 2013, p.14 et Aboudrar 2016, pp. 79-86). Il ne faudrait pas oublier que la médiation culturelle a tissé ses racines essentiellement dans le milieu muséographique. Les expositions virtuelles prennent également de l'importance. En effet, ces dernières offrent quelques avantages majeurs face à leur « sœur », elle, bien réelle : parcours personnalisé et moins linéaire, absence de contraintes d'horaires et de déplacement, voire même de délai et surtout, possibilité, « *par le biais d'hyperliens par exemple, d'accéder à des banques de données plus exhaustives concernant les thématiques abordées* » (Béland 2009, p. 6). Sont également de plus en plus proposées les bornes interactives in situ (Contentot 2011) et même des modes de transmission sensorielle (Merleau-Ponty 2010, p. 2). Quelques pratiques spécifiques au milieu archivistique seront abordées ultérieurement.

### 3.2.3 Ses outils

Pour d'aucuns, il est question, avec les outils, de la façon dont l'intervenant procède pour mener à bien une action de médiation. La gestion d'un tel projet, puisqu'il s'agit bien de cela, se divise selon Aboudrar en quatre étapes. Lors de la conceptualisation, il faut déterminer les publics à cibler, exprimer la raison d'être de cette action et entamer une recherche documentaire préliminaire. La conception, second niveau, englobe tout ce qui relève de la planification, autant budgétaire que de communication. La phase suivante, la production – ou réalisation – implique la création du matériel nécessaire à cette médiation. Enfin, la quatrième étape est caractérisée par l'exploitation directe de ce qui a été préparé (Aboudrar 2016, pp. 110-112). Le professionnel peut bien entendu s'appuyer sur un certain nombre d'éléments préconçus. Un tableau synthétique (figure 5) résume les éléments principaux à prendre en compte lors de la planification d'un projet.

Figure 6 : Tableau synthétique d'une conduite de projet

			<b>1. Objet</b> Nom et résumé du projet	
			<b>2. Motifs</b> Quelles sont les raisons du projet ? Quels sont les atouts ?	
Analyse du contexte et du champ		État de l'expérience accumulée sur le sujet	Réflexion sur le public visé	
			<b>3. Buts</b> Quelles sont les finalités du projet ? Dans quelles perspectives le projet s'inscrit-il ? Quelle est sa philosophie ?	
			<b>4. Objectifs</b> Objectifs généraux Objectifs spécifiques	
<b>Quoi?</b> Que veut-on faire exactement ?	<b>Quand?</b> À quel(s) moment(s) ? Pour quelle durée ?	<b>Où?</b> Dans quels lieux ?	<b>Qui?</b> Quels seront les principaux acteurs du projet ?	<b>Comment?</b> Par quelles étapes ? (esquisses de la division spatiale, temporelle, fonctionnelle du projet)
				<b>5. Moyens</b>
<b>Humains</b> (équipe de projet)			<b>Matériel</b> (mobilier et immobilier)	
				<b>6. Budget Prévisionnel</b>
Détail des <b>dépenses</b>			<b>Recettes</b> (mise à disposition, produits et fonds propres, subventions, mécénat...)	

(Rasse, cité dans Chaumier p. 242)

Pour d'autres néanmoins, les outils du médiateur font référence aux activités proposées, des activités d'animation pédagogique aux promotions de l'offre culturelle en passant par les activités d'accompagnement (Jacob 2009, p. 39).

## **4. État de l'art de la médiation culturelle scolaire dans les services d'archives.**

La médiation scolaire est clairement établie dans bien des secteurs. La muséographie a parfaitement su l'intégrer à ses pratiques. Les arts de la scène et les bibliothèques également. Mais qu'en est-il des institutions archivistiques ? Le présent chapitre a pour but de faire le point sur les pratiques dans les quatre pays francophones précédemment mentionnés.

### **4.1 La mise en valeur des archives**

Les différentes actions proposées par les services d'archives sont indubitablement liées à la position officielle de cette pratique au sein même de leur État ainsi que la propension des institutions à proposer ce type de mise en valeur à un jeune public. Sans entrer dans les détails, il sera rapidement possible de constater que la démarche n'est pas semblable en Belgique, au Canada, en France ou en Suisse.

#### **4.1.1 La Belgique**

La situation en Belgique concernant la médiation scolaire paraît égaler celle de la Suisse. Les Archives générales du Royaume ne disposent plus d'un service éducatif et ce depuis environ vingt ans. Néanmoins, ces dernières, ainsi que les Archives de l'État dans les Provinces (généralement abrégée Archives de l'État), mettent à disposition des enseignants un onglet particulier regroupant des thématiques historiques à approfondir, des expositions virtuelles et/ou des reproductions. Elles proposent également des visites guidées tarifées.

Il apparaît que l'initiative de promouvoir les fonds archivistiques pour un tel public reste habituellement à la charge des divers sites. Les Archives de la Ville de Mons ont ainsi réalisé une activité relative à la guerre de 1914-1918 pour des élèves de 15 ans (Rousman 2017). Laurence Druez<sup>11</sup>, chef de travaux aux Archives de l'État de Liège, relate que, faute de moyens financiers et humains, les actions de médiation et de mise en valeur de leurs fonds sont expressément destinées à un public susceptible de venir accroître les consultations. Il faut en effet reconnaître que les Archives de l'État emploient peu de personnel. Seulement 237.9 équivalents temps plein pour 2016 sont dénombrés, répartis sur vingt sites (BELSPO 2017, p. 2). Les archives communales

---

<sup>11</sup> Entretien avec Mme Laurence Druez, Chef de travaux, Service public fédéral de Programmation Politique scientifique, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, Archives de l'État à Liège, 16 mai 2017.

rencontrent le même problème. Celles de la Ville de Namur, relativement récentes, se soucient avant tout de remplir leur mission auprès des services de l'administration puis, dans un second temps, de valorisation (expositions et publications scientifiques). La volonté est cependant présente de pouvoir développer ultérieurement ce type de service en collaboration avec les Archives de l'État à Namur (Bruaux 2017).

La diffusion des fonds fait nonobstant partie des préoccupations de certaines archives. Celles de l'Université catholique de Louvain ont proposé en 2010 un colloque dans le cadre de la Journée des Archives autour de cette thématique (Dikoff 2010 et Hiraux 2012). L'Association de valorisation des archives d'entreprises (AVAE 2017) cherche, quant à elle, à faire connaître au public, qu'il soit interne ou externe aux sociétés, l'histoire de ces dernières par le biais de leurs archives. Il s'avère néanmoins peu probable que des activités pour le jeune public soient spécifiquement mises en place dans ce cadre particulier.

Les actions de médiation s'orientent globalement davantage vers le grand public, par exemple lors de portes ouvertes (Archives de l'État en Belgique, 2017b), de la nuit des chercheurs ou de partenariat avec des associations culturelles, comme l'Institut du Patrimoine wallon (Télévision Canal C 2017). Il ne paraît donc guère étonnant qu'une des recommandations du *Peer Review* effectué en 2017 soit de « *develop a broader communication strategy and multi-year action plan, which includes publications, digitisation, educational and cultural services etc.* » (Technopolis 2017, p.7).

#### **4.1.2 La France**

La France fait partie des pionnières en matière de mise en valeur des fonds archivistiques à l'intention du public scolaire puisque sa pratique remonte déjà à 1951.

Cette initiative prend racine, comme nous l'avons mentionné, lors de la grande vague liée à la démocratisation culturelle. La Quatrième République (1946-1958) est celle des premiers bouleversements en matière de politique culturelle. Elle favorise l'émergence des bibliothèques publiques, soutient la mise en place des musées départementaux et municipaux (SAEZ 2014). Les archives ne restent pas en retrait puisque le Musée de l'Histoire de France (Archives nationales), sous l'impulsion de Charles Braibant, son directeur, est le premier à proposer un service éducatif déjà en 1949. Il note alors que :

*« Le service éducatif a pour objet de mettre les élèves des différents ordres d'enseignement en contact direct avec les documents d'histoire au moyen de visites commentées du musée de l'Histoire de France ... son personnel, placé sous la direction d'un archiviste aux Archives nationales est composé uniquement de membres de l'enseignement mis à ma disposition. »*

*(Braibant 1950, cité dans Laubie 2012, p. 152-153)*

Si cette décision ne concerne alors que les Archives nationales, elle ne tarde pas à se généraliser grâce à la circulaire du 5 novembre 1951. Dès lors, les archives départementales entreprennent la mise en place d'un service éducatif au sein de leur structure. Il s'agit là de ce que d'aucuns reconnaissent comme la fondation des services éducatifs au niveau national. Cette volonté de mettre le jeune public aux prises avec son passé régional n'en sera que raffermie avec la nomination d'André Malraux au ministère pour l'Art et la Culture, ministère fraîchement créé en 1959. Le premier site à instaurer un tel service est celui des Archives départementales du Puy-de-Dôme en février 1952 (James-Sarazin 2006, pp. 261-262). Son succès est retentissant et les autres départements l'imitent rapidement. Vingt services sont en fonctionnement en 1957 et soixante-sept en 1977 (Pétillat 2016, pp. 7-8).

Le système ne cesse d'évoluer. Initialement prévu pour les classes du secondaire, les archives ouvrent leurs portes aux primaires en 1970 (Pétillat 2016, pp. 7-8). Le développement de ces services suit la conception que le gouvernement a de la culture. Ainsi, la valorisation des archives auprès des scolaires passe de la vision du service éducatif à l'action culturelle et éducative (Neuschwander 1999, pp. 106-107). La démarche s'inscrit alors dans un plan plus global de médiation culturelle.

Les Archives départementales s'associent en 1992 à l'institut universitaire de formation des maîtres afin de sensibiliser les enseignants à l'utilisation de sources qui soient proches des élèves. A l'heure actuelle, un grand nombre d'institutions proposent elles aussi d'assurer (ou de confirmer) la formation des enseignants (Benxayer 2009, pp. 5-6). Les Archives nationales instaurent ainsi « les mercredis des Archives », où les professionnels de l'éducation, tous niveaux confondus, peuvent aborder des thématiques bien spécifiques (Archives nationales 2017a). Les Archives départementales du Loiret offrent elles aussi une formation pour les enseignants (Archives départementales du Loiret 2013).

Si les institutions municipales ne bénéficient pas systématiquement d'un soutien étatique afin de mettre en place de tels services, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles proposent tout de même des actions pédagogiques. Une enquête menée en 1991 auprès de trois cent septante-huit archives municipales (Roubeaud 1993) donne une idée de l'ampleur de ces pratiques. Deux cent-quarante services ont répondu. Sur ces derniers, seize disposent d'un service éducatif « officiel ». Quarante-deux en proposent les activités mais sans être légitimées pour autant. Enfin, cent soixante et onze institutions ne peuvent malheureusement

s'engager dans cette voie, généralement en raison de problèmes logistiques. Huit services enfin souhaiteraient néanmoins créer un service éducatif.

#### **4.1.2.1 Un service bipartite**

Initialement, le service éducatif d'une institution archivistique repose sur la collaboration entre un ou des professeur/s délégué/s par l'Education nationale et le service en question. Dès 1988, nous assistons à la formation d'un noyau d'archivistes pour la gestion du service éducatif dans certaines institutions (Pétillat 2016, pp. 13-15, Neuschwander 1999).

Toutefois, avec les difficultés économiques rencontrées par la France ces dernières décennies, il est possible de constater le recul du nombre d'archivistes préposés aux actions éducatives. De même, certaines institutions se retrouvent-elles dénuées d'enseignants en complément à leurs ressources internes (Pétillat 2016, p. 23).

##### *4.1.2.1.1 Enseignants*

Les enseignants sont nommés lors d'un appel à candidature (Académie de Rennes 2013, Académie de Créteil 2017). Ils sont ensuite évalués par le recteur d'académie suite à la proposition de la commission de recrutement. Cette dernière peut être de deux types. Elle peut, pour ce qui concerne les petits degrés, être composée du délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), de l'inspecteur d'académie, du directeur des services départementaux de l'Éducation nationale et enfin du responsable de l'institution culturelle (Académie de Toulouse 2007). Dans le cas d'enseignants du second degré, nous retrouvons le même DAAC et le responsable du service d'archives mais en collaboration avec le/s représentant/s des corps d'inspection disciplinaire (Pétillat 2016, pp. 128-129, Neuschwander 1999, pp. 109-110).

Durant son mandat, l'enseignant désigné (Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche 2010) a pour tâche :

- L'information et la promotion en milieu scolaire des actions mises sur pied par l'institution archivistique.
- L'élaboration d'un programme d'activités culturelles adapté à chaque âge.
- La mise en place de formations disciplinaires et interdisciplinaires à destination des enseignants.
- La production de ressources pédagogiques.
- La rédaction d'un bilan annuel du travail effectué.

Tout au long de son partenariat, reconductible d'année en année, le professeur-relais est sous la tutelle du responsable des archives où il œuvre ainsi que sous celle,

administrative, du DAAC (Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche 2010, p. 2). En échange de sa collaboration, il bénéficie d'heures de décharge afin de mener à bien sa mission dans le service culturel, à condition naturellement qu'il n'y soit pas déjà réquisitionné pour un temps complet.

#### 4.1.2.1.2 *Institution*

Afin que les enseignants, habituellement nommés « professeurs-relais », mènent à bien leur mission, les services concernés par la venue d'un professeur doivent également répondre à certaines contraintes. Ce sera par exemple ces derniers qui définiront le projet du service éducatif et non le délégué pédagogique.

La convention de partenariat de l'Académie de Toulouse mentionne aussi le fait que les archives se doivent d'assumer entièrement tous les frais, qu'ils soient relatifs à l'élaboration du matériel pédagogique ou à la logistique (logement ou frais de déplacement de l'enseignant) (Académie de Toulouse 2007).

Aux archives également de mettre à disposition du préposé un ou plusieurs de leurs employés. Vraisemblablement, la question de l'accueil des scolaires pose problème. Est-ce à l'archiviste ou à l'enseignant de les accueillir ? La question semble tranchée du point de vue de l'Education nationale mais nous constatons que dans la pratique, la frontière est floue. 61% des enseignants se préoccupent non seulement de la conception de la médiation, mais également de l'action auprès des scolaires (Pétillat 2016, p. 27).

Ainsi il ressort de l'étude en ligne menée en 2014 auprès de soixante-trois archives départementales (sur les cent une que compte l'Hexagone) et vingt services municipaux (sur les cent quarante-cinq initialement contactés) que la majorité des enseignants délégués ont en charge non seulement la mise en place des outils pédagogiques (brochures, dossiers, expositions, etc.) et la préparation des visites mais encore participent activement à la venue des élèves. Les tâches alors de l'enseignant se définiront au cas par cas, selon sa place au sein du service et la disponibilité du personnel. Plus ce dernier sera formé à la médiation, meilleur sera le partage. Certains services, à l'instar des Archives départementales de la Sarthe, proposent même la diversification des animateurs en fonction du public. Les nouveaux venus sont accueillis par les enseignants, les habitués par les archivistes (Pétillat 2016, p. 28).

La collaboration entre ces deux éléments sera particulièrement visible au moment de l'élaboration des supports pédagogiques. Les archivistes seront généralement ceux qui sélectionneront les sources à mettre à disposition des enseignants.

#### **4.1.2.2 L'action pédagogique en quelques chiffres**

Les données statistiques du réseau des archives de 2013 à 2015 ont servi de base afin d'avoir une vision globale de la médiation scolaire dans ces services (Archives de France, 2017a). Il en ressort qu'un grand nombre d'institutions propose de telles actions. Ainsi, 97% des archives départementales accueillent des scolaires en 2015 (Archives de France 2016d), ce qui s'avère peu surprenant compte tenu des efforts menés autrefois par Charles Braibant à ce niveau. Les Archives communales et intercommunales affichent un résultat plus modéré avec 50.9% en 2015 (Archives de France 2016b) soit une légère baisse depuis l'année précédente. D'une façon générale, les résultats varient peu, quel que soit le niveau de l'institution en question.

A ces institutions, il faut encore ajouter deux services nationaux sur les cinq existants, soit le Centre historique des Archives nationales et le Centre des archives du monde du travail. Enfin, un seul service d'aides à l'archivage des centres de gestion sur les quarante-trois répertoriés par l'enquête de 2015 dispose d'un tel service. Il n'en demeure pas moins qu'au total, trois cent trente-neuf sites, soit légèrement plus de la moitié de tous ceux sondés (55%), ont reçu des scolaires en leur sein (Archives de France, 2017a).

#### **4.1.3 Le Québec**

Le Canada, sans doute influencé par Carol Couture, mise beaucoup sur la diffusion des archives. La Loi sur les Archives publiques et la conservation des documents de l'Ontario stipule en effet qu'il faut « *encourager l'utilisation publique des documents d'archives de l'Ontario en tant que ressource essentielle pour l'étude et l'interprétation de l'histoire de la province. 2006, chap. 34, Annexe A, art. 1.* » (L.O. 2006). Les actions culturelles orientées grand public sont pléthore<sup>12</sup> et l'étroite collaboration entre la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec (BAnQ) permet la mise en place de nombreux ateliers, comme « *l'affiche québécoise en vue panoramique* » (BAnQ 2017c), des visites guidées ou autonomes, ou encore des colloques pour les élèves/étudiants les plus avancés (collège et université). Notons le fait que les centres d'archives de cette institution ont proposé pour 2015-2016 seulement deux activités culturelles mais que ces dernières ont réuni largement plus de participants, cent quarante-sept pour être exact, que pour la seule et unique manifestation en 2014-2015 avec vingt-deux adhérents (BAnQ 2016, p. 53).

---

<sup>12</sup> Voir Institut de la statistique du Québec 2006a.

Les BAnQ proposent en outre des sources textuelles, visuelles ou sonores pour enrichir les cours, de même que des pistes pédagogiques pour les enseignants de français et d'histoire. Dans ce cadre spécifique, il s'avère néanmoins difficile d'avoir une estimation précise de la part d'activités scolaires en relation avec la Bibliothèque ou les Archives. Pour 2015-2016, leur nombre diminue, sans doute en raison des restrictions budgétaires, les classes se retrouvant ainsi entravées dans leur démarche de découverte (BAnQ 2016, p. 28).

Bien entendu, les services d'archives ne se limitent pas à ces centres. La société d'histoire de Sherbrooke permet, par exemple, aux classes du primaire de se plonger en une heure, une heure trente, dans les célébrations passées de Noël au Québec (Société d'histoire de Sherbrooke 2017). Contrairement aux institutions françaises, la visite est par contre payante. Certaines institutions proposent des bornes interactives, comme les archives de l'Université du Québec à Montréal (UQAM 2015), d'autres comme la BAnQ, des expositions virtuelles.

Souvent, les services d'archives sont combinés à des musées. Il est alors difficile de distinguer à quel secteur, du musée ou des archives, les actions culturelles jeune public sont rattachées. Le Musée de la Gaspésie propose ainsi une application mobile « *Amuse Personnage* » pour IPad ou encore un GéoRallye, le GPS remplaçant la carte pour découvrir le musée (Musée de la Gaspésie 2017a et b). Le Musée de la Civilisation de Québec (MCQ) et son service d'archives ont su exploiter l'actualité, en l'occurrence la vente d'un ouvrage d'Audubon de 1838. Vendu par Sotheby's en 2010 pour 11,4 millions de dollars canadiens, ils ont su mettre en place un événement valorisant leurs fonds en présentant leur propre exemplaire. Dès lors, le MCQ propose chaque année une événement « *Rares et Précieux* » (Delrieu 2014).

Il n'en demeure pas moins que l'action éducative ne se justifie manifestement pas systématiquement. Certains services, en effet, n'intègrent pas dans leurs missions de volet de diffusion, comme la Ville de Québec (Courchesne 1999).

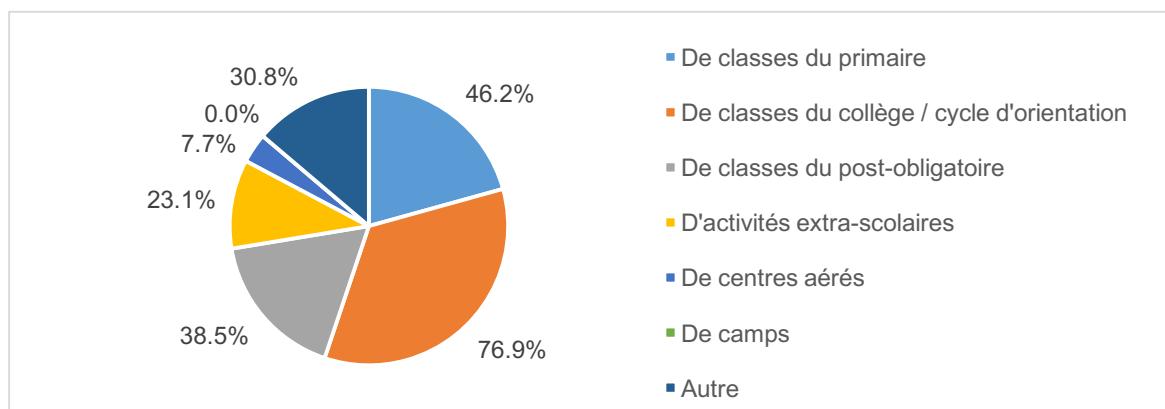
#### **4.1.4 La Suisse romande**

La Suisse romande n'a pas bénéficié, à l'instar de sa proche voisine, de l'élan provoqué par la démocratisation culturelle en matière de médiation. Si la mise en valeur des archives est clairement mentionnée dans la Loi fédérale sur l'archivage (LAr) à l'article 17 (LAr 1998), il n'en demeure pas moins que le public visé par ces démarches est rarement jeune. Celles entreprises par les institutions helvétiques pour faire connaître leurs fonds s'adressent plus spécifiquement à un public d'adultes, que

ce soit par des conférences, des expositions, des visites à l'occasion de la journée du patrimoine et des cours en collaboration avec les universités.

Afin d'évaluer précisément la popularité de telles pratiques dans les institutions archivistiques romandes, un questionnaire en ligne leur a été envoyé. Soixante institutions ont été contactées, qu'elles soient publiques ou privées. Cinq d'entre elles ont généré un message « hard bounce » (message refusé), généralement suite à un expéditeur inconnu (les archives musicales de la BCU et le service des manuscrits de la même institution, la cinémathèque et enfin le service archivistique de l'Office des Nations unies à Genève). Une seule adresse de destinataire n'était plus valide (la Radio Suisse Romande). Certaines institutions ont seulement partiellement répondu au sondage mais ont cependant précisé leurs positions en nous contactant par courriel (les archives de Nestlé, celles du CICR et celles communales de la Chaux-de-Fonds). Comme le taux de réponses final au sondage se monte à 60%, ces actions peuvent être considérées comme représentatives de ce qui se passe au niveau romand. Une première constatation s'impose : 63,89% des participants n'offrent pas d'activités pédagogiques. Parmi les 36,1% qui mettent en œuvre une ou plusieurs actions, se retrouvent les publics suivants :

Figure 7 : Typologie du jeune public



(Source : adapté de l'enquête)

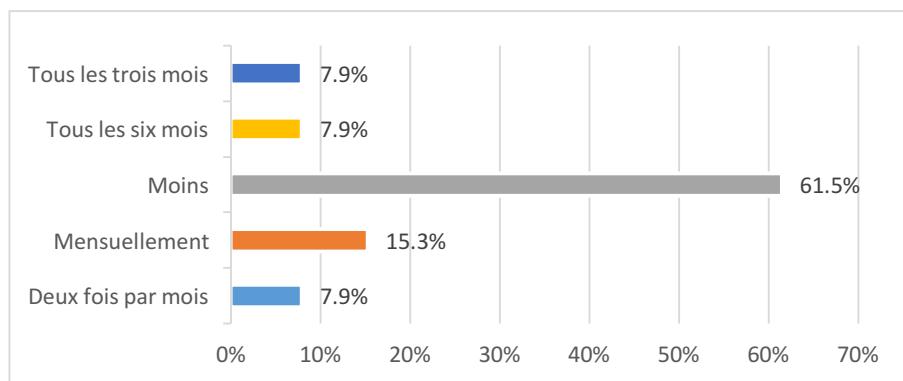
La préférence va incontestablement aux classes de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> HarmoS. 46,2% des visiteurs proviennent du primaire, contre seulement 38,5 % du secondaire. Les archives de la Collection suisse de la danse à Lausanne, les Archives de l'État du Valais (AEV) et les archives historiques de Nestlé représentent les 23,1% à soumettre des activités extra-scolaires. Les AEG sont, quant à elles, les seules à proposer l'équivalent d'un centre aéré avec Passeport vacances. Enfin, dans la catégorie « autre », nous retrouvons les archives de la Ville de Sion, qui proposent également

des interventions en classe pour les apprentis et celles de Pully, qui accueillent des visiteurs de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> dans le cadre de la journée *Oser tous les métiers*.

#### 4.1.4.1 Fréquence des accueils scolaires

La fréquence de ces prestations est passablement variable. Les Archives de la Ville de Fribourg, celles de la Ville de Sion, de la Collection de la Danse, de la commune de Meyrin, les Archives de Montreux, celles de Pully, de la Ville de Neuchâtel ainsi que de Carouge accueillent des enfants environ une fois par année ; le Conseil œcuménique des Églises reçoit des scolaires tous les six mois ; les AEV tous les trois mois ; les Archives de Rolle et les AEG mensuellement ; enfin l’Institut Voltaire de façon bimensuelle.

Figure 8 : Fréquence des accueils scolaires



(Source : adapté de l’enquête)

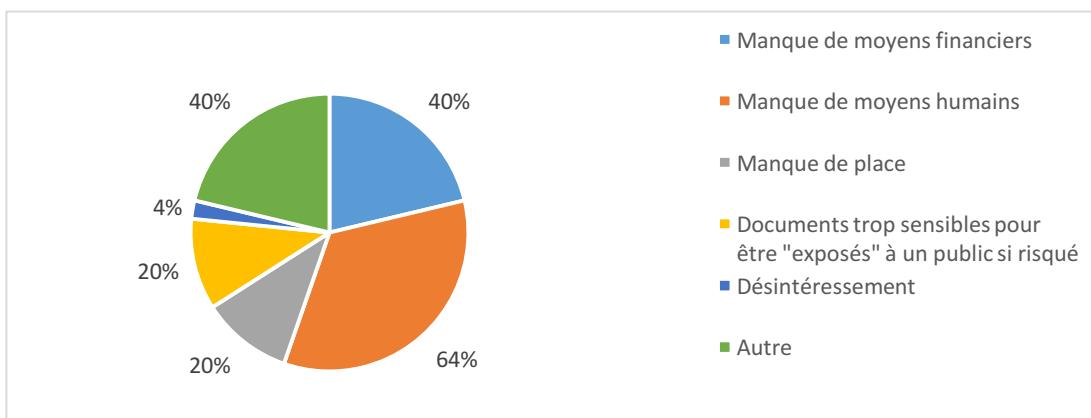
#### 4.1.4.2 Raisons au manque de médiation scolaire

Les raisons à l’absence ou, tout du moins, à une fréquentation relativement basse des institutions archivistiques romandes tiennent, ainsi que le démontre le graphique ci-dessous<sup>13</sup>, essentiellement à des contraintes récurrentes que nous retrouvons d’ailleurs dans de nombreux pays, comme les carences en moyens humains et financiers.

Parmi les causes invoquées, citons également des archives privées ou les sujets trop spécifiques pour un tel public (Patek Philippe, les archives du Centre international de recherches sur l’anarchisme, celles du Conseil œcuménique des Églises, ou les Archives de la construction moderne), une inadéquation aux missions de l’institution (Fondation Jean Monnet pour l’Europe) ou encore le manque de succès rencontré lors des dernières propositions (Archives communales de Morges).

<sup>13</sup> Basé sur les réponses de vingt-cinq participants.

Figure 9 : Raisons de la rareté de la médiation scolaire.



(Source : adapté de l'enquête)

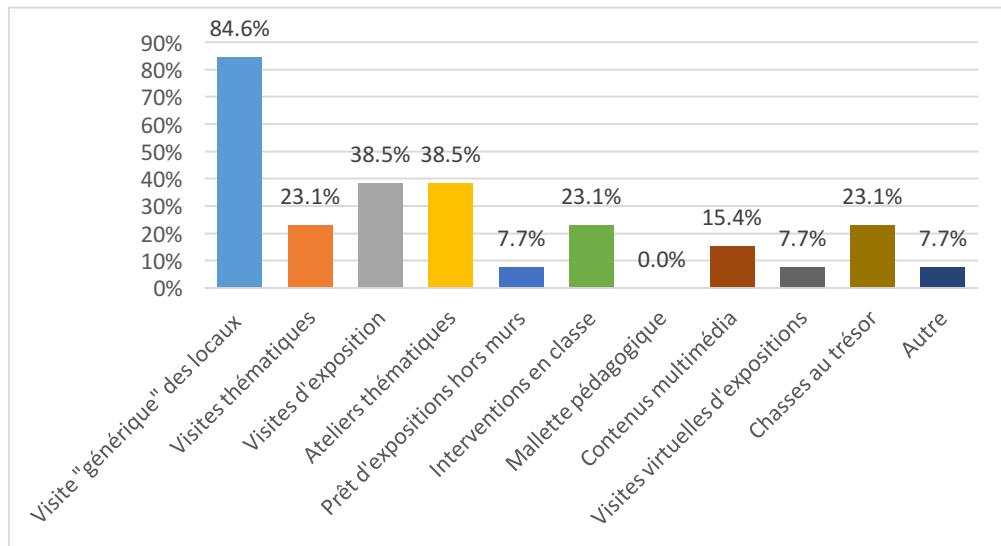
## 4.2 Typologie des activités proposées

Au départ, les services éducatifs se bornaient à proposer des visites des locaux et de les étoffer avec l'analyse de quelques documents-clés. Avec le temps, les institutions ont développé quantité d'outils et d'ateliers propres à transférer la connaissance aux jeunes.

L'enquête française en ligne de 2014 démontre que la majorité des archives qui y ont participé offrent une visite de leur service (95% environ, c'est-à-dire neuf institutions sur dix), ce qui s'avère peu surprenant si nous considérons que Carol Couture lui-même évoque cette principale démarche (Couture 2011, p. 386). Les ateliers thématiques représentent la seconde façon de susciter l'émotion des élèves (87% des sites la proposent). Suivent ensuite les expositions (80%), les ateliers manuels (54% env.), les lectures d'archives à égalité avec les parcours-découverte (22% env.), les projections de films (18% env.), les expositions itinérantes et l'offre périscolaire (12% env.) et enfin les spectacles (10%) (Pétillat 2016, p. 40).

Les institutions suisses romandes pourvoient elles aussi majoritairement à des visites de leurs locaux (84%, soit onze répondants sur treize). Suivent les visites d'exposition et les ateliers thématiques, chacun avec 38.5 % (cinq participants à chaque fois). Les visites thématiques, les interventions en classe et les chasses au trésor viennent ensuite avec 23.1%, soit trois institutions par activité. Les archives municipales de Rolle et les AEV proposent chacune du contenu multimédia (15.4%) mais aucune ne propose de mallette pédagogique.

Figure 10 : Activités proposées dans les services d'archives suisses romandes



(Source : adapté de l'enquête)

Les activités présentées se divisent généralement en deux grandes catégories : celles proposées dans l'enceinte de l'institution ou celles extra-muros.

#### 4.2.1 Intramuros

Cette classification englobe tous les projets qui mettent directement en relation les archivistes et/ou médiateurs (enseignants) et le public scolaire.

##### 4.2.1.1 La visite

Parmi les modes de découverte récurrents se retrouve sans surprise dans tous les pays francophones retenus, la visite du service d'archives. Les médiateurs expliquent alors aux élèves le fonctionnement de l'institution, du circuit du document à la salle de lecture en passant par la restauration. Elle dure en moyenne entre une et deux heures : « *La visite du dépôt est l'occasion de présenter les missions de tout service et de montrer la variété des documents conservés, du XIe au XXIe siècle.* » (Archives départementales des Deux-Sèvres 2012). Les Archives départementales de la Somme proposent en complément à la visite une initiation à la recherche historique avec manipulation de registres militaire et d'état civil, de plans, de livres et de journaux, l'audition d'une bande sonore sur les *bruits de l'histoire* et enfin un questionnaire (Archives départementales de la Somme [2016]).

Si elles sont généralement présentées sous forme de visites très conventionnelles, elles sortent parfois des sentiers battus. Ainsi, les archives municipales de Rolle, les

AEV, les archives historiques de Nestlé<sup>14</sup> ainsi que celles départementales de Lozère proposent une chasse au trésor (Archives départementales de la Lozère 2012), une façon didactique et ludique de présenter l'institution aux élèves du CP et CE1 (3-4 HarmoS). Citons encore les prouesses du service éducatif des Archives départementales du Tarn, qui a su associer culture orale et écrite lors d'une visite contée qui a le mérite d'emmener les enfants dans les tréfonds de l'institution sans pour autant avoir besoin de s'y déplacer (Archives départementales du Tarn 2012). En Haute-Savoie, les jeunes visiteurs se transforment en détectives. *Carnet de l'enquêteur* à la main, ils aident le gardien des Archives, Hippo, à résoudre une énigme. La palme de l'originalité revient sans conteste aux Archives départementales de Haute-Garonne qui proposent un parcours tactile. Cinq boîtes, cinq surprises à deviner (Archives départementales de Haute-Garonne 2017).

Les visites ne se limitent pas systématiquement aux bases du service. Elles peuvent également concerter des expositions temporaires ou bien même être thématiques. Les Archives départementales de la Haute-Saône proposent ainsi les grandes périodes historiques, comme La Révolution Française, celle industrielle du XIXe siècle, ou l'histoire locale (Archives départementales de la Haute-Saône 2017b). Ces venues aux archives départementales ou municipales sont souvent le point de départ d'une collaboration avec la classe en question. Il n'est en effet pas rare qu'elles reviennent ensuite pour un atelier thématique.

Du côté helvétique, la Médiathèque Valais, en collaboration avec *Etincelles de culture à l'école*<sup>15</sup>, propose une immersion dans les archives audiovisuelles (Service de la Culture de l'État du Valais 2017a). Les Archives d'État du Valais, très actives dans le domaine pédagogique, proposent quant à elles une visite interactive, toujours par le biais susmentionné (Service de la Culture de l'État du Valais 2017b). Enfin, les archives historiques de Nestlé ont fortement collaboré au développement d'expositions pour leur musée, mettant par exemple à disposition des « photos d'archives et des objets serv[ant] de décor et familiaris[ant] grands et petits avec des époques antérieures et des sujets historiques de l'industrialisation et l'alimentation » (Lavanchy 2017).

---

<sup>14</sup> Selon les résultats individuels au sondage.

<sup>15</sup> Projet comparable à *École et Culture* à Genève. Soutenu par le Service de la culture du Valais, il encourage les actions culturelles dans les établissements scolaires.

#### 4.2.1.2 Ateliers thématiques

Les ateliers thématiques peuvent prendre des formes variées. Celle traditionnelle confronte les élèves à des sujets préalablement sélectionnés par leur enseignant et les mène à se mesurer aux documents d'archives. Parmi les sujets récurrents, se retrouvent l'histoire de l'écriture, la vie locale ou les grandes périodes de l'histoire, avec la prépondérance de 14-18 suite à sa récente commémoration, mais aussi la question de la citoyenneté, comme aux Archives départementales du Val-d'Oise (Archives départementales du Val-d'Oise 2017b). Des sujets inhabituels, comme la visite « *parcs et jardins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* » proposée par les Archives départementales des Yvelines peuvent parfois voir le jour (Archives départementales des Yvelines 2017a).

Ces ateliers peuvent être construits comme le développement de manifestations bien particulières : expositions temporaires, commémorations, etc. Les activités pédagogiques proposées par les Archives nationales sont, par exemple, extrêmement diversifiées (Castagnet 2012, p. 77).

La BAnQ a quant à elle choisi de se réapproprier les archives dans le cadre d'un travail sur la médiation sociale et sur une vie sans violence. Le « *Projet LOVE* », mené conjointement par cinq jeunes, des archivistes et des bibliothécaires du site, a donné lieu à une exposition des œuvres créées d'après les archives locales (BAnQ, 2017a). Les Archives et le Musée de la Littérature ont monté une exposition sur les « *130 ans de théâtre belge, de Maeterlinck à Guy Denis* ». A cette occasion, diverses activités ont été proposées aux adolescents, comme le jeu théâtral ou la réécriture (Maison de la culture d'Arlon 2016). Mais une fois encore, s'il s'agit bien de la présentation de documents archivistiques, le service d'archives directement n'a pas donné lui-même l'impulsion. Le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire a également présenté en collaboration avec ses archives, diverses animations pour petits et grands. Elles naviguaient de l'immersion dans la guerre de 14-18 par le biais de photos (8-14 ans) à la « *Dangereuse propagande* » (10-14 ans) et surtout les « *Archives à la loupe* » (dès 16 ans) (Musée royal de l'armée et d'histoire militaire 2017). Dans le même esprit, mais beaucoup plus proche de Genève, la Fondation Martin Bodmer a su mettre en valeur sa collection pour le jeune public en proposant des visites adéquates et des ateliers thématiques (Fondation Martin Bodmer 2017b).

Lorsque l'infrastructure s'y prête, donc, il n'est pas rare de voir apparaître dans certains établissements archivistiques des ateliers plus axés sur la pratique, c'est-à-dire manuels. Ils s'adressent en majorité aux élèves les plus jeunes, ceux qui n'appréhenderont le milieu archivistique qu'en participant avec leur créativité propre.

Un des avantages non négligeables de ces options est d'être pluridisciplinaire : histoire, français, arts visuels, etc., autant de disciplines sollicitées dans de tels ateliers.

Parmi les offres les plus fréquentes se trouve en tête la calligraphie. Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine donnent l'occasion aux élèves du CE2 à la 5<sup>e</sup> (5-9 HarmoS) de se familiariser avec cette pratique (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine 2015). Parfois, ces ateliers sont même suggérés comme loisirs aux enfants. À Toulouse, les jeunes scribes travaillent à partir d'un bestiaire (Archives départementales de Haute-Garonne 2016).

Parmi les grands classiques proposés, nous retrouvons également celui sur la sigillographie. Cette thématique remonte déjà à 1988 aux Archives nationales (Castagnet 2012, pp. 83-98). Pourquoi avoir recours à de tels objets, comment se présentent-ils ? autant de questions alors abordées, avant de passer à la pratique en fabriquant directement un sceau en argile (Archives départementales de la Corrèze 2017).

Viennent ensuite l'héraldique, la reliure, la gravure (Archives départementales de Seine et Marne 2017a) et la généalogie. Des ateliers plus originaux font parfois leur apparition, comme *le Bal de la Princesse* aux Archives nationales ou *le Trésor du connétable* (Castagnet 2012, pp. 129 et 137-139). Reconnaissions que les fonds d'archives étant extrêmement vastes, il suffit de laisser libre cours à la créativité des médiateurs pour trouver des sujets originaux.

#### **4.2.2 Extra-muros**

Pour vaincre les problèmes liés au déplacement des scolaires et afin de permettre une meilleure visibilité des archives dans les établissements scolaires, diverses alternatives ont été mises en place.

##### **4.2.2.1 Le prêt d'exposition**

Les expositions itinérantes sont parmi les options favorites des services d'archives français puisque, selon Christine Pétillat et Brigitte Guigueno, 75% d'entre eux en disposent. Ce service remonte déjà à 1980 et aujourd'hui, quasiment toutes les institutions en proposent au moins une (Pétillat 2016, p. 52).

Bien que fortement sollicitées par les établissements scolaires, elles ne sont nullement limitées à ces derniers. Les médiathèques, les offices du tourisme, les maisons de retraite et mairies peuvent tout aussi bien les recevoir (Archives départementales de Loire-Atlantique 2017). Elles se présentent généralement sous forme de panneaux,

d'affiches, comme aux Archives départementales des Pyrénées orientales, ou de bâches, à disposition pour une durée de deux à trois semaines, gratuitement (Pétillat 2016, p. 52). L'emprunteur de charge de régler les transports. Enfin, en guise de caution, une attestation d'assurance est passée entre les deux contractants.

En Suisse, seules les archives de la Ville de Fribourg (AVF) proposent ce type de service<sup>16</sup>. Tout comme les institutions françaises, elles mettent à disposition non les originaux, sauf exception, mais des fac-similés « mis en scène » (Dessonnaz 2017). Si le prêt concerne rarement les écoles, s'adressant davantage à d'autres musées, à l'Office du Tourisme ou encore à la Bibliothèque de la Ville, les archives proposent fréquemment des visites guidées aux classes.

#### **4.2.2.2 Animations en classe**

Il ne faut pas confondre animations en classe par un archiviste ou un médiateur/intermédiaire et préparation à une visite scolaire des archives. Dans le premier cas, il s'agit d'une animation à part entière. Le second quant à lui met en avant une immersion dans le milieu par le biais de documentation préparée avant tout pour les enseignants ou par le prêt de mallettes pédagogiques.

Parfois, certaines institutions privilégient l'intervention d'un archiviste en classe. Quatre structures helvétiques proposent cette démarche, soit les archives municipales de Rolle, celles de la Ville de Fribourg, celles de Sion et enfin les archives de la Ville de Lausanne. Du côté fribourgeois, le souci majeur réside dans la volonté de sensibiliser les élèves au patrimoine. Cette démarche passe généralement par une collaboration lors de la rédaction des travaux de maturité au Collège St-Michel portant sur l'histoire fribourgeoise (Dessonnaz 2017). Les archives lausannoises proposent quant à elles des activités en classe tous les deux ans, en collaboration avec les activités culturelles proposées par la ville. Il s'agit alors de présenter le métier de façon indirecte (Dekens 2017). Frédéric Sardet avait d'ailleurs déjà lancé le mouvement en 2006-2007.

Du côté du Canada, l'animation la plus intéressante en classe est celle du portefeuille archivistique relaté par Héon (Archives nationales du Québec 1995). L'activité s'étend sur un mois environ et implique non seulement les élèves mais également leur famille, ce qui s'avère un plus en matière de mise en valeur. En France, les services archivistiques font généralement appel aux professeurs relais mais sortent parfois des

---

<sup>16</sup> Selon les résultats individuels au sondage.

sentiers battus pour proposer des lectures d'archives (Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2017a).

#### **4.2.2.3 L'archivobus**

L'archivobus est une particularité française. Depuis 1984, il parcourt le département des Bouches-du-Rhône à destination, tout d'abord, du public scolaire excentré, ensuite de la population des petites et moyennes villes. Combinant diffusion audio-visuelle et exposition (reproduction), il se prête particulièrement bien à la médiation scolaire (Herrera 1993).

Fort de cette expérience, les archives de Seine-et-Marne ont elles aussi mis en place un tel service de desserte avec leur « *Mobil'Histoire77* » (Archives départementales de Seine-et-Marne, 2017b). Lorsque cela est possible, même les archives municipales y recourent. Celles de Béthune ont utilisé un « bus » semblable à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale (Laurent 2014). Néanmoins, cette pratique reste encore rare. Il est vrai qu'elle engendre un certain nombre de contraintes, de la conduite du véhicule aux autorisations de stationnement.

### **4.2.3 Supports pédagogiques**

Les archives proposent des actions de médiation directe telles que nous venons de le voir. Les services éducatifs en proposent cependant aussi sous une seconde forme, indirecte cette fois. Elle se concrétise alors par des dossiers et des supports pédagogiques à télécharger ou non, des mallettes, des vidéos ou encore des expositions virtuelles.

#### **4.2.3.1 Dossiers et documents pédagogiques**

Selon les services, les dossiers peuvent être tantôt très complets, tantôt relativement minces. De même peuvent-ils être numériques ou papier. Dans le premier cas, ils servent généralement à la préparation des cours par les enseignants ou à leur future venue. Dans le second cas, ils sont surtout destinés à maintenir la concentration des élèves lors de la visite ou de l'atelier.

Bien que les Archives de l'État en Belgique ne disposent plus de services pédagogiques à proprement parler, elles s'efforcent toutefois à préserver le public scolaire en mettant à leur disposition des thématiques historiques. Aux enseignants de creuser et de chercher le document souhaité (Archives de l'État en Belgique 2017c). Le Québec développe davantage le secteur puisque la BAnQ propose des sources textuelles, visuelles ou sonores aux enseignants pour la préparation de leurs cours (BAnQ 2017b). Mais il s'agit plutôt d'un accès privilégié aux ressources en ligne, sans

intervention d'archivistes ou de médiateurs en matière de préparation. Le groupe d'archivistes de la région de Montréal fournit quant à lui certains dossiers thématiques à télécharger (Ville de Montréal 2007a et 2007b). Finalement, il ne faudrait pas oublier Héon et son portefeuille, dont nous avons déjà parlé précédemment. Il représente un support adéquat et motivant non seulement lors de la séance mais également pour être conservé par la suite (Archives nationales du Québec 1995).

La Suisse fait également partie des parents pauvres en matière de médiation indirecte. Seuls 14.3% des institutions, en l'occurrence seulement deux sur quatorze à avoir répondu, distribuent des dossiers aux élèves. Les AVF et les AEV proposent toutes deux des reproductions et l'approfondissement d'une thématique. Dans la majorité des cas, les participants s'en servent comme complément à leur visite. Néanmoins, trois institutions sur les cinq ayant répondu jugent tout de même utile de les proposer aux élèves. En ce qui concerne le matériel pédagogique alloué aux enseignants, 100% des répondants<sup>17</sup> estiment que préparer les élèves en amont permet d'augmenter la réceptivité des élèves et de mettre davantage en valeur leur institution.

La France reste indubitablement en tête des producteurs documentaires. Généralement, les supports s'articulent en deux ou trois parties, à savoir des fac-similés, une sélection de documents originaux dûment légendés et une transcription ou une traduction de ces derniers. Ils sont présentés sous forme de feuillets ou de brochures. Lorsqu'ils sont à télécharger, ils portent parfois le nom de *cartable numérique*, à l'instar des Archives départementales des Landes (Archives départementales des Landes 2017). Parfois, ces publications se développent tant qu'elles donnent lieu à des périodiques online, comme les bulletins du service éducatif des Archives Départementales de la Haute-Saône (CANOPÉ - direction territoriale, académie de Besançon et Dijon 2016).

Il ne s'agit pas systématiquement d'outils de présentation. S'y trouvent également des questionnaires (Archives départementales de l'Aisne 2013), des énigmes (AEV<sup>18</sup>) ou des livrets-jeux (Archives départementales de Vaucluse 2014).

#### **4.2.3.2 Mallettes pédagogiques**

Inconnues en Belgique, au Québec et en Suisse au niveau archivistique, les mallettes pédagogiques rencontrent un succès certain en France. Plusieurs archives

---

<sup>17</sup> Soit six institutions au total.

<sup>18</sup> Selon les résultats individuels obtenus lors du sondage.

départementales françaises mettent à disposition des classes de telles valises. Au total, 14% d'entre elles se sont lancées dans l'aventure (Pétillat 2016, p. 59). Conçues initialement pour assurer la création d'un objet en relation avec le monde archivistique, ces mallettes abordent souvent des thématiques comme la sigillographie, l'héraldique, la calligraphie ou l'enluminure. Mais elles peuvent tout autant traiter de domaines aussi diversifiés que l'habitat rural (Archives départementales de Seine-et-Marne 2011), les parcs et jardins (Archives départementales des Yvelines 2017a), l'histoire locale, le fil rouge entre l'histoire et l'écriture (Archives départementales du Tarn 2017a) ou même proposer des ateliers (Archives départementales des Yvelines 2017b et Archives du Pas-de-Calais 2017). Le service le plus intéressant, en ce qui nous concerne, est celui des Hauts-de-Seine. Celui-ci a en effet choisi de faire découvrir aux élèves autant les bases de l'archivistique que le patrimoine régional. Il propose d'aborder ces thèmes par le jeu, avec, entre autres, un puzzle, une boîte contenant un objet mystérieux et naturellement des fac-similés d'archives (Archives départementales des Hauts-de-Seine 2017).

#### **4.2.3.3 Le numérique**

Force est de constater l'augmentation du numérique dans notre civilisation. Les archives n'y font pas exception. Elles ont d'ailleurs généralement su profiter de cette occasion pour diffuser plus largement leurs fonds.

Les AEV ont ainsi mis à disposition du public un film baptisé *Archivas*. Alliant humour et sérieux, ces courts modules donnent une vision globale et actuelle des archives valaisannes et de ses missions (AEV 2017a). Mais ces dernières ne s'arrêtent pas là. Elles ont également mis en ligne, cette fois spécialement à l'intention du public scolaire, une vidéo relatant le bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération (AEV 2017b).

Les expositions virtuelles foisonnent. Au Québec, citons le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe Inc. (Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2017) ou les Archives de la Ville de Québec (Ville de Québec 2016). Le Mundaneum, bien qu'une fois encore il s'agisse d'un adroit mélange entre archives et musée (Mundaneum 2016) ou les expositions virtuelles mises en place par les Archives de l'État en Belgique (Archives de l'État en Belgique 2017a) en sont deux autres exemples. En France, elles sont également pléthore (Archives de France 2017c). Les Archives nationales reproduisent par exemple fidèlement l'exposition « *Présumées coupables* » présentées in situ du 30 novembre 2016 au 27 mars 2017, laissant aux visiteurs l'opportunité de cheminer dans

les salles selon leur bon vouloir et de s'immerger dans la mise en scène (Archives nationales 2017c).

Les Archives départementales de la Manche publient régulièrement sur leur blog deux contenus à disposition des élèves et des enseignants, les *Didac'doc*<sup>19</sup> et les *Docu'Manche*<sup>20</sup> (Archives départementales de la Manche 2017a et 2017b).

Parfois, les services emploient internet à des fins ludiques. Les Archives départementales de l'Aisne mettent ainsi en ligne un espace ludique permettant de découvrir leurs fonds par le biais de puzzles et de « *pelotes de l'Aisne* »<sup>21</sup> (Archives départementales de l'Aisne 2017). Celles municipales d'Armentières ont quant à elles choisi de jouer sur les différences entre deux plans et une photographie (Archives municipales d'Armentières 2017). Enfin, un jeu interactif conduisant à l'obtention d'un diplôme d'historien en herbe est proposé au jeune public aux archives municipales de Rennes (Archives de Rennes 2017b).

Ces pratiques en matière de médiation indirecte, que ce soit des projections ou des expositions, permettent de toucher un public élargi. Elles auront tendance à se répandre dans le futur.

---

<sup>19</sup> Présentation d'une pièce d'archives particulièrement pertinente pour les élèves.

<sup>20</sup> Reproduction d'archives concernant une thématique particulière et explications, le tout destiné aux enseignants.

<sup>21</sup> Le jeu consiste à relier des portraits photographiques aux noms correspondants.

## **5. Mise en place d'une visite scolaire générique aux AEG**

Rappelons une fois encore que la diffusion fait partie intégrante des fonctions archivistiques mentionnées par Carol Couture. Ce dernier découpe même le public en différents groupes, dont celui scolaire (Couture 2011, pp. 382 et 385-386). La LArch et le Règlement d'application de la loi sur les archives publiques (RArch, titre III, art. 7 et titre IV, art. 16) sont d'ailleurs suffisamment explicites à ce propos :

« [L]es Archives d'État ont pour tâche de faciliter l'accès aux fonds d'archives, aussi bien pour les besoins administratifs que pour la recherche historique, de participer à la mise en valeur des fonds d'archives et d'encourager la constitution et la conservation de fonds d'archives privées » (LArch Ch. IV, Art. 15)

Malheureusement, faute de moyens, il s'avère souvent impossible de prendre en compte tous les publics potentiels.

## 5.1 Séquence pédagogique

Construire une séquence pédagogique implique tout d'abord de tenir compte de trois éléments majeurs. Tout d'abord, les caractéristiques du public, puis celles du lieu ainsi que, dans une certaine mesure, la correspondance au Plan d'étude romand (PER). Les deux premiers critères influencent la qualité de la présentation. Le troisième peut, quant à lui, être mis en avant dans le cadre d'un partenariat avec *École et Culture*, organisme coordonné par l'Office cantonal de la culture et du sport afin « à éveiller la curiosité culturelle des élèves dans toutes les écoles et filières » (État de Genève 2014). Il permet ainsi d'avoir une idée concrète des capacités et connaissances estudiantines. En outre, il faut impérativement fixer des objectifs SMART<sup>22</sup>, qui puissent être validés tout au long du processus.

### 5.1.1 Objectifs

Dans le cadre de ce travail, l'objectif principal est de faire prendre conscience aux élèves de leur implication personnelle et future en tant que créateurs d'archives. Les sensibiliser à cette question représente en effet un pari sur l'avenir. Plus le public sera formé sur la question archivistique, plus il sera à même de saisir l'importance d'un tel traitement et de procéder ultérieurement à une gouvernance de l'information adéquate. Pour mémoire, citons le fait que les AEG visitent régulièrement les départements et œuvrent de concert avec les archivistes de ces derniers et la Direction général des

<sup>22</sup> Spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporels.

systèmes d'information pour « permettre à l'administration d'être responsable, efficace et efficiente » (AEG 2016, p. 6).

### **5.1.2 Caractéristiques du public**

L'activité développée dans le cadre de ce travail concerne un public scolaire âgé de 11 à 12 ans en moyenne. Sans vouloir entrer dans la psychologie de l'enfant, il convient de rappeler quelques éléments propres à ce stade (entre 7 et 12 ans). Piaget relève que les individus de cet âge ont des compétences cognitives bien particulières et sont capables de « soutenir leur attention, de traiter et retenir l'information, et de planifier et contrôler leur comportement », par le biais d'un « système conscient de contrôle des pensées, des émotions et des actions » (Luna et al. cités dans Le développement cognitif [2017], p.3). Leur capacité d'attention et de concentration est donc accrue. Il convient néanmoins, pour trancher avec le cadre scolaire relativement formel, de fournir aux élèves une séquence ludique.

### **5.1.3 Caractéristiques du lieu**

La question des locaux entre bien entendu en ligne de compte dans les offres proposées. L'enquête française de 2014 (Pétillat 2016, p. 31) a mis au jour le fait que les deux tiers des services bénéficient d'un lieu particulier où accueillir les scolaires mais parfois seulement en demi-classe, faute de place. A défaut, les archives se tournent vers des alternatives relativement peu convaincantes (salle d'exposition, hall d'accueil), quitte à recourir à la location d'emplacements externes.

Contrairement à nos voisins territoriaux qui disposent souvent de pièces adéquates, les AEG doivent composer avec un bâtiment historique. Murs épais et parquets lui confèrent un charme certain. Toutefois, la salle occupée à l'occasion de telles visites ne se prête guère à la réception d'une cohorte d'enfants. Le moindre bruit s'amplifie rapidement et nécessite de hausser la voix pour le couvrir, au risque de déranger les chercheurs qui se trouvent dans la pièce avoisinante. Impossible donc de proposer une activité qui suscite une trop grande excitation (comme un quizz) ou trop de déplacements. Un brainwriting, qui aurait pourtant permis de mettre en avant les connaissances et la créativité des élèves à propos d'une thématique archivistique et historique, aurait sans doute été couronné de succès. Par manque de place et souvent très bruyant, il est impossible à maîtriser en un tel lieu. De même les parquets et la bibliothèque sise sur un des côtés de la salle sont-ils fort inappropriés à la mise en place d'ateliers créatifs.

#### **5.1.4 Correspondance au PER**

Pouvoir correspondre aux objectifs du PER permet aux enseignants de dégager quelques heures dans un programme déjà bien chargé pour réaliser l'atelier en classe et participer à la visite aux AEG.

Les éléments susceptibles d'être intégrés dans une action de médiation jeune public aux AEG touchent essentiellement la capacité à savoir rédiger des textes en se servant des outils de référence appropriés (CIIP 2017a et 2017b), celle de pouvoir trier et organiser des informations, de parvenir à estimer des grandeurs comme le temps et de savoir imaginer des représentations visuelles pour communiquer sur un sujet (CIIP 2017c, 2017d et 2017e). Enfin, une dernière catégorie, celle des sciences humaines et sociales, avec l'identification des « *relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace* » (CIIP 2017f), un chapitre particulier sur les « *traces et mémoire* » (CIIP 2017g), et enfin « *l'appropriation, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales...* » (CIIP 2017h). Certains éléments plus généraux entourent les discussions et travaux menés dans un cadre semblable. Le module FG 24 et 25 du PER, concernant l'apprentissage de la vie en commun et l'exercice de la démocratie, seront également travaillés (CIIP 2017i et 2017j).

De plus, la présence d'une référence au PER se justifie également par le souhait d'une collaboration future avec *Ecole et Culture*.

### **5.2 La visite**

La séance aux archives se divise en deux parties. Elle a finalement peu été modifiée en raison de contraintes logistiques.

La première moitié de la visite, réunissant la classe dans son intégralité, donne lieu durant une quarantaine de minutes à la présentation de divers documents. Elle s'articule autour de reproductions et permet d'entamer une discussion autour de l'archive, de sa création, de sa conservation et de ses différents supports.

Lors de la seconde partie d'une vingtaine de minutes, les élèves sont divisés en deux groupes effectuant un tournus. Le premier part découvrir les tréfonds des AEG, où leur sont présentés quelques originaux avec lesquels ils s'essaient à la paléographie ; le deuxième reste dans la salle, tente de résigner les éléments précédemment présentés sur la frise chronologique affichée au tableau et enfin, s'attèle au livret-jeux.

### 5.2.1 Le livret-jeux<sup>23</sup>

85.71% des quatorze archives romandes ayant répondu proposent des dossiers pédagogiques et 60% estiment qu'ils s'avèrent très utiles. Ce dernier résultat est à analyser avec précaution puisque seul cinq services au total se sont prononcés. Bien que généralement elles ne proposent pas de jeux, nous avons retenu l'idée du livret-jeux. Plusieurs institutions en proposent de tels, que ce soit les musées comme celui d'histoire des sciences à Genève (Musée d'histoire des sciences 2015) ou, plus imposant, le Grand-Palais, (Weigelt 2016) ou les archives<sup>25</sup>. Amélie Pecque remarque qu'il répond à plusieurs objectifs, comme de permettre « *[d'] engager une démarche de séduction entre les deux parties concernées* », ajoutant qu'il « *doit pouvoir remplir la jauge de satisfaction de l'enfant après sa visite* » (Pecque 2013, p. 28).

D'un point de vue technique, ce livret a été effectué à partir du logiciel In-design (Adobe) et contient au final un peu de théorie récapitulative ainsi que des jeux. Tous ont été élaborés à partir de logiciels en ligne. S'y trouvent des mots-croisés (The Teacher's Corner 2017), un mot-mêlé (Bacquet 2017), un code secret (Dcode 2017) et un labyrinthe (Echodelta 2017). Afin de maintenir la concentration des élèves, deux personnages inspirés des Dofus (Simsoft 2017) et spécialement mis en contexte ont été insérés.

---

<sup>23</sup> Annexe 3, p. 97.

<sup>25</sup> Comme les Archives départementales des Pyrénées-Orientales (Archives départementales des Pyrénées-Orientales 2017) ou celles de la Haute-Saône (Archives départementales de la Haute-Saône 2016).

## **6. Elaboration de la mallette pédagogique**

Définie comme outil au service des maîtres et des élèves, la mallette pédagogique est une solution depuis longtemps enracinée dans les pratiques éducatives. Proposée à l'enseignant en guise d'entrée en matière dans le monde de l'archivistique, elle renferme divers éléments, tantôt ludiques tantôt sérieux.

### **6.1 Un outil au service de la culture**

La médiathèque du Valais (Médiathèque Valais 2015) en met ainsi en prêt un vaste choix de mallettes, des jeux mathématiques à l'étude genre, en passant par les effets des facteurs naturels et Chagall. Trois concepts sont donc clairement définis : les mallettes de lecture, pour développer un appétit pour ce « loisir », celles expérimentales, proposant des kits scientifiques et enfin les thématiques. Au total, ce ne sont pas moins de quatre-vingt-sept mallettes de lecture (français, anglais et allemand) qui ont été mises à disposition depuis 1990, quarante-sept scientifiques et soixante-cinq thématiques. Si l'institution offre déjà un tel outil en 1979, sur la météorologie, la plupart de celles mises à disposition s'échelonnent de 1990 à nos jours. Le Service Ecoles-Médias de Genève (Service Ecoles-Médias 2017) et le réseau Renouvaud proposent également une trentaine de mallettes de lecture. Enfin, la Haute école pédagogique de Fribourg (HEP Fribourg 2017) prête également les deux premiers types de mallettes.

L'utilisation de tels outils ne se limite pas aux établissements scolaires ou aux bibliothèques. Les musées proposent aussi à l'occasion de telles valises. Le musée d'histoire naturelle de Fribourg peut octroyer aux classes une valise ADN (Musée d'histoire naturelle de Fribourg 2017) et des protocoles d'expériences pour une durée de 4 semaines. Le « *Petit archéologue* », activité pédagogique accompagnant la visite du site de Valère et du Musée d'histoire du Valais, permet aux enfants de s'immerger dans les tâches propres à un préhistorien aux prises avec le terrain (Musée d'histoire du Valais 2015). La classe étant divisée en deux, la méditrice prend un groupe, l'enseignant, l'autre. Ce dernier dispose alors d'une mallette contenant divers objets à toucher et de fiches pour diriger la demi-classe. Le Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg prête quant à lui « *Cache-Cache avec Niki* », une mallette ludique pour découvrir Niki de Saint Phalle (Musée d'art et d'histoire de Fribourg 2017). Ces outils ont même fait partie d'une réflexion globale menée par le Comité international pour l'éducation et l'action culturelle (Ceca), créé en 1963. Quatre groupes de travail ont été mis en place. L'un s'occupait uniquement des mallettes pédagogiques. Malheureusement, il a cessé d'exister en 1976 (Émond 2006, p. 27). Pour conclure,

rappelons que ces dispositifs pédagogiques se retrouve également dans l'Hexagone, comme nous l'avons mentionné précédemment.

## 6.2 Deux publics, deux contenus

La difficulté, en proposant un tel système, se résume essentiellement en deux points. Premièrement, il importe de proposer aux enseignants des ateliers assez explicites pour être soumis à leur classe sans avoir à trop préparer leur leçon, pour éviter de les démotiver. Le second élément réside dans le fait d'être suffisamment motivant pour un public de 10 à 12 ans. Les sortir de l'ordinaire, les impliquer personnellement et faire appel à leurs émotions sont garants de réussite. Ainsi, « *[I]es archives apparaissent comme une « machine à imagination »* » (Lemay 2013, p. 92)<sup>26</sup>.

Figure 11 : Détail de la mallette pédagogique.



(Simon, Genève 2017)

La mallette en elle-même contient un dossier de présentation (Annexe 5, p. 116), quatre choix d'ateliers, un lexique, une bibliographie relative aux trois objets susmentionnés et des reproductions d'archives (Annexe 6, p. 131), une infographie (Annexe 7, p. 158), un jeu des 7 familles (Annexe 8, p. 159), un memory (Annexe 9, p. 170), deux livres sur l'histoire genevoise de Bridget et Caroline Dommen (Dommen 2014).

---

<sup>26</sup> Voir également Lemay 2011.

### **6.2.1 Dossier pédagogique pour les enseignants : quatre ateliers à choix**

Pour convaincre les enseignants d'emprunter la mallette pédagogique, les AEG pourront mettre à leur disposition un résumé de son contenu et des ateliers proposés (Annexe 4, p. 112). Dans le cadre d'une éventuelle collaboration avec *Ecole et Culture*, il serait également possible d'y adjoindre cette description.

Le dossier à proprement parler, accompagnant la mallette, présente sommairement les archives et les ateliers. Au cours des précédentes visites scolaires aux AEG, plusieurs élèves se sont interrogés sur le classement. Le premier atelier aborde donc cette question par le biais de manipulation de boutons. Ils sont chargés de trouver un système de classement efficient et d'expliquer pourquoi, selon eux, il fonctionne. L'occasion est aussi donnée à l'enseignant de présenter les missions des archives.

Le second atelier, « *La classe et sa mémoire* », s'inspire d'un projet mené par les Archives de la ville de Mons (Rousman 2010). Il a essentiellement pour but de faire comprendre l'importance de conserver certaines archives. La classe doit donc d'abord réfléchir à ce qui forme son identité et sa particularité, puis, à ce qui vaut la peine d'être sélectionné et conservé. La question du tri et de l'échantillonnage est également abordée. L'enseignant peut aussi faire le parallèle avec les principaux fonds des AEG.

Le troisième atelier, « *L'élève, créateur d'archives* », s'inspire fortement du portefeuille proposé par Héon (Archives nationales du Québec 1995). Il place l'enfant au premier plan. A travers son vécu et celui de sa famille, il prend ainsi conscience de son rôle en tant que producteur.

Le dernier atelier, « *Le paléographe en herbe* », place les élèves en position d'historiens. Les enfants raffolent des codes secrets et souvent, la paléographie s'en approche. Plusieurs archives départementales françaises, comme celles de la Haute-Loire ou d'Eure-et-Loir ont su mettre à profit cet engouement (Archives départementales de Haute-Loire 2017 et Archives départementales d'Eure-et-Loir 2016). Malgré les difficultés qui peuvent surgir, les élèves se montrent motivés et persévérateurs. La sélection des sources a été pensée selon l'intérêt de cette classe d'âge. Elles cheminent des contraintes imposées par la Réforme (ordonnances somptuaires, limitation de la musique, etc.) à la censure en passant par la sorcellerie. Autant de façons pour l'Eglise et l'État de contrôler la population.

### **6.2.2 L'approche ludique**

Proposer des activités autour des archives à des enfants de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> HarmoS doit inévitablement comporter certains éléments ludiques. Il faut en effet savoir mettre à

disposition de la classe des moments d'autonomie et de détente. Cette liberté apparente n'est pas sans conséquence. Il s'agit en effet « *d'apprendre en jouant, c'est-à-dire de profiter de l'attrait intrinsèque du jeu pour placer les élèves dans des situations stimulant leur intelligence et suscitant chez eux le besoin de savoir.* » (Maulini 2016, p. 2).

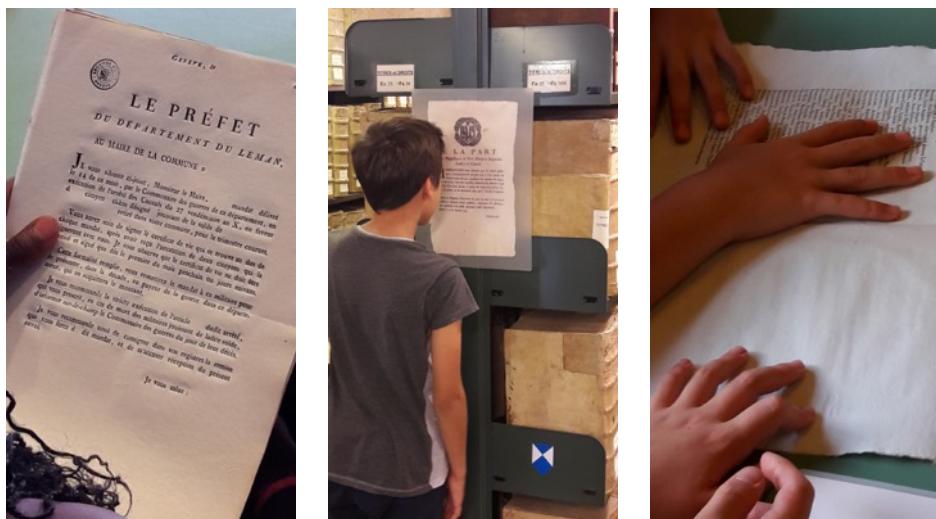
Le jeu des 7 familles et celui de mémoire (le memory) appartiennent tous deux aux incontournables jeux de société. Déclinés en différentes versions, ils se retrouvent aussi bien dans les ludothèques, avec par exemple, la variante « *Les Incollables* » (Ravensburger, 2017) ou « *Memory nature* » que dans les musées. La Fondation Martin Bodmer s'est servie du premier dans le cadre de visites scolaires (Fondation Martin Bodmer 2007), tout comme les Archives départementales du Tarn (Archives départementales du Tarn 2017a et 2017b) ou celles de l'Ain (Archives départementales de l'Ain). Les règles sont semblables aux jeux originaux. Pour le memory, il convient donc de réunir le plus de paires possibles. Le but des 7 familles est de regrouper les six cartes d'un même domaine. Celui qui en possédant le plus à la fin remporte la manche. Une seule différence notable pour ce dernier le jeu : pour obtenir une carte, il faut que l'élève réponde correctement à la question qui lui est posée. Sachant qu'il y a deux questions par carte, le tour est vite fait et les élèves mémorisent rapidement les réponses.

## 7. Evaluation

Le matériel pédagogique et la visite ont été testés sur une classe de 6-7 HarmoS<sup>27</sup> et non de 7-8 comme initialement prévu. Les contraintes temporelles et administratives ont en effet fortement limité les usagers potentiels. S'agissant d'une séance d'essai, la mallette a exceptionnellement été présentée<sup>28</sup>. La séance s'est divisée en trois temps. Premièrement, une brève discussion autour des archives telles que les élèves les perçoivent<sup>29</sup>. Les ateliers ont également rapidement été distribués à quatre groupes de quatre à cinq participants. Le second temps a été consacré au développement des ateliers. Enfin, le troisième a consisté en un débriefing des connaissances acquises et aux questions ouvertes. Selon l'enseignante, il serait plus intéressant de pouvoir consacrer une vingtaine de minutes à chaque atelier et d'effectuer un tournus au lieu de n'en retenir qu'un seul. Ils lui paraissent en effet complémentaires et offrent une vision d'ensemble des archives. Le bilan du côté des élèves est également positif. Ils se sont montrés curieux, assidus, ouverts et motivés.

La visite aux AEG a également été expérimentée. Le livret-jeux n'a malheureusement pas pu être exploité par la classe entière, faute de temps<sup>30</sup>. Il a néanmoins pu être utilisé par un groupe de cinq enfants ultérieurement.

Figure 12 : Classe de 6-7 HarmoS aux AEG



(Simon, AEG 2017)

<sup>27</sup> Classe d'Aurélie Kamm, école primaire de Budé (Genève).

<sup>28</sup> Normalement, les enseignants s'en servent sans appui extérieur.

<sup>29</sup> « Que savez-vous des archives ? A quoi cela vous fait-il penser ? »

<sup>30</sup> Les aléas des trajets en bus.

## 8. Conclusion

La médiation culturelle est un sujet complexe et en constante mutation, ce qui la rend particulièrement difficile à définir. Cette propension augmente sitôt que nous voulons y adjoindre le concept d'éducation. L'action éducative appartient-elle en effet nécessairement à celle culturelle ? Selon Courchesne, son existence est intrinsèquement liée aux missions des institutions (Courchesne 1999, pp. 10-11). Ainsi, les milieux artistiques et muséaux ont essentiellement pour vocation de transmettre « *le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation* » (ICOM 2017). Les bibliothèques se voient également investies d'une mission éducative<sup>31</sup>. Les archives au contraire n'ont pas pour but premier de former et d'éduquer. La médiation culturelle scolaire reste donc encore relativement rare au niveau archivistique. Le Canada et tout particulièrement la France ont su l'intégrer durablement dans leurs services. Mais globalement, il s'agit plus d'actions éducatives que réellement de médiation, donc de manifestations ancrées dans la durée.

Nous avons vu au cours de ce travail combien la frontière entre muséographie et archivistique est tenue. Ces deux entités sont en effet destinées à la constitution des lieux de mémoire (Courchesne 1999, p. 3). Souvent les centres d'archives collaborent avec les musées pour mettre en place des actions pédagogiques sans pour autant mettre réellement leur service en avant. Tel est le cas, par exemple, pour le Musée de la Civilisation de Québec (Delrieu 2014) ou, plus proche de chez nous, les AVF, dont les interventions en matière muséographique dépassent les missions classiques d'un service archivistique, puisque la ville ne dispose pas d'un musée historique (Dessonnaz 2017)<sup>32</sup>.

La majorité des institutions helvétiques qui ne proposent actuellement pas une telle valorisation l'estiment cependant recommandée pour les 7-8 HarmoS. 73.91% d'entre elles seraient même prêtes à franchir le cap, selon les résultats de l'enquête. Deux raisons majeures entravent aujourd'hui la mise en valeur des fonds pour les écoliers. Premièrement, le fondement même des institutions, souvent destinées à un public avertis et non à des néophytes. Ensuite, la question de la conjoncture actuelle (trop

---

<sup>31</sup> Voir les missions de la bibliothèque publique (UNESCO 2000)

<sup>32</sup> Voir également les archives communales de la Chaux-de-Fonds, rattachées au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds (Pipoz 2017).

peu de personnel et insuffisances des ressources financières). La charge de travail pourrait peut-être être réduite en envisageant de s'associer à d'autres institutions. Les Archives de la Ville de Neuchâtel, les AVF ou les AEV ont d'ores et déjà franchit ce cap, selon les résultats de l'enquête. Cette collaboration permettrait également d'augmenter encore leur visibilité et d'atteindre un public par des moyens détournés. Dans la même optique, le matériel pédagogique développé dans le cadre de ce travail pourrait faire office de premier pas vers une action conjointe avec *Ecole et Culture*.

Il existe quantité de façon de stimuler le jeune public, des expositions virtuelles aux ateliers en passant par des lectures d'archives mises en scène. Ce type de médiation, généralement suivie par un public curieux et enthousiaste, contribue à sensibiliser les élèves à leur passé et à leur faire prendre conscience de leur rôle dans le cycle de vie des documents, en tant que producteurs d'archives. Enfin, sans vouloir faire du marketing, ces activités concourent également à faire connaître les services d'archives et peuvent susciter l'adhésion du public (Guerrier 1993).

# Bibliographie

Pour des raisons pratiques, la bibliographie ci-dessous est présentée partie par partie.

## Résumé

ALABRÉ, Aurélie, 2010. La mise en place d'un outil documentaire pour un public spécifique : la création d'une mallette pédagogique. *Epublication* [En ligne]. Rapport de stage, Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2010. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/201>.

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016. Rapport annuel présenté au Conseil d'État de la République et Canton de Genève : application de la législation relative aux archives publiques [PDF]. *République et canton de Genève* [en ligne]. Mise en ligne le 30 août 2016. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://ge.ch/archives/media/site\\_archives/files/imce/pdf/rapports\\_activites/rapport\\_annuel\\_2015\\_public Avec couverture.pdf](http://ge.ch/archives/media/site_archives/files/imce/pdf/rapports_activites/rapport_annuel_2015_public Avec couverture.pdf)

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2015. Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelle dans les services publics d'archives (2013-2014) [PDF]. *France Archives* [en ligne]. Mise à jour le 18 juillet 2017. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static\\_8431.pdf](https://francearchives.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static_8431.pdf)

## Introduction

ABOUDRAR, Bruno Nassim, MAIRESSE, François, 2016. *La médiation culturelle*. Paris : Presses Universitaires de France, 2016. Que sais-je ? n° 4046. ISBN : 978-2-13-073254-9

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015a. Archives : missions des archives d'État de Genève. *État de Genève* [en ligne]. 5 octobre 2015. Mise à jour le 3 juin 2016. [Consulté le 22 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/archives-detat/missions-archives-detat-de-geneve>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015b. Archives : missions des archives d'État de Genève. *État de Genève* [en ligne]. 5 octobre 2015. Mise à jour le 3 juin 2016. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/archives-detat/missions-archives-detat-de-geneve>.

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016. Voir Résumé, p. 55.

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2017a. Côté chaire, côté rue. La Réforme à Genève. *Le système d'information du territoire à Genève* [en ligne]. Mise à jour le 06 juillet 2017. [Consulté le 30 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2017b. Conférence SHAG 18 mai 2017. *État de Genève* [en ligne]. 10 mai 2017. [Consulté le 15 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/actualites/conference-shag-18-juin-2017>

BERTHOUD-AGHILI, Novine, 2014. Le dialogue interculturel à l'école : rôles de la médiation [PDF]. *Unige.ch* [en ligne]. 11 novembre 2014. [Consulté le 18 avril 2017].

Disponible à l'adresse : <https://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/files/5514/1572/5494/Pages de 147 APPINT.pdf>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL), 2017. Culture. *Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrtl.fr/definition/culture>

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017. SHS 22 — Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/quest/SHS\\_22/](https://www.plandetudes.ch/web/quest/SHS_22/)

Décret n°59-212 du 3 février 1959 relatif aux attributions d'un Ministre d'État (Ministre de la culture). *Légifrance* [en ligne]. 4 février 1959. [Consulté le 18 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000000309377](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000309377)

DUNANT-GONZENBACH, Anouk, HOTTE, Manon, 2016. Création, semis et palabres : un projet d'archivage de création artistique en danse. Le présent d'hier et de demain [en ligne]. 8 février 2016. [Consulté le 06 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://hieretdemain.ch/2016/02/08/creation-semis-et-palabres-un-projet-darchivage-de-creation-artistique-en-danse/>.

DUNANT-GONZENBACH, Anouk, 2017. *RE : TB* [message électronique]. 10 juillet 2017. AEG.

ÉCOLE ET CULTURE, 2016. Création, semis et palabres [PDF]. *Instruction publique, culture et sport* [en ligne]. 05 décembre 2016. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://edu.ge.ch/site/ecoleetculture/wp-content/uploads/sites/11/2016/10/D61.pdf>

ÉTAT DE GENÈVE, 2014. Culture : École & Culture. *État de Genève* [en ligne]. 09 juillet 2014. [Consulté le 14 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/culture/acces-la-culture/presentation-1>

ÉTAT DE GENÈVE, 2017. Passeport vacances : 305 – Réalisation d'un arbre généalogique. *État de Genève* [en ligne]. Mise à jour le 19 janvier 2017. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.ge.ch/loisirs\\_jeunes/passeport\\_detail.asp?id=1202](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes/passeport_detail.asp?id=1202)

GUILLAUME-HOFNUNG, Michèle, 2015. *La médiation*. Paris : Presses universitaires de France, 2015. Que sais-je ? n° 2930. ISBN : 978-2-13-063396-9

Loi sur les archives publiques du 1<sup>er</sup> décembre 2000 (LArch ; B 2 15). *Site officiel de l'État de Genève* [en ligne]. 1<sup>er</sup> décembre 2000 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_B2\\_15.html](http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_15.html)

LITTRÉ, Émile [2017a]. Culture. *Le Littré* [en ligne]. [Consulté le 20 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.littre.org/definition/culture>

LITTRÉ, Émile [2017b]. Médiateur, trice. *Le Littré* [en ligne]. [Consulté le 20 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.littre.org/definition/m%C3%A9diateur>

PARK, Anna, REICHEBACH, Roland, SCHMIDT, Franziska, 2016. Médiation culturelle dans et pour les écoles : Critères de qualité et recommandations [PDF]. *Médiation Culturelle Suisse* [en ligne]. 18 avril 2016. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.kultur-vermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309\\_Studie\\_Franzoesisch.pdf](http://www.kultur-vermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309_Studie_Franzoesisch.pdf)

ROUCHALEAU, Benoît, 2017. Déménagement obligatoire pour les archives de l'État de Genève [enregistrement vidéo]. *One FM* [en ligne]. 31 janvier 2017. [Consulté le 15

juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.onefm.ch/news/geneve/2017/01/31/video-demenagement-obligatoire-pour-les-archives-de-l-etat-de-geneve/>

TRIBUNE DE GENÈVE, 2012. Portes ouvertes aux archives d'Etat. *Tribune de Genève* [en ligne]. 03 novembre 2012. [Consulté le 15 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/archives-etat-proposeront-portes-ouvertes-3-novembre/story/31855693>

UNESCO, 1982. Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982. *Ministère de la Culture* [en ligne]. [Consulté le 8 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi67vipj53WAhWGhRoKHYfWBdUQFggnMAA&url=http%3A%2F%2Fww.culturecommunication.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F146137%2F1573625%2Fversion%2F1%2Ffile%2FD%25C3%25A9claration%2Bde%2BI%2527UNESCO%2Bde%2Bmexico%2Bs%2Bles%2Bpolitiques%2Bculturelles.pdf&usq=AFQjCNF1LiXvYQ8M0DTg-syMxyknipYANg>

## Méthodologie

### Recherche documentaire

AAS, 2012. Les métiers des archives : le profil professionnel des archivistes. AAS [en ligne]. Version du 4 septembre 2012. Modifié le 3 août 2015. [Consulté le 12 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : [http://vsaaas.ch/wp-content/uploads/2015/06/aas\\_métiers\\_table\\_2012-09-04\\_fr.pdf](http://vsaaas.ch/wp-content/uploads/2015/06/aas_métiers_table_2012-09-04_fr.pdf)

BENXAYER, Morrad, 2004. L'action éducative et culturelle des archives. Enquête sur les services éducatifs. *France Archives* [en ligne]. 9 mars 2017. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/693>

COURCHESNE, Marie-Josée, 1999. L'action éducative en archivistique et en muséologie. In : *Archives*. 1998-1999. Volume 30, numéro 2, pp. 3-27.

MÉDIATION CULTURELLE SUISSE, 2015. Médiation Culturelle Suisse / Kulturvermittlung Schweiz / Mediazione Culturale Svizzera. *Médiation Culturelle Suisse* [en ligne]. 28 mai 2015. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.mediation-culturelle.ch/>

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Les activités éducatives dans les services d'archives [PDF]. *France Archives* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. Service interministériel des archives de France, inspection des patrimoines, 2016. Mise à jour le 9 mars 2017. [Consulté le 04 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/e951142fc29a4171a028fb9fc938d35dddecec2f/static\\_9373.pdf](https://francearchives.fr/file/e951142fc29a4171a028fb9fc938d35dddecec2f/static_9373.pdf)

PERSÉE, 2017. Liste des collections. *Persée* [en ligne]. Mise à jour le 04 mai 2017. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.persee.fr/collections>

PIAF, 2017. Bibliographie. *PIAF / Portail International Archivistique Francophone* [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.piaf-archives.org//wikindx4/index.php>

Règlement sur l'agrément d'un service d'archives privées (A-21.1, r.1) [PDF]. *Légis Québec* [en ligne]. 1983. Mise à jour À jour au 1er juin 2017. [Consulté le 12 septembre

2017]. Disponible à l'adresse : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr>ShowDoc/cr/A-21.1.%20r.%201>

### **Questionnaire exploratoire**

BOULAN, Henri, 2015. Le questionnaire d'enquête : les clés d'une étude marketing ou d'opinion réussie. *Scholarvox* [en ligne]. [Consulté le 06 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://hesge.scholarvox.com/catalog/book/88830698>

ENUVO SÀRL, 2017a. Sondage Online. *Sondage Online* [en ligne]. [Consulté le 06 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.sondageonline.ch/conditions>

ENUVO SÀRL, 2017b. Évaluation. *Sondage Online* [en ligne]. [Consulté le 06 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.sondageonline.ch/?url=result\\_det&uid=903149](https://www.sondageonline.ch/?url=result_det&uid=903149)

FORTIN, Marie-Fabienne, GAGNON, Johanne, 2016. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Education, 2016. 3<sup>e</sup> éd. ISBN-13 : 978-2765050063

SALÈS-WUILLEMIN, Edith, 2006. Méthodologie de l'enquête : De l'entretien au questionnaire. *Hal archives-ouverte.fr* [en ligne]. Mise en ligne le 10 novembre 2013. Mise à jour le 26 février 2017. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00903244/document>

SIMON, Sophie, 2015. *Statistiques et techniques d'enquête : notes de cours*. Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2015-2015, Semestre 2.

STATISTIQUE CANADA, 2010. Méthode et pratiques d'enquête [PDF]. *Statistique Canada* [en ligne]. Octobre 2003. Mise en ligne le 27 septembre 2010. [Consulté le 03 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-587-x/12-587-x2003001-fra.pdf>

VILATTE, Jean-Christophe, 2007. Méthodologie de l'enquête par questionnaire. *Laboratoire des Médiations en Art Contemporain* [en ligne]. Février 2007 [Consulté le 03 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.lmac-mp.fr/telecharger.php?id\\_doc=46](https://www.lmac-mp.fr/telecharger.php?id_doc=46)

## **Médiation culturelle : origines et caractéristiques**

### **Ses origines**

ABOUDRAR, Bruno Nassim, MAIRESSE, François, 2016. Voir *Introduction*, p. 55.

CHAUMIER, Serge, MAIRESSE, François, 2013. *La médiation culturelle*. Paris : A. Colin, 2013. Collection U. Sciences humaines & sociales. ISBN : 9782200276584.

JACOB, Louis, BÉLANGER, Anouk, 2009. Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal, phase 1 : rapport final [PDF]. *Montréal : médiation culturelle* [en ligne]. Novembre 2009. Mise à jour le 6 octobre 2016. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Repertoire\\_médiation\\_villeMtl\\_dec09.pdf](http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Repertoire_médiation_villeMtl_dec09.pdf)

JACOB, Louis, BÉLANGER, Anouk, 2014. Les effets de la médiation culturelle : participation, expression, changement. Document synthèse [PDF]. *Montréal : médiation culturelle* [en ligne]. Mai 2014. Mise à jour le 29 novembre 2016. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Synthèse\\_EffetMédiationCulturelle\\_VdMtl1.pdf](http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Synthèse_EffetMédiationCulturelle_VdMtl1.pdf)

MENGHINI, Mathieu, 2017. L'objet incertain de la médiation [PDF]. *Médiation Culturelle Suisse* [en ligne]. 11 mars 2017. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : [https://mediationculturelleclp.ch/wp-content/uploads/2017/03/menghini\\_objet\\_incertain.pdf](https://mediationculturelleclp.ch/wp-content/uploads/2017/03/menghini_objet_incertain.pdf)

MERLEAU-PONTY, Claire, 2010. La transmission culturelle, nouveaux modes de médiation [PDF]. *BNF* [en ligne]. 10 mai 2010. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/7/ponty.pdf>

MICHELLOD, Anne, 2017. *La médiation en bibliothèque* [document PowerPoint]. Mars 2017. Support de cours : Cours « Médiation culturelle, informationnelle et numérique », Haute école de gestion de Genève, filière information documentaire, année académique 2016-2017.

QUINTAS, Eva, 2014. Guide : La médiation culturelle en questions [PDF]. *Culture pour tous* [en ligne]. Printemps 2014. Mise à jour le 17 juin 2015. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepour tous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide\\_mediacionCPT\\_couleur.pdf](http://www.culturepour tous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide_mediacionCPT_couleur.pdf)

### **En Belgique**

ARTICLE 27, 2017a. Article 27a : la culture, j'y prends part. *Article 27* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.article27.be/>

ARTICLE 27, 2017b. Trois axes de travail. *Article 27* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.article27.be/Mission-1>

ARTOQUEST, 2016. Artoquest. *Artothèque* [en ligne]. 25 août 2016 [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://artoquest.com/>

CULTURE POUR TOUS, 2010. Article 27 : Un outil de démocratie culturelle en Communauté française de Belgique. *Culture pour tous* [en ligne]. Mai 2010. Mise à jour le 10 septembre 2015. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.culturepour tous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/ressources/articles/article-27-un-outil-de-democratie-culturelle-en-communaute-francaise-de-belgique/>

DE VILLE, Sabine, 2013 Interact, cahier 3 : La médiation, lieu de culture : les mues de la médiation culturelles : contours et enjeux [PDF]. RAB/BKO [en ligne]. Juin 2013. Mise à jour le 05 octobre 2016. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://rabbko.be/uploads/Publications-ies/Interact/Cahier-Interact\\_3\\_FR.pdf](http://rabbko.be/uploads/Publications-ies/Interact/Cahier-Interact_3_FR.pdf)

DUFRÈNE, Bernadette, GELLEREAU, Michèle, 2004. La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques. In : *Hermès, La Revue*. 2004/1, n° 38, pp. 199-206.

### **En France**

ABOUDRAR, Bruno Nassim, MAIRESSE, François, 2016. Voir *Introduction*, p. 55.

ARNAUD, Lionel, 2015. Action culturelle et émancipation par la culture. Un éclairage sociohistorique. In : *Information sociales*, vol. 4, n° 90, pp. 46-56, 2015.

AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier, 2010. Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines [PDF]. *Culture études* [en ligne]. Mai 2010, n° 1. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cetudes-2010-1.pdf>

BORDEAUX, Marie-Christine. 2013. Du service éducatif au service culturel dans les musées. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Mai 2013, n° 3, pp. 18-

22. [Consulté le 08 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0018-003>

CAILLET, Elisabeth, 1994. Les médiateurs culturels dans les musées. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Septembre 1994. N° 5, p. 40-43. [Consulté le 08 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0040-005>

CAILLET, Elisabeth, LEHALLE Evelyne, 1995. *A l'approche du musée, la médiation culturelle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1995. Muséologies. ISBN : 2-7297-0527-9.

CONTENOT, Félicie. 2011. La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2011, n° 4, pp. 11-15. [Consulté le 15 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

DESGRANGES, Olivier, 2010. Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Septembre 2010, n° 5, pp. 81-82. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0081-001>

DUPUIS, Philippe, 2003. *Les jeux de la Grèce*. Paris : Editions de la Réunion des musées nationaux, 2003. Coll. Récré-musées.

ENSSIB, 2011. Quelle est la différence entre action culturelle et médiation culturelle ? *Enssib* [en ligne]. 19 mai 2011. [Consulté le 31 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/content/quelle-est-la-difference-entre-action-culturelle-et-mediation-culturelle>

GRAND PALAIS, 2017. Cinq activités culturelles en ligne pour les enfants. *Grand Palais* [en ligne]. 24 janvier 2017. [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.grandpalais.fr/fr/article/cinq-activites-culturelles-en-ligne-pour-les-enfants>

LIOT, Françoise, 2011. Définition « Démocratie culturelle » et « Démocratisation de la culture » ? *YouTube* [en ligne]. Mise en ligne le 11 octobre 2011. [Consulté le 21 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=z-aY8F4AkqA>

MONTOYA, Nathalie, 2009. Médiateurs et dispositifs de médiation culturelle : contribution à l'établissement d'une grammaire d'action de la démocratisation de la culture. *Hall (archive ouverte)* [en ligne]. Thèse en Sociologie. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009. Mis en ligne le 5 juillet 2016. Mise à jour le 16 février 2017. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01342257/document>

PECQUE, Amélie, 2013. *La médiation culturelle pour les jeunes publics au sein des musées d'art : un outil d'affirmation identitaire et d'individualisation* [en ligne]. PAU : Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire de Master Recherche et Professionnel 2<sup>e</sup> année. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00935293/document>

POIRRIER, Philippe, 2014. *Relire l'histoire de la démocratisation culturelle* [en ligne]. 4 mars 2014. Mise à jour le 20 juin 2016. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://chmcc.hypotheses.org/42>

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX, 2013. Jouer à France 1500. *Réunion des musées nationaux* [en ligne]. 29 janvier 2013 [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.rmn.fr/flash/jeufrance1500/joueraFrance1500.html>.

WEIGELT, Marie [et al.], 2016. Livret-jeu : Hergé [PDF]. *Grand Palais* [en ligne]. 26 octobre 2016 [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.grandpalais.fr/pdf/Livret\\_jeux\\_herge.pdf](http://www.grandpalais.fr/pdf/Livret_jeux_herge.pdf)

## Au Québec

DELRIEU, Juliette, 2014. La valorisation des archives aux Musées de la Civilisation : les évènements Rares et Précieux. In : *Archives*, volume 45, n°1, pp. 57-83, 2013-2014.

ÉMOND, Anne-Marie, 2006. L'éducation muséale vue du Canada, des États-Unis et d'Europe : Recherche sur les programmes et les expositions. *Google livres* [en ligne]. Editions MultiMondes, 2006. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://books.google.ch/books?id=dNGH77iW\\_P8C&dq=liste+des+mus%C3%A9es+proposant+des+mallettes+p%C3%A9dagogiques&hl=fr&source=gbs\\_navlinks\\_s](https://books.google.ch/books?id=dNGH77iW_P8C&dq=liste+des+mus%C3%A9es+proposant+des+mallettes+p%C3%A9dagogiques&hl=fr&source=gbs_navlinks_s)

FOURCADE, Marie-Blanche [sous la dir.], 2014. Lexique : La médiation culturelle et ses mots-clés [PDF]. *Culture pour tous* [en ligne]. 2014. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique\\_meditation-culturelle.pdf](http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_meditation-culturelle.pdf)

JACOB, Louis [sous la dir.], 2014. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 58.

LAFORTUNE, Jean-Marie [sous la dir.], 2012. *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Collection Culture et publics. ISBN : 9782760533622.

LAFORTUNE, Jean-Marie, 2013. L'essor de la médiation culturelle au Québec à l'ère de la démocratisation. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Mai 2013, n° 3, p. 6-11. Mise à jour le 12 octobre 2016. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0006-001>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 2016. Entente de développement culturel : Nature et contenu. *Ministère de la Culture et des Communications* [en ligne]. 05 décembre 2016. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1831>

PRONOVOOST, Marc, HARRISON-BOISVERT, Catherine, 2015. Boîte à outils, Supplément du « Guide sur l'évaluation de projets en médiation culturelle » [PDF]. *Culture pour tous* [en ligne]. Mai 2015. Mise à jour le 25 septembre 2015. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/09/Boite\\_Outils\\_Evaluation\\_projets\\_CPT\\_mai2015.pdf](http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/09/Boite_Outils_Evaluation_projets_CPT_mai2015.pdf)

PRONOVOOST, Marc, HARRISON-BOISVERT, Catherine, 2015. Guide : l'évaluation de projets en médiation culturelle [PDF]. *Culture pour tous* [en ligne]. Mai 2015. Mise à jour le 25 septembre 2015. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/09/Guide\\_Evaluation\\_projets\\_CPT\\_mai2015.pdf](http://www.culturepourtout.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/09/Guide_Evaluation_projets_CPT_mai2015.pdf)

QUINTAS, Eva, 2014. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 59.

## En Suisse romande

ASSOCIATION SUISSE DES MÉDIATEURS CULTURELS DE MUSÉE, [2014]. Racines et floraisons, de la pédagogie muséale à la médiation culturelle : Un regard sur les 20 ans de mediamus [PDF]. *Mediamus* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://mediamus.org/web/sites/default/files/downloads/mediamus\\_A5\\_DEF.pdf](http://mediamus.org/web/sites/default/files/downloads/mediamus_A5_DEF.pdf)

ASSOCIATION SUISSE DES MÉDIATEURS CULTURELS DE MUSÉE, 2017a. Mediamus. *Mediamus* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://mediamus.ch/web/fr>

ASSOCIATION SUISSE DES MÉDIATEURS CULTURELS DE MUSÉE, 2017b. Pédagogie de musée et animation culturelle. *Mediamus* [en ligne]. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://mediamus.ch/web/fr/rubriken/museumsp%C3%A4dagogik>

FONDATION MARTIN BODMER, 2017a. L'écriture et le livre. *Fondation Martin Bodmer* [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fondationbodmer.ch/musee/mediation/lecriture-et-le-livre/>

FONDATION MARTIN BODMER, 2017b. Médiation culturelle. *Fondation Martin Bodmer* [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fondationbodmer.ch/musee/mediation/>

Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC ; 442.1) du 11 décembre 2009. *Confédération suisse* [en ligne]. Mise à jour le 17 mai 2017. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20070244/index.html>

Loi sur la culture (LCulture ; C 3 05) du 16 mai 2013 (Entrée en vigueur : 27 juillet 2013). *Site officiel de l'État de Genève* [en ligne]. Mise à jour le 03 janvier 2017. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_C3\\_05.html](https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C3_05.html)

MÉDIATION CULTURELLE SUISSE, 2015. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

MUSEUMS, 2017. Cours : communiquer et valoriser les collections d'archives. *Muséum.ch* [en ligne]. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.museums.ch/fr/formation/cours/archivistes.html>

MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE (MAH), 2017a. Programme jeune public et famille. Septembre-décembre 2017 [PDF]. *MAH* [en ligne]. [Consulté le 21 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user\\_upload/mah/2013/Publics/Jeune-public/Programme-jeune-public/MAH\\_Dépliant-Famille\\_sept-dec\\_2017\\_web.pdf](http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/mah/2013/Publics/Jeune-public/Programme-jeune-public/MAH_Dépliant-Famille_sept-dec_2017_web.pdf)

MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE (MAH), 2017b. Programme pédagogique. Année scolaire 2017-2018 [PDF]. *MAH* [en ligne]. 15 juin 2017 [Consulté le 21 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user\\_upload/mah/2013/Publics/Jeune-public/Programme-jeune-public/MAH\\_Dépliant-Famille\\_sept-dec\\_2017\\_web.pdf](http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/mah/2013/Publics/Jeune-public/Programme-jeune-public/MAH_Dépliant-Famille_sept-dec_2017_web.pdf)

MENGHINI, Mathieu, 2017. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 59.

MÖRSCH, Carmen [et al.], 2012. Le temps de la médiation [PDF]. *Médiation Culturelle Suisse* [en ligne]. 11 décembre 2012. Mise à jour le 29 avril 2015. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.kultur-vermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/download/pdf-f/TdIM\\_0\\_Publication\\_complette.pdf](http://www.kultur-vermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/download/pdf-f/TdIM_0_Publication_complette.pdf)

MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES, ZEIN, Maha, 2012. *Les jeux sont faits ! : hasard et probabilités : dossier pédagogique destiné aux élèves de l'enseignement primaire dès 8 ans (âge indicatif) et du secondaire*. Genève : Musée d'histoire des sciences, 2012.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE FRIBOURG, 2017. Médiation culturelle. Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg [en ligne]. Mise à jour le 28 mars 2017. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.fr.ch/mahf/fr/pub/espace\\_jean\\_tinguely/mediation\\_culturelle.htm](http://www.fr.ch/mahf/fr/pub/espace_jean_tinguely/mediation_culturelle.htm)

MUSÉES CANTONNAUX DU VALAIS. Le petit archéologue : Musée d'histoire [PDF]. *Musées cantonaux du Valais* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.musees-valais.ch/images/stories/dossier\\_pedagogique\\_lepetitarcheologue.PDF](http://www.musees-valais.ch/images/stories/dossier_pedagogique_lepetitarcheologue.PDF)

PARK, Anna, REICHENBACH, Roland, SCHMIDT, Franziska, 2015. Médiation culturelle dans et pour les écoles : Critères de qualité et recommandations [PDF]. *Médiation culturelle suisse* [en ligne]. 18 avril 2016. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.kultur-vermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309\\_Studie\\_Franzoesisch.pdf](http://www.kultur-vermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309_Studie_Franzoesisch.pdf)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL. Médiation culturelle. *République et canton de Neuchâtel* [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2017]. Disponible à l'adresse :<http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/Pages/Ecole-et-culture.aspx>

### ***Médiation culturelle : ses principales caractéristiques***

ABOUDRAR, Bruno Nassim, MAIRESSE, François, 2016. Voir *Introduction*, p. 55.

BALLENBERG, 2017. Vannerie : Véritables bonnes à tout faire : les corbeilles. *Ballenberg* [en ligne]. 20 décembre 2016. [Consulté le 24 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.ballenberg.ch/fr/themes/artisanat/vannerie/>

BÉLAND, Emmanuel, 2009. La diffusion des archives historiques par le biais des expositions virtuelles : survol des avantages. *Université de Montréal* [en ligne]. 21 avril 2009. [Consulté le 24 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/2862>

CHAUMIER, Serge, MAIRESSE, François, 2013. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 58.

CONTENOT, Félicie, 2011. Voir *En France*, p. 60.

FOURCADE, Marie-Blanche [sous la dir.], 2014. Voir *Au Québec*, p. 61.

JACOB, Louis [sous la dir.], 2009. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 58.

JACOB, Louis [sous la dir.], 2014. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 58.

LAFORTUNE, Jean-Marie [sous la dir.], 2012. Voir *Au Québec*, p. 61.

MERLEAU-PONTY, Claire, 2010. La transmission culturelle, nouveaux modes de médiation [PDF]. *BNF* [en ligne]. 10 mai 2010. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/7/ponty.pdf>

MONTOYA, Nathalie, 2008. Médiation et médiateurs culturels : quelques problèmes de définition dans la construction d'une activité professionnelle. In : *Lien social et Politiques*. 2008, n°60, pp. 25-35.

MONTOYA, Nathalie, 2009. Voir *En France*, p. 60.

MÖRSCH, Carmen [et al.], 2012. Voir *En Suisse*, p. 62.

PECQUE, Amélie, 2013. Voir *En France*, p. 60.

PONT, Jeanne, 2017. *Médiation culturelle, informationnelle et numérique* [document PowerPoint]. 21 et 28 février 2017. Support de cours : Cours « Médiation culturelle, informationnelle et numérique », Haute école de gestion de Genève, filière information documentaire, année académique 2016-2017.

QUINTAS, Eva, 2014. Voir *Médiation culturelle : ses origines*, p. 59.

## **État de l'art de la médiation culturelle scolaire dans les services d'archives**

### ***La mise en valeur des archives***

#### **La Belgique**

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017a. Expositions virtuelles. *Archives de l'État* [en ligne]. [Consulté le 4 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=expositions&sr=expositions-virtuelles>

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017b. Portes ouvertes aux Archives de l'État à Liège. *Archives de l'État* [en ligne]. Mai 2017. [Consulté le 4 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=agenda&e=portes-ouvertes-aux-archives-de-l-etat-a-liege>

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017c. Thématique historique. *Archives de l'État* [en ligne]. Juillet 2017 [Consulté le 4 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=enseignant&r=thematiques-historiques>

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017d. Visites guidées. *Archives de l'état en Belgique* [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=enseignant&r=visites-guidees>

ASSOCIATION DE VALORISATION DES ARCHIVES D'ENTREPRISES (AVAE), 2017. Valorisation des archives. AVAE [en ligne]. Mise à jour le 5 novembre 2015. [Consulté le 26 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.avae-vvba.be/valorisation-archives>

BELSPO, ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017. Les archives de l'État en 2016 : faits et chiffres [PDF]. *Archives de l'État* [en ligne]. 9 mai 2017. [Consulté le 4 juin 2017]. Disponible à l'adresse : [http://arch.arch.be/docs/Archives-de-l-Etat\\_Faits-et-chiffres\\_2016.pdf](http://arch.arch.be/docs/Archives-de-l-Etat_Faits-et-chiffres_2016.pdf)

BRUAUX, Nicolas, 2017. RE : *Action pédagogique* [message électronique]. 12 mai 2017. Chef de service au Service Gestion documentaire des Archives de la ville de Namur.

DIKOFF, Sophie, MATTEAZZI, Florence, 2010. La valorisation des archives : Dixièmes Journées des archives de l'Université catholique de Louvain [PDF]. *Association belge de documentation* [en ligne]. Mise à jour le 5 novembre 2015. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2010-2\\_Dikoff-Matteazzi.pdf](https://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2010-2_Dikoff-Matteazzi.pdf)

HIRIAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise, 2012. *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Éd. Académia, 2012. Coll. Publications des archives de l'université catholique de Louvain.

MAISON DE LA CULTURE DE ARLON, 2016. 130 ans de théâtre belge. *Maison de la culture de Arlon* [en ligne]. 6 septembre 2016. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.maison-culture-aron.be/expositions/130-theatre.html>

MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE, 2017. Votre visite : éducatif. *Musée royal de l'armée et d'histoire militaire* [en ligne]. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.klm-mra.be/D7t/fr/animations-workshops>

ROUSMAN, Corentin, 2010. *Les archives au sein des écoles communales de la Ville de Mons* [fichier PDF]. Mons : Archives de la ville de Mons, 2010.

ROUSMAN, Corentin, 2017. *RE : Visite scolaire* [message électronique]. 11 mai 2017. Secrétaire de Cabinet de Mme Savine Moucheron, Echevinat de la culture, de l'économie créative, du développement durable, de l'environnement et des familles. Archives de la ville de Mons.

RTC TELE LIEGE, 2017. Archives de l'État : portes ouvertes ce week-end. *RTC Télé Liège* [en ligne]. Le 21 mai 2015. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www rtc be/video/info/archives-de-l-etat-portes-ouvertes-ce-week-end\\_1475483\\_325.html](https://www rtc be/video/info/archives-de-l-etat-portes-ouvertes-ce-week-end_1475483_325.html)

TECHNOPOLIS, 2017. Evaluation of the State Archives (ARA-AGR) of Belgium : management summary [PDF]. *Service public de programmation Politique scientifique (BELSPO)* [en ligne]. Commissioned and funded by the BELSPO. Juin 2017. Mise à jour le 22 juin 2017. [Consulté le 26 juin 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.belspo.be/belspo/fsi/doc/Peer\\_Review\\_ARA\\_Management\\_Summary.pdf](http://www.belspo.be/belspo/fsi/doc/Peer_Review_ARA_Management_Summary.pdf)

TELEVISION CANAL C, 2017. Chaque maison a son histoire. *Télévision Canal C* [en ligne]. Le 20 avril 2017. [Consulté le 8 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.canalc.be/chaque-maison-a-son-histoire/>

VERPOORTEN, Laurent, 2017. L'invité de la Rédaction : Laurence Druez : Portes ouvertes aux Archives de l'État à Liège. *RCF Radio* [en ligne]. Le 31 mai 2017. [Consulté le 8 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <https://rcf.fr/actualite/actualite-locale/portes-ouvertes-aux-archives-de-letat-liege>

## La France

ACADEMIE DE CRÉTEIL, 2017. Recrutement d'un professeur-relais en structure culturelle [PDF]. *Académie de Créteil* [en ligne]. 09 janvier 2017. Mise à jour le 7 janvier 2017. [Consulté le 18 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://daac.ac-creteil.fr/IMG/pdf/recrutement-d-un-professeur-relais-pour-les-archives-departementales-du-93.pdf>

ACADEMIE DE RENNES, 2013. Missions du professeur conseiller relais aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. *Académie de Rennes* [en ligne]. 10 septembre 2013. [Consulté le 18 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/groups/DAAC\\_Webmestres/public/daac/documents/postes/35/septembre2013/mission\\_profil\\_archives\\_35.pdf](http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/groups/DAAC_Webmestres/public/daac/documents/postes/35/septembre2013/mission_profil_archives_35.pdf)

ACADEMIE DE TOULOUSE, 2007. Convention de partenariat [PDF]. *Académie de Toulouse* [en ligne]. 21 décembre 2007. [Consulté le 18 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/serviceeducatif/convention%20SE.pdf>

ARCHIVES COMMUNALES DE ROMANS-SUR-ISÈRE. Pour les scolaires. *Archives communales de Romans-sur-Isère* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.archives-ville-romans.fr/mediation/pour\\_les\\_scolaires](http://www.archives-ville-romans.fr/mediation/pour_les_scolaires)

ARCHIVES DE FRANCE, 2007. *L'action éducative et culturelle des Archives : Actes du colloque « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? », Hôtel de Ville de Lyon, les 1<sup>er</sup> et 3 juin 2005*. Paris : La documentation Française, 2007. ISBN : 978-2-11-006496-7.

ARCHIVES DE FRANCE, 2008. « Dix ans au Palais Soubise. L'histoire de France et ses archives » : Entretien sur Radio France de M. Charles Braibant, directeur des Archives de France. *Archives de France* [en ligne]. 3 avril 2008. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/693>

ARCHIVES DE FRANCE, 2015. Action culturelle et pédagogique : services éducatifs en ligne. *FranceArchives* [en ligne]. 21 avril 2015. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/article/38168>

ARCHIVES DE FRANCE, 2016a. Les Archives de France aux Rendez-vous de l'histoire à Blois (6-9 octobre). *FranceArchives* [en ligne]. 19 septembre 2016. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/de/actualite/44096>

ARCHIVES DE FRANCE, 2016b. Données statistiques 2015 - Archives communales et intercommunales [PDF]. *FranceArchives* [en ligne]. Mai 2016. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/28abb12e8f1461bba69fdcafc462bf8f664f3f55/static\\_9404.pdf](https://francearchives.fr/file/28abb12e8f1461bba69fdcafc462bf8f664f3f55/static_9404.pdf)

ARCHIVES DE FRANCE, 2016c. Données statistiques 2015 - Centres de gestion [PDF]. *FranceArchives* [en ligne]. Mai 2016. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/6ab6b9c4042a19d9b962f7c954c22ec3a2e490a6/static\\_9413.pdf](https://francearchives.fr/file/6ab6b9c4042a19d9b962f7c954c22ec3a2e490a6/static_9413.pdf)

ARCHIVES DE FRANCE, 2016d. Rapport annuel 2015. *FranceArchives* [en ligne]. Mai 2016. Mise à jour le 9 mars 2017. [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/services>

ARCHIVES DE FRANCE, 2017a. Données statistiques du réseau des archives de 2010 à 2015. *FranceArchives* [en ligne]. 22 avril 2015. Mise à jour le 1er mai 2017. [Consulté le 02 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/article/37978>

ARCHIVES DE FRANCE, 2017b. Formations enseignants. *Archives de France* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/formation-enseignants>

ARCHIVES DE FRANCE, 2017c. Liste des expositions virtuelles. *FranceArchives* [en ligne]. [Consulté le 16 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/section/26288085>

ARCHIVES DE FRANCE, 2017d. Annuaire des services. *FranceArchives* [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/services>

ARCHIVES DE PARIS, 2017. Offre éducative. *Archives de Paris* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.paris.fr/r/132/offre-educative/>

ARCHIVES DE RENNES, 2017. A vous de jouer. *Archives de Rennes* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.rennes.fr/service-educatif/a-vous-de-jouer/>

ARCHIVES DE STRASBOURG. Action éducative. *Archives de Strasbourg* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://archives.strasbourg.eu/n/action-educative/n:131>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE, 2015. L'atelier calligraphie du service éducatif des archives. *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine* [en ligne]. 27 octobre 2015. Mise à jour le 29 mars 2016. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr/diaporama/l-atelier-calligraphie-du-service-educatif-archives>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE, 2017. Service éducatif : Mallette pédagogique. *Mallettearchives35* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://mallettearchives35.des-mondes-singuliers.coop/services/informations-pratiques/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE ET LOIRE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales d'Indre et Loire* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.cg37.fr/Apprendre/APPRENDRE ARCHIVES INDRE ET LOIRE-AC.html>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE, 2017. Ateliers découverte et jeux. *Archives départementales de l'Ardèche* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.ardeche.fr/Accueil/Espace\\_educatif](http://archives.ardeche.fr/Accueil/Espace_educatif)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ESSONNE, 2017. Service éducatif. *Conseil départemental de l'Essonne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.essonnes.fr/culture-loisirs-tourisme/archives-departementales/service-educatif/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'OISE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales de l'Oise* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.oise.fr/service-educatif/presentation/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'YONNE, 2017. Proposer des outils pédagogiques. *Archives départementales de l'Yonne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.yonne-archives.fr/Decouvrir/Service-educatif/Proposer-des-outils-pedagogiques>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ALLIER, 2017. Service éducatif : présentation et contact. *Archives Départementales de l'Allier* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.allier.fr/833-presentation.htm>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE, 2017. Découvrir et apprendre : Archives 16. *La Charente - conseil départemental de la Charente* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.lacharente.fr/boite-a-outils/sites-internet-du-departement/archives-16/dcouvrir-apprendre/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE, 2017. Service éducatif : Sceaux et sigillographie dans le Bas-Limousin, empreintes du passé. *Archives départementales de la Corrèze* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.cg19.fr/serviceEducatif/dossier/id/661>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE, 2017. Enseigner. *Archives départementales de la Creuse* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.creuse.fr/r/7/enseignants/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales de la Dordogne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.cg24.fr/modules.php?name=Sections&op=listarticles&secid=11>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales de la Gironde* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.gironde.fr/ed educatif/default.asp>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE, 2007. Service éducatif : Le carnet de l'enquêteur. *Archives départementales de la Haute-Savoie* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.hautessavoie.fr/?id=483>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE, 2017. Service éducatif : Découvrir et apprendre. *Archives départementales de la Haute-Savoie* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.hautessavoie.fr/?id=75\\_139\\_459](http://archives.hautessavoie.fr/?id=75_139_459)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOZÈRE, 2012. Chasse aux trésors : à la découverte des archives [PDF]. *Archives départementales de La Lozère* [en ligne]. Décembre 2012. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.lozere.fr/data/03chassetresorweb.pdf>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE, 2017. Service éducatif. *Archives Départementales de la Moselle* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives57.com/index.php/decouvertes/service-educatif>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA NIÈVRE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales de la Nièvre* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.cg58.fr/?id=service\\_educatif](http://archives.cg58.fr/?id=service_educatif)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SARTHE, 2017. Action éducative. *Archives départementales de la Sarthe* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.sarthe.fr/r/63/action-educative/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE Service éducatif. *Archives départementales de Savoie* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.savoe-archives.fr/967-service-educatif.htm>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2017. Service éducatif. *Archives départementales de Lot-et-Garonne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallettes.htm>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE, 2017. Le service éducatif. *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle* [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.meurthe-et-moselle.fr/fr/le-service-educatif.html>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE, 2016. Le service éducatif. *Archives départementales de Vaucluse* [en ligne]. Mise à jour le 22 août 2016 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.vaucluse.fr/le-service-educatif/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, 2017b. Service éducatif. *Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives04.fr/r/99/service-educatif/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES, 2017. Archives départementales : Espace enseignants et élèves. *Département des Alpes-Maritimes* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.departement06.fr/ecolets-primaires/les-ateliers-et-mallettes-pedagogiques-2856.html>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES, 2017. Le service éducatif. *Archives départementales des Ardennes* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.cd08.fr/article.php?larub=26&titre=le-service-educatif>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE, 2017. Les activités pédagogiques. *Archives 13 (Bouches-du-Rhône)* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives13.fr/archives13/CG13/cache/offonce/pid/54;jsessionid=68A13F9009B1BC628D3E2DA0DFBBD963>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES, 2017. Présentation. *Archives départementales des Landes* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.landes.org/index.php?id=314>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, 2017. Offre pédagogique. *Archives des Pyrénées-Atlantiques* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.le64.fr/découvrir-les-archives/offre-pédagogique.html>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES, 2017. Service éducatif. *Archives départementales des Vosges* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.vosges-archives.com/serviceEducatif.html#2>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU BAS-RHIN, 2017. Présentation du service éducatif. *Archives départementales du Bas-Rhin* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.bas-rhin.fr/enseigner/presentation-service-educatif/#ancre3>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE, 2017. Outils pédagogiques. *Archives départementales du Finistère* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-finistere.fr/outils-p%C3%A9dagogiques>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GERS, 2017. Service éducatif. *Archives départementales du Gers* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives32.fr/index.php?tg=oml&file=articles.html&topics=5>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET, VASSAL, Marc, 2013. Visiter les archives départementales. *Archives départementales du Loiret* [en ligne]. 07 mai 2013. Mise à jour le 19 août 2014. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-loiret.fr/visiter-les-archives-departementales-archives-service-educatif--65325.htm?RH=1355220548987&RF=1355220650408>.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 2017. Activités culturelles et éducatives. *Archives départementales du Nord* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=activites>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PUY-DE-DÔME, 2017. Service éducatif. *Archives départementales du Puy-de-Dôme* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/n/presentation/n:81>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE, 2017. Offre éducative | *Archives du Val de Marne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.valdemarne.fr/content/offre-%C3%A9ducative-0>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-D'OISE, 2017a. J'enseigne avec les archives. *Archives.valdoise.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.valdoise.fr/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAR, 2017. Enseigner. *Archives départementales du Var* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.var.fr/article.php?larub=5&titre=enseigner>

ARCHIVES MUNICIPALES D'AIX-EN-PROVENCE, 2017. Les ateliers pédagogiques. *Archives municipales d'Aix-en-Provence* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://aix.arkothèque.fr/article.php?larub=8&titre=les-ateliers-pédagogiques>

ARCHIVES MUNICIPALES DE BRIVE, 2017. Service pédagogique. *Archives municipales de Brive* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.brive.fr/3001.php>

ARCHIVES MUNICIPALES DE CANNES. Le service éducatif des archives. *Mairie de Cannes* [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cannes.com/fr/culture/archives-municipales/service-educatif.html>.

ARCHIVES NATIONALES, 2017a. Formations enseignants. *Archives nationales* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/formation-enseignants>.

ARCHIVES NATIONALES, 2017b. Publications et dossiers pédagogiques. *Archives nationales* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/publications-et-dossiers-pedagogiques>

ARCHIVES NATIONALES, 2017c. Présumées coupables : du 14<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Visite virtuelle *Archives nationales* [en ligne]. Mise à jour le 7 juillet 2017 [Consulté le 16 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/visites-virtuelles/presumees-coupables/index.html>

BABELON, Jean-Pierre, 1972. Les relations des archives avec le grand public. In : *La Gazette des archives*. Année 1972, vol. 76, n° 1, pp. 9-22.

BENXAYER, Morrad, 2004. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

BENXAYER, Morrad, 2009. *L'action pédagogique des Archives : réalité en enjeux* [en ligne]. Paris : Archives de France, Département des publics - DAF, juin 2009. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3826>

BRAIBANT, Charles, 1951. Le directeur des Archives de France à Monsieur l'archiviste en chef du département. Circulaire Braibant. *Archives de France* [en ligne]. 5 novembre 1951. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/692>

CASTAGNET, Véronique, BARRET, Christophe, PEGEON, Annick, 2012. *Le service éducatif des Archives nationales : Par chemins de traverse*. Villeneuve d'Ascq : Presses Univ. Septentrion, 2012. ISBN : 9782757403501.

Circulaire n°93-142 du 3 mars 1993. *Fonds régional d'art contemporain Languedoc-Roussillon* [en ligne]. Mise à jour le 22 juin 2013. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fraclr.org/download/se/BO-circulaire%20SE-1993-MENL93500120C.pdf>

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, 2017. Les expositions des archives départementales des Pyrénées-Orientales. *Ledepartement66.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.ledepartement66.fr/515-expositions.htm>

DANCEL, Brigitte, 1999. La place du document dans la nouvelle didactique de l'histoire. In : *La Gazette des archives*. Année 1999, vol. 184, n° 1, pp. 95-103.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, 2005. *L'action éducative et culturelle des archives : actes du colloque "Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ?"*, Hôtel de Ville de Lyon, les 1er et 3 juin 2005. Paris : La Documentation française, 2007. ISBN : 9782110064967.

EMPLOI PUBLIC, 2017. Attaché territorial de conservation du patrimoine - Fiche métier. *Emploi Public* [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://infos.emploipublic.fr/metiers/liste-des-metiers/culture-communication-patrimoine/attache-territorial-de-conservation-du-patrimoine-fiche-metier/apm-93111/>

GUIGUENO, Brigitte, LAUBIE, Xavier, 2017. Module 12 - Valorisation des archives. *PIAF / Portail International Archivistique Francophone* [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.piaf-archives.org/se-former/module-12-valorisation-des-archives>

IUFM PARIS, PÔLE NATIONAL DE RESSOURCES PATRIMOINE-ARCHIVES, 2005. Archives et construction de la citoyenneté, Formation nationale – 6 & 7 avril 2005, IUFM de Paris-Molitor, CHAN. *Archives de France* [en ligne]. Paris : Service Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale – CRDP, 2005. [Consulté le 15 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/724>

JAMES-SARAZIN, Ariane, RAMBAUD, Isabelle, 2006. Les archives à la rencontre de leur public : les services éducatifs. In : *La Gazette des archives*. Année 2006, vol. 204, n° 4, pp. 255-76.

JOSPIN, Lionel. Circulaire du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État. *Archives de France* [en ligne]. 2 novembre 2001. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1061>

LAPERDRIX, Marie, FUENTES-HASHIMOTO, Lourdes, 2010. L'archiviste est un médiateur actif. *Archives Online* [en ligne]. 20 septembre 2010. [Consulté le 29 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <https://archivesonline.wordpress.com/2010/09/20/larchiviste-est-un-mediateur-actif/>

LAUBIE, Xavier, 2012. Les itinéraires pédagogiques : une modalité de valorisation des archives. In : HIRIAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise, 2012. *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Éd. Academia, pp. 149-164. Coll. Publications des archives de l'université catholique de Louvain.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2010. Missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles. *Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* [en ligne]. 15 avril 2010. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html>

NEUSCHWANDER, Isabelle, 1999. Pour une revitalisation des services éducatifs. In : *La Gazette des archives*. Année 1999, vol. 184, n° 1, pp. 105-112.

PEGEON, Annick, 2015. Le service éducatif des Archives nationales : Une équipe au service de la transmission des savoirs. In : *La Gazette des archives*. Année 2015, vol. 239, n°3, pp. 31-44.

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

ROUBAUD, Claudine, 1993. Les services éducatifs des Archives municipales. In : *La Gazette des archives*. Année 1993, vol. 160, n° 1, pp. 67-73.

SAEZ, Guy, 2014. Frères ennemis ? Les projets de culture populaire et de démocratisation culturelle (1944-1970). *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, [en ligne]. 2014, n° 1, p. 46-61. [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-01-0046-004>

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2014a. Rapport annuel 2013 - Archives municipales et intercommunales [PDF]. *FranceArchives.fr* [en ligne]. Septembre 2014. Mise à jour le 9 mars 2017. [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/41731bace9bf19b63882b043d0fab1377a0ad79a/static\\_7912.pdf](https://francearchives.fr/file/41731bace9bf19b63882b043d0fab1377a0ad79a/static_7912.pdf)

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2014b. Rapport annuel 2013 - Archives départementales [PDF]. *FranceArchives.fr* [en ligne]. Août 2014. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse :

[https://francearchives.fr/file/25c44ab503aa06b7554c43050b70f3232bcc0bd2/static\\_7915.pdf](https://francearchives.fr/file/25c44ab503aa06b7554c43050b70f3232bcc0bd2/static_7915.pdf)

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2015. Données statistiques 2014 - Archives communales et intercommunales [PDF]. *FranceArchives.fr* [en ligne]. 01 juin 2015. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/bbbcd93404d54538f664a51d3c65c666ba8edd14/static\\_8347.pdf](https://francearchives.fr/file/bbbcd93404d54538f664a51d3c65c666ba8edd14/static_8347.pdf)

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2016. Données statistiques 2014 - Archives départementales [PDF]. *FranceArchives.fr* [en ligne]. 5 février 2016. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse :

[https://francearchives.fr/file/e8ac6e2f4f6d833a75fd7180ee9a34cef835ba98/static\\_8909.pdf](https://francearchives.fr/file/e8ac6e2f4f6d833a75fd7180ee9a34cef835ba98/static_8909.pdf)

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, 2016. Rapport annuel 2015 - Archives départementales [PDF]. *FranceArchives.fr* [en ligne]. Mai 2016. Mise à jour le 9 mars 2017 [Consulté le 28 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://francearchives.fr/file/c524a229c6c2400195e1880ed4827b6e2cf4e7fd/static\\_9407.pdf](https://francearchives.fr/file/c524a229c6c2400195e1880ed4827b6e2cf4e7fd/static_9407.pdf)

VANIET, Cécile. 2010. Un service éducatif aux Archives régionales Nord - Pas-de-Calais : premier bilan. In : *La Gazette des archives*. Année 2010, vol. 219, n° 3, pp. 75-84.

## Le Québec

ANTONIUK, Jeffery, BROWN, Susan BRUNDIN, Michael, DEMERS, Patricia, ERBAN, Brianna, ILOVAN, Michaela, MACQUEEN, Jessica, SAMUEL, Hamman and SIMPSON, John, 2014. Canada's Libraries and Archives : RSC Expert Panel. *Société royale du Canada* [en ligne]. Juin 2014. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://cwrc.ca/rsc-src/>

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, HÉON, Gilles, 1995. *Ton portefeuille archivistique*. [Québec] : Archives nationales du Québec, 1995. 2e éd. ISBN - 2551162963

BANQ, 2016. Rapport annuel de gestion 2015-2016. *BAnQ* [en ligne]. 31 juillet 2016. Mise en ligne le 31 octobre 2016. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.banq.qc.ca/documents/a\\_propos\\_banq/rapports\\_annuels/BAnQ\\_RappAnnuelGestion2015-2016\\_final\\_br.pdf?language\\_id=3](http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/rapports_annuels/BAnQ_RappAnnuelGestion2015-2016_final_br.pdf?language_id=3)

BANQ, 2017a. Collaboration entre BANQ et Projet LOVE : quand l'art réinvente le patrimoine pour contrer la violence. *BAnQ* [en ligne]. 16 mai 2017. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.banq.qc.ca/a\\_propos\\_banq/salle\\_de\\_presse/communiques\\_de\\_presse/communique.html?c\\_id=0d1417f9-ba7e-40d1-a35c-623bd69dd2a2](http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/salle_de_presse/communiques_de_presse/communique.html?c_id=0d1417f9-ba7e-40d1-a35c-623bd69dd2a2)

BANQ, 2017b. Milieu de l'éducation. *BAnQ* [en ligne]. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.banq.qc.ca/services/services\\_specialises/milieu\\_education/resultats.html?type=2&cat=b1&catn=Sources%20textuelles](http://www.banq.qc.ca/services/services_specialises/milieu_education/resultats.html?type=2&cat=b1&catn=Sources%20textuelles)

BANQ, 2017c. À la découverte des collections spéciales. *BAnQ* [en ligne]. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.banq.qc.ca/activites/ateliers\\_conferences/collections\\_speciales/#affiche](http://www.banq.qc.ca/activites/ateliers_conferences/collections_speciales/#affiche)

BOUCHER, Marie-Pierre, LEMAY, Yvon, 2009-2010. Etude : des artistes dans le service d'archives [PDF]. Archives [en ligne]. Vol. 41-1. [Consulté le 02 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol41\\_1/41\\_1\\_boucher\\_lemay.pdf](http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol41_1/41_1_boucher_lemay.pdf)

COURCHESNE, Marie-Josée, 1999. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

DELRIEU, Juliette, 2014. Voir *Au Québec*, p. 61.

GUITARD, Laure Amélie, 2016. *Ça tombe sous le sens : La médiation sémantique de l'archiviste* [PDF]. Congrès de l'Association des archivistes du Québec : Consommer l'information – De la gestion à la médiation documentaire, 15 juin 2016. Mise à jour le 5 septembre 2016. [Consulté le 15 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://congres.archivistes.qc.ca/wp-content/uploads/2016/08/Presentation\\_AAQ2016\\_Guitard\\_DiffusionSiteWeb.pdf](http://congres.archivistes.qc.ca/wp-content/uploads/2016/08/Presentation_AAQ2016_Guitard_DiffusionSiteWeb.pdf)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2006a. État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives – Cahier 6 : les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir [PDF]. *Institut de la statistique du Québec* [en ligne]. Mise en ligne le 11 décembre 2014. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/culture/patrimoine-musees-archives/cahier-06-etatdeslieux.pdf>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2006b. État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives – Cahier 9 : le public des institutions patrimoniales [PDF]. *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec* [en ligne]. Février 2010. Mise à jour le 6 avril 2010. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.bdsq.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PR01691\\_cahier\\_9\\_etatdeslieux2010F09.pdf](http://www.bdsq.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PR01691_cahier_9_etatdeslieux2010F09.pdf)

LEMEY, Yvon, BOUCHER, Marie-Pierre, 2011. L'émotion ou la face cachée de l'archive In : Archives [en ligne]. 2010-2011. Volume 42, n° 2, pp. 39-52.

Loi sur les archives (A-21.1) [PDF]. Légis Québec [en ligne]. 1983. Mise à jour le 1er mai 2017. [Consulté le 17 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/A-21.1.pdf>

Loi de 2006 sur les Archives publiques et la conservation des documents (L.O. 2006), chap. 34, Annexe A. *Ontario* [en ligne]. Mise à jour le 01 juin 2011. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/06a34>

LOVE : vivre sans violence. Facebook [en ligne]. 17 mai 2017. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/LOVEQuebec/>

MUSÉE DE LA GASPÉSIE, 2017a. Pour les enfants. Musée de la Gaspésie [en ligne]. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://museedelagaspesie.ca/pages/pour-les-enfants>

MUSÉE DE LA GASPÉSIE, 2017b. GéoRallye. Musée de la Gaspésie [en ligne]. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://museedelagaspesie.ca/pages/georallye>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE, 2017. Elementary-Level groups. *Société d'histoire de Sherbrooke* [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.histoiresherbrooke.org/en/school\\_groups/elementary](http://www.histoiresherbrooke.org/en/school_groups/elementary)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A MONTRÉAL (UQAM), 2015. Borne interactive. *UQAM* [en ligne]. 7 juillet 2015. [Consulté le 8 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.bornev2.uqam.ca/swf/>

VILLE DE MONTRÉAL, 2007a. L'archiviste en herbe : guide de l'enseignant(e) [PDF]. Ville de Montréal [en ligne]. 30 juillet 2007. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à

l'adresse :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/500ans/portail\\_archives/fr/media/documents/002-Archivistes\\_en\\_herbe-Description\\_Activite.pdf](http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/500ans/portail_archives/fr/media/documents/002-Archivistes_en_herbe-Description_Activite.pdf)

VILLE DE MONTRÉAL, 2007b. Portail montréalais des archives - Ressources pédagogiques). *Ville de Montréal* [en ligne]. 29 août 2007. [Consulté le 04 mai 2017].

Disponible à l'adresse :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/500ans/portail\\_archives/fr/rep\\_outils/outils.html](http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/500ans/portail_archives/fr/rep_outils/outils.html)

### La Suisse romande

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV). Pour les enseignants. *Archives cantonales vaudoises* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.patrimoine.vd.ch/archives-cantonales/services-et-publics/pour-les-enseignants/>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENEVE (AEG), 2017c. *République et canton de Genève* [en ligne]. Mise à jour le 07 avril 2017. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/>

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES (AAS), 2017a. Adresses d'archives en Suisse. *Vsa.aas.ch* [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://vsa-aas.ch/fr/les-archives/adresses-archives/adresses-archives-suisse/>

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES (AAS), 2017b. Devenir membre. *Vsa.aas.ch* [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://vsa-aas.ch/fr/association/devenir-membre/>

BENSI, Fabrizio, 2017. Re : Fw : Valorisation des archives pour le jeune public (travail de bachelor) [Request STM201715839] [message électronique]. 01 mai 2017. Archives du CICR, Genève.

BERTACCO, Carole, 2013. A la rencontre de 350 élèves : une expérience d'accueil scolaire aux Archives de la Ville de Lausanne. In : *La valorisation des archives sonores parlées : Projet de mise en valeur de l'émission d'information radiophonique Escales, réalisée par Jean-Pierre Goretta*. Carouge : Haute école de Gestion de Genève, 30 juillet 2013, pp. 30-31.

DEKENS, Charline, 2017. Re : Valorisation des archives pour le jeune public (travail de bachelor) [message électronique]. 21 avril 2017. Archives de la Ville de Lausanne.

DESSONNAZ, Jean-Daniel, 2017. RE : Médiation culturelle jeune public [message électronique]. 17 juillet 2016. Archives de la Ville de Fribourg.

DUNANT, Anouk, 2014. Accueillir des enfants de neuf ans aux Archives, est-ce possible ? *Convergence* [en ligne]. 07 avril 2014. [Consulté le 15 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <https://archivistesqc.wordpress.com/2014/04/07/accueillir-des-enfants-de-neuf-ans-aux-archives-est-ce-possible/>.

ÉTAT DE FRIBOURG. Archives de l'État de Fribourg : AEF : Connaissez-vous ? *État de Fribourg* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.fr.ch/aef/fr/pub/activites\\_culturelles/connaissez\\_vous\\_.htm](http://www.fr.ch/aef/fr/pub/activites_culturelles/connaissez_vous_.htm)

FONDATION MARTIN BODMER, 2017. Médiation culturelle. *Fondation Martin Bodmer* [en ligne]. [Consulté le 26 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fondationbodmer.ch/musee/mediation/>

LAVANCHY, Lisane, 2017. RE : Valorisation des archives pour le jeune public (travail de bachelor) [message électronique]. 26 avril 2017. Archives de Nestlé, Vevey.

Loi fédérale du 26 juin 1998 sur l'archivage (LAr ; RS 152.1). *Confédération suisse* [en ligne]. 1<sup>er</sup> mai 2013 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994756/index.html>

Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le code civil suisse (Livre cinquième : Droit des obligations ; RS 220). *Confédération suisse* [en ligne]. 1<sup>er</sup> décembre 2000 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19110009/index.html>.

Loi sur les archives publiques (LArch ; B 2 15). Voir *Introduction*, p. 56.

Ordonnance du 8 septembre 1999 relative à la loi fédérale sur l'archivage (Ordonnance sur l'archivage, OLAr ; RS 152.11). *Confédération suisse* [en ligne]. 1<sup>er</sup> décembre 2000 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994752/index.html>

PIGUET, Martine et al., 2002. *Au-delà du mur : l'Escalade aux Archives d'État de Genève*. Genève : Archives d'État, 2002.

PIPOZ, Sylvie, 2017. *Re : Valorisation des archives pour le jeune public (travail de bachelor)* [message électronique]. 04 mai 2017. Archives de La Chaux-de-Fonds.

Règlement d'application de la loi sur la culture (RCulture ; C 3 05.01). *Site officiel de l'État de Genève* [en ligne]. 13 mai 2015 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_C3\\_05p01.html](https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C3_05p01.html)

Règlement d'application de la loi sur les archives publiques (RArch ; B 2 15.01). *Site officiel de l'État de Genève* [en ligne]. 1<sup>er</sup> décembre 2000 [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/rsg\\_b2\\_15p01.html](http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/rsg_b2_15p01.html)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE, 2014. Archives d'État : Base de données Adhémar. *Site officiel de l'État de Genève* [en ligne]. 15 novembre 2014. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/FICHE/AEGSearch>

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL. Archives de l'État de Neuchâtel (AEN). *République et canton de Neuchâtel* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/archives-etat/Pages/accueil.aspx>

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA. Archives cantonales jurassiennes (ArCJ). *République et Canton du Jura* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.jura.ch/DFCS/OCC/ArCJ.html>

ROTH-LOCHNER, Barbara, FANAC, Nathalie, PROBST, Véronique, 2001. *L'enfance en archives : une exposition des Archives d'État de Genève*. Genève : Archives d'État de Genève, 2001.

SANTSCHI, Catherine, ROTH, Barbara, 2000. *Pour le plaisir des yeux... : les plus beaux documents des Archives d'État de Genève*. Genève : Archives d'État de Genève, 2000.

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017a. Etincelles de culture : Découverte des archives audiovisuelles du Valais. Service de la Culture de l'État du Valais [en ligne]. 30 juin 2017. [Consulté le 30 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.etincellesdeculture.ch/valais/dcouverte-archives-audiovisuelles-valais-353.html>

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017b. Etincelles de culture : Découverte des Archives de l'État du Valais. *Service de la Culture de l'État du Valais* [en ligne]. 30 juin 2017. [Consulté le 30 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.etincellesdeculture.ch/valais/dcouverte-archives-etat-valais-314.html>

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017c. Travaux pratiques sur des documents d'archives. *Service de la Culture de l'État du Valais* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.etincellesdeculture.ch/valais/travaux-pratiques-documents-archives-317.html>

WERMEILLE, Jean-Luc, COUTAZ, Gilbert, 2007. Ecole-Musée : Les coulisses de l'histoire vaudoise : Archives cantonales vaudoise : Chavannes-près-Renens [PDF]. *Bibliothèque cantonale et universitaire* [en ligne]. [Consulté le 12 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2013/05/dp-18.pdf>

### ***Typologie des activités proposées***

COUTURE, Carol, 2011. Les fonctions de l'archivistique contemporaine. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2011. ISBN - 9782760509412

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

### **Intramuros**

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE, 2015. Voir *La France*, p. 66.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-GARONNE, 2016. Ad31 : Atelier de calligraphie (Quinzaine médiévale de Saint-Gaudens). *Archives départementales de Haute-Garonne* [en ligne]. [Consulté le 02 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.haute-garonne.fr/actualites/programme\\_culturel/2016-2017/20161012\\_quinzaine\\_medicale.html](http://archives.haute-garonne.fr/actualites/programme_culturel/2016-2017/20161012_quinzaine_medicale.html)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-GARONNE, 2017. Ad31 : Séances découvertes. *Archives départementales de Haute-Garonne* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.haute-garonne.fr/service\\_educatif/service\\_educatif.html](http://archives.haute-garonne.fr/service_educatif/service_educatif.html)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE, 2017. Voir *La France*, p. 67.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAÔNE, 2017a. Activités pédagogiques. *Archives départementales de la Haute-Saône* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.haute-saone.fr/n/activites-pedagogiques/n:86>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAÔNE, 2017b. Visites des Archives pour les scolaires. *Archives départementales de la Haute-Saône* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse <http://archives.haute-saone.fr/n/visites-des-archives-pour-les-scolaires/n:165>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOZÈRE, 2012. Voir *La France*, p. 68.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME, CASSEL, Elise, DEGUEHEGNY, Cécile, FRANQUE, Elise, LEVASSEUR, Laetitia [2016]. Service éducatif : A la découverte des archives. *Archives départementales de la Somme* [en ligne]. Amiens : Imprimerie du Conseil général de la Somme, [2016]. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archives.somme.fr/pages/readPost/17/8>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, 2017a. Ateliers pédagogiques. *Archives départementales de Seine-et-Marne* [en ligne]. [Consulté le 12 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.seine-et-marne.fr/ateliers-pedagogiques>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES DEUX-SÈVRES, 2012. Activités pédagogiques pour les 6-20 ans : année 2011-2012. *Archives départementales des Deux-Sèvres* [en ligne]. 6 novembre 2012. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archives.deux-sevres.com/Archives79/Portals/Archives/PLAQUETTE%20PE%C2%B4DAGOGIQUE%20BD.pdf>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES, 2017a. Visite « Parcs et jardins des XVIIe et XVIIIe siècles ». *Yveline Educ'archives* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://educarchives.yvelines.fr/article.php?laref=2552&titre=visite-parcs-et-jardins-des-xviie-et-xviiie-siecles->

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU TARN, 2012. Service éducatif : La visite : sensibilisation aux Archives. *Archives départementales du Tarn* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img\\_arch81/anim\\_cult\\_pedag/education/Fiches\\_ateliers/visite\\_contee\\_FB2.pdf](http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/anim_cult_pedag/education/Fiches_ateliers/visite_contee_FB2.pdf)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-D'OISE, 2017b. Le service éducatif [PDF]. *Archives.valdoise.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.valdoise.fr/data/programme\\_activites\\_pedago\\_ad95\\_2017\\_2018.pdf](http://archives.valdoise.fr/data/programme_activites_pedago_ad95_2017_2018.pdf)

BANQ, 2017a. Voir *Le Québec*, p.72.

CASTAGNET, Véronique, BARRET, Christophe, PEGEON, Annick, 2012. Voir *La France*, p. 70.

FONDATION MARTIN BODMER, 2017b. Voir *En Suisse romande*, p. 62.

LAVANCHY, Lisane, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

MAISON DE LA CULTURE DE ARLON, 2016. 130 ans de théâtre belge. *Maison de la culture de Arlon* [en ligne]. 6 septembre 2016. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.maison-culture-aron.be/expositions/130-theatre.html>

MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE, 2017. Votre visite : éducatif. *Musée royal de l'armée et d'histoire militaire* [en ligne]. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.klm-mra.be/D7t/fr/animations-workshops>

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017a. Voir *La Suisse romande*, p. 75.

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017b. Voir *La Suisse romande*, p. 75.

## Extra-muros

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE, 2017. Prêt d'expositions itinérantes. *Archives départementales de Loire-Atlantique* [en ligne]. Mise à jour le 24 février 2017. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://archives.loire-atlantique.fr/jcms/dcouvrir/expositions/pret-d-expositions/pret-d-expositions-itinerantes-fr-p2\\_9966](https://archives.loire-atlantique.fr/jcms/dcouvrir/expositions/pret-d-expositions/pret-d-expositions-itinerantes-fr-p2_9966)

DESSONNAZ, Jean-Daniel, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

DEKENS, Charline, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, HÉON, Gilles, 1995. Voir *Le Québec*, p.72.

ARCHIVES DE FRANCE, 2017c. Voir *La France*, p. 66.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, 2017a. Découvrir : Lecture d'archives. *Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives04.fr/r/99/service-educatif/>

HERRERA, Claude, 1993. L'archivobus, un outil de diffusion culturelle et d'animation locale. In : *La Gazette des archives*. Année 1993, vol. 160, n°160-161, pp. 74-78.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, 2017b. Ouverture inaugurale de la nouvelle exposition Mobil'Histoire77. *Archives départementales de Seine-et-Marne* [en ligne]. 09 septembre 2015. [Consulté le 12 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.seine-et-marne.fr/actualites/ouverture-inaugurale-de-la-nouvelle-exposition-du-mobil-histoire77>

LAURENT, Laure, 2014. L'archivobus, un outil de médiation à destination des scolaires. In : *La Gazette des archives*. Année 2014, n°236, n°4, pp. 123-126.

### Supports pédagogiques

ARCHIVES DE FRANCE, 2017c. Voir *La France*, p. 66.

ARCHIVES DE L'ÉTAT DU VALAIS (AEV), 2017a. Archivas. *Canton du Valais* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.vs.ch/web/culture/modules-videos-archivas>

ARCHIVES DE L'ÉTAT DU VALAIS (AEV), 2017b. Histoire du Valais. *Archives de l'Etat du Valais* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.mobiletic.com/>

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017a. Voir *La Belgique*, p. 64.

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017c. Voir *La Belgique*, p. 64.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AISNE, 2013. Document du mois de juin 2013 : questionnaire pédagogique (histoire) [Word]. *Archives départementales de l'Aisne* [en ligne]. Juin 2013. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archivesaisne.fr/n/charter-de-donation-en-ancien-francais-juin/n:131>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AISNE, 2017. Comment fonctionne le service éducatif ? *Archives départementales de l'Aisne* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archivesaisne.fr/n/comment-fonctionne-le-service-educatif/n:52>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, 2017a. Blog : Discours d'un nègre marron, qui a été repris & qui va subir le dernier supplice (1777). *Archives départementales de la Manche* [en ligne]. 30 juin 2017. [Consulté le 4 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-manche.fr/Histoire-et-documents/p1751/Discours-d-un-negre-marron-qui-a-ete-repris-qui-va-subir-le-dernier-supplice-1777>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, 2017b. Blog : La résistance. *Archives départementales de la Manche* [en ligne]. 23 mars 2017. [Consulté le 4 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives-manche.fr/Histoire-et-documents/p1717/La-resistance>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, 2011. Habiter en Seine-et-Marne [PDF]. *Archives départementales de Seine-et-Marne* [en ligne]. Mai 2011. Mise à jour le 29 novembre 2012. [Consulté le 12 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.caeu77.fr/medias/files/habiter-en-seine-et-marne.pdf>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE, 2014. Livret jeux : l'écriture au fil du temps [PDF]. *Archives départementales de Vaucluse* [en ligne]. 21 novembre 2014.

[Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse :  
[http://archives.vaucluse.fr/fileadmin/user\\_upload/\\_site-archives/autres\\_formats/3\\_serv\\_educ/ecriture\\_1\\_Livret\\_jeu.pdf](http://archives.vaucluse.fr/fileadmin/user_upload/_site-archives/autres_formats/3_serv_educ/ecriture_1_Livret_jeu.pdf)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE, 2017. La malle exposition. *Archives départementales des Hauts-de-Seine* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.hauts-de-seine.fr/action-educative/offres-pedagogiques/les-prets/la-malle-exposition/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES, 2017. Cartable numérique : première guerre mondiale. *Archives départementales des Landes* [en ligne]. [Consulté le 02 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.landes.org/index.php?id=321>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES YVELINES, 2017a. Visite « Parcs et jardins des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ». *Yveline Educ'archives* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://educarchives.yvelines.fr/article.php?laref=2552&titre=visite-parcs-et-jardins-des-xviie-et-xviiie-siecles->

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES, 2017b. Mallettes pédagogiques : Fabriquer un sceau et s'initier à son langage. *Archives départementales des Yvelines* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://educarchives.yvelines.fr/article.php?laref=2560&titre=fabriquer-un-sceau-et-s-initier-a-son-langage>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, 2017. Service éducatif. Les *Archives du Pas-de-Calais* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Service-educatif>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU TARN, 2012. Service éducatif : La visite : sensibilisation aux Archives. *Archives départementales du Tarn* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img\\_arch81/anim\\_cult\\_pedag/education/Fiches\\_ateliers/visite\\_contee\\_FB2.pdf](http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/anim_cult_pedag/education/Fiches_ateliers/visite_contee_FB2.pdf)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN, 2017a. Mallette pédagogique. *Archives départementales du Tarn* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.tarn.fr/index.php?id=940>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN, 2017b. Contenu de la mallette pédagogique. *Archives départementales du Tarn* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.tarn.fr/index.php?id=1196>

ARCHIVES MUNICIPALES D'ARMENTIÈRES. Le jeu des 7 différences n°1. *Archives municipales d'Armentières* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.armentieres.fr/Actualites/p1648/Le-jeu-des-7-differences-n-1>

ARCHIVES MUNICIPALES DE RENNES, 2017a. Valises pédagogiques. *Archives de Rennes* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.rennes.fr/service-educatif/outils-pedagogiques/valises-pedagogiques/>

ARCHIVES MUNICIPALES DE RENNES, 2017b. A vous de jouer. *Archives de Rennes* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.rennes.fr/service-educatif/a-vous-de-jouer/>

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, HÉON, Gilles, 1995. Voir *Le Québec*, p.72.

ARCHIVES NATIONALES, 2017c. Voir *La France*, p. 70.

BANQ, 2017b. Voir *Le Québec*, p.72.

CANOPÉ-DIRECTION TERRITORIALE ACADEMIE DE BESANÇON ET DIJON, 2016. Atelier Canopé 70 : Vesoul : Histoire de la Haute – Saône. *Canopé* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=268>

CENTRE D'HISTOIRE DE SAINT-HYACINTHE, 2017. Expositions virtuelles. *Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe* [en ligne]. [Consulté le 28 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.chsth.com/>

MUDANEUM, 2016. Expositions virtuelles. *Mudaneum* [en ligne]. 5 décembre 2016. [Consulté le 4 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://expositions.mudaneum.org/fr/expositions-virtuelles>

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

VILLE DE MONTRÉAL, 2007a. Voir *Le Québec*, p. 73.

VILLE DE MONTRÉAL, 2007b. Voir *Le Québec*, p. 74.

VILLE DE QUEBEC, 2016. Expositions virtuelles. *Ville de Québec* [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.ville.quebec.qc.ca/culture\\_patrimoine/archives/jalons\\_historiques/expositions\\_virtuelles.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/jalons_historiques/expositions_virtuelles.aspx)

## **Mise en place d'une visite scolaire générique aux AEG**

COUTURE, Carol, 2011. Voir *Typologie*, p. 76.

Loi sur les archives publiques (LArch ; B 2 15). Voir *Introduction*, p. 56.

### **Séquence pédagogique**

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016. Voir Résumé, p. 55.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017a. L1 22 — Écrire des textes variés à l'aide de diverses références... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_22/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_22/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017b. L1 28 - — Utiliser l'écriture et les instruments de la communication pour planifier et réaliser des documents... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_28/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_28/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017c. MSN 21 — Poser et résoudre des problèmes pour structurer le plan et l'espace..... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/msn\\_21](https://www.plandetudes.ch/msn_21)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017d. MSN 24 — Utiliser la mesure pour comparer des grandeurs..... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN\\_24/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN_24/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017e. MSN 25 — Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques... *PER* [en ligne].

[Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN\\_25/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN_25/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017f. SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/shs\\_21](https://www.plandetudes.ch/shs_21)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017g. SHS 22 — Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_22/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_22/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017h. SHS 23 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_23/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_23/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017i. FG 24 — Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs.... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/fg\\_24](https://www.plandetudes.ch/fg_24)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017j. FG 25 — Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG\\_25/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_25/)

ÉTAT DE GENÈVE, 2014. Voir *Introduction*, p. 56.

Le développement cognitif [2017]. *Cyberlearn* [en ligne]. Sans date. [Consulté le 29 juin 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwjj2Kilw-LUAhUHJsAKHQfdCtIQFggzMAI&url=https%3A%2F%2Fcyberlearn.heso.ch%2Fpluginfile.php%2F340588%2Fmod\\_folder%2Fcontent%2F0%2FRESSOURCES\\_1ERE\\_ANNEE%2FMODULE\\_C4%2FENFANCE%2FPsychologie\\_du\\_developpement\\_humain\\_-operations\\_concretes\\_J.Piaget\\_.pdf%3Fforcedownload%3D1&usg=AFQjCNFBtNPMw9t1\\_v6PJ8nKVh9WOI4Q7w&cad=rja](https://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwjj2Kilw-LUAhUHJsAKHQfdCtIQFggzMAI&url=https%3A%2F%2Fcyberlearn.heso.ch%2Fpluginfile.php%2F340588%2Fmod_folder%2Fcontent%2F0%2FRESSOURCES_1ERE_ANNEE%2FMODULE_C4%2FENFANCE%2FPsychologie_du_developpement_humain_-operations_concretes_J.Piaget_.pdf%3Fforcedownload%3D1&usg=AFQjCNFBtNPMw9t1_v6PJ8nKVh9WOI4Q7w&cad=rja)

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

### ***La visite***

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAÔNE, 2017b. Voir *Intramuros*, p. 76.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, 2017. Le service éducatif des archives départementales des Pyrénées-Orientales. *Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.ledepartement66.fr/451-le-service-educatif.htm>

BACQUET, Olivier, 2017. Générateur de Mots Mêlés. *tice.avion.free.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://tice.avion.free.fr/fswordfind/fswordfinder.php?90440298>

D CODE, 2017. Code des Templiers. *Dcode.fr* [En ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.dcode.fr/chiffre-templiers>

ECHOELTA, 2017. Création de labyrinthes rectangulaires. *Echodelta* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.echodelta.net/mafalda/rectang/rectangulaires.htm>

MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES, ZEIN, Maha, ROSSI, Nicole, [2015]. *Parcours découverte : Musée d'histoire des sciences de Genève*. Genève : Centrale Municipale d'Achat et d'Impression de la Ville de Genève, [2015].

PECQUE, Amélie, 2013. Voir *En France*, p. 60.

RAVENSBURGER, 2017. Le jeu des 7 familles – Les incollables. *Cultura* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cultura.com/le-jeu-des-7-familles-incollables-4005556266241.html>

SIMSOFT, 2017. Avatar. *Dofus Tools* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.dofus.tools/index.php?page=avatar>

THE TEACHER'S CORNER, 2017. Crossword Puzzle Maker. *Theteacherscorner.net* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://worksheets.theteacherscorner.net/make-your-own/crossword/>

WEIGELT, Marie, PERNEY, Christine, TEISSIER, Mathilde, 2016. Livret jeu pour les 7/11 ans : Hergé [PDF]. *Grand Palais* [en ligne]. Modifié le 27 juillet 2017. [Consulté le 12 août 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.grandpalais.fr/pdf/Livret\\_jeux\\_herge.pdf](http://www.grandpalais.fr/pdf/Livret_jeux_herge.pdf)

## Élaboration de la mallette pédagogique

ALABRÉ, Aurélie, 2010. La mise en place d'un outil documentaire pour un public spécifique : la création d'une mallette pédagogique. *Epublication* [En ligne]. Rapport de stage, Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2010. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/201>.

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2010. Records management et archivage définitif des documents électroniques : Glossaire [PDF]. *République et canton de Genève* [en ligne]. 15 juin 2010. Mise à jour le 29 octobre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://ge.ch/archives/media\\_site\\_archives/files/imce/pdf/procedures/glossaire\\_rm\\_archdef\\_v1\\_0.pdf](http://ge.ch/archives/media_site_archives/files/imce/pdf/procedures/glossaire_rm_archdef_v1_0.pdf)

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2014. CH AEG Ms hist. 22 : Cartulaire, soit recueil d'actes relatifs à l'Evêché et à la Commune de Genève. *République et canton de Genève* [en ligne]. 1153-1556. Mise à jour le 11 mai 2014. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=Ms%20hist.%20222&image=MH/99636&pages=98>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015c. CH AEG Consistoire R. 46 : Procès-verbaux des séances du Consistoire. *République et canton de Genève* [en ligne]. 16 janvier 1617-1er janvier 1618. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=Consistoire%20R.%2046&image=EG/117922&pages=169>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015d. CH AEG P.C. 1<sup>e</sup> série 3465 : Procédure contre Michée Chauderon, fille de Reymond, de Boëge, veuve de Louis Ducré ... *République et canton de Genève* [en ligne]. 4 mars - 6 avril 1652. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse :

<https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=P.C.%201e%20s%E9rie%203465&image=PC/152379&pages=71>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015e. Présentation. *République et canton de Genève* [en ligne]. Le 06 octobre 2015. Mise à jour le 31 janvier 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/archives-detat/presentation>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015f. CH AEG R.C. 41 : Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève* [en ligne]. 7 février 1546 - 4 février 1547. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=R.C.%2041&image=RC/17902&pages=334>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015g. CH AEG R.C. 54 : Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève* [en ligne]. 13 décembre 1557 - 3 février 1559. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=R.C.%2054&image=RC/17915&pages=388>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2015h. CH AEG R.C. 262 : Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève* [en ligne]. 3 janvier 1762 - 1 janvier 1763. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016a. 12 - Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires. *République et canton de Genève* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Mise à jour le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/12-canaliser-exces-ordonnances-somptuaires>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016b. Transcription du document CH AEG R.C. 41, f. 82v.-83. *Archives d'État* [en ligne]. Le 21 novembre 2016. Mise à jour le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/transcription-document-ch-aeg-rc-41-f-82v-83>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016c. 14 - Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie. *Archives d'État* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Mise à jour le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/14-eduquer-chretien-college-lacademie>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016d. 15. Condamnation de l'"Emile" et du "Contrat social" (1761-1762). *Archives d'État* [en ligne]. Le 11 février 2016. Mise à jour le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/15-condamnation-de-lemile-contrat-social-1761-1762>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2016e. 9. Contrôle des affiches. *Archives d'État* [en ligne]. Le 14 juin 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/expositions/cinema-censure/9-controle-affiches>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2017d. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 13. Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires : Décision du Petit Conseil de faire lecture publique de l'arrêt sur les habits et baquets. *sitg.maps.arcgis.com* [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG), 2017e. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 21 : Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie : écoliers

réprimandés pour bagarre. [sitg.maps.arcgis.com](https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a) [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BELGIQUE, 2017b. Voir *La Belgique*, p. 64.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-GARONNE, 2017. Ad31 : Séances découvertes. *Archives départementales de Haute-Garonne* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.haute-garonne.fr/service\\_educatif/service\\_educatif.html](http://archives.haute-garonne.fr/service_educatif/service_educatif.html)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAÔNE, 2017b. Voir *Intramuros*, p. 76.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'EURE-ET-LOIR, 2016. Programme primaires 2016-2017. *Archives départementales d'Eure-et-Loir* [en ligne]. 22 septembre 2016. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives28.fr/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-LOIRE, 2017. Recueil d'écritures : approche générale. *Archives 43* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives43.fr/article.php?larub=91&titre=approche-generale>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AIN, 2017. Les légumes du potager de Seillon. *Archives départementales de l'Ain* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.archives.ain.fr/itinerantes/pret-exposition-itinerante-les-legumes-du-potager-de-seillon-18/n:354>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOZÈRE, 2017. Activités et dossiers pédagogiques. *Archives départementales de La Lozère* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.lozere.fr/n/dossiers-pedagogiques-en-ligne/n:279>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME, CASSEL, Elise, DEGUEHEGNY, Cécile, FRANQUE, Elise, LEVASSEUR, Laetitia [2016]. Service éducatif : A la découverte des archives. *Archives départementales de la Somme* [en ligne]. Amiens : Imprimerie du Conseil général de la Somme, [2016]. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archives.somme.fr/pages/readPost/17/8>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE, 2017. Prêt d'expositions itinérantes. *Archives départementales de Loire-Atlantique* [en ligne]. Mise à jour le 24 février 2017. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [https://archives.loire-atlantique.fr/cms/decouvrir/expositions/pret-d-expositions/pret-d-expositions-itinerantes-fr-p2\\_9966](https://archives.loire-atlantique.fr/cms/decouvrir/expositions/pret-d-expositions/pret-d-expositions-itinerantes-fr-p2_9966)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES DEUX-SÈVRES, 2012. Activités pédagogiques pour les 6-20 ans : année 2011-2012. *Archives départementales des Deux-Sèvres* [en ligne]. 6 novembre 2012. [Consulté le 17 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archives.deux-sevres.com/Archives79/Portals/Archives/PLAQUETTE%20PE%C2%B4DAGOGIQUE%20BD.pdf>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN, 2017b. Contenu de la mallette pédagogique. *Archives départementales du Tarn* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.tarn.fr/index.php?id=1196>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2003. Mallettes virtuelle Textes et écritures au Moyen Age en Agenais [PDF]. [www.cg47.org](http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Exercices/PDF/EXE-1et2.pdf) [en ligne]. 13 août 2003. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Exercices/PDF/EXE-1et2.pdf>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, 2017c. Glossaire. *Archives.seine-et-marne.fr* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.seine-et-marne.fr/glossaire?letter=a>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN, 2017a. Voir *Élaboration de la mallette pédagogique*, p. 79.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN, 2017b. Voir *Élaboration de la mallette pédagogique*, p. 79.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-D'OISE, 2017b. Le service éducatif [PDF]. *Archives.valdoise.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : [http://archives.valdoise.fr/data/programme\\_activites\\_pedago\\_ad95\\_2017\\_2018.pdf](http://archives.valdoise.fr/data/programme_activites_pedago_ad95_2017_2018.pdf)

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, HÉON, Gilles, 1995. Voir *Le Québec*, p.72.

BAERTSCHIGER, Didier, 2010. Bâtiment des Forces Motrices (Creative Commons) [Image]. *Flickr* [en ligne]. 27 avril 2010. [Consulté le 16 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.flickr.com/photos/didierbaertschiger/4558295765>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF), 2011. L'aventure des écritures : Arrêt sur l'alphabet latin. *Classes.bnf.fr* [en ligne]. Le 2 février 2011. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lescrittures/alphabets/03.htm>

BRASSEUR, Philippe, 2007. *1001 activités autour du livre : raconter, explorer, jouer, créer*. [Paris] : Casterman, 2007. Références. ISBN : 9782203007888.

Cartulaire, soit recueil d'actes relatifs à l'Evêché et à la Commune de Genève. 1153-1556. AEG, Ms. Hist. 22, f° 91.

CASTAGNET, Véronique, BARRET, Christophe, PEGEON, Annick, 2012. Voir *La France*, p. 70.

CEMEA - PAYS DE LA LOIRE, 2011. Psychologie et développement de l'enfant (Les dossiers de l'Infop) [PDF]. *CEMEA - Pays de la Loire* [en ligne]. 04 octobre 2011. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://ressources-cemea-pdil.org/IMG/pdf/developpement\\_enfant\\_dossier.pdf](http://ressources-cemea-pdil.org/IMG/pdf/developpement_enfant_dossier.pdf)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017a. Voir *Séquence pédagogique*, p. 80.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017b. Voir *Séquence pédagogique*, p. 80.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017e. Voir *Séquence pédagogique*, p. 80.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017f. Voir *Séquence pédagogique*, p. 81.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017g. Voir *Séquence pédagogique*, p. 81.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017h. Voir *Séquence pédagogique*, p. 81.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017i. Voir *Séquence pédagogique*, p. 81.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017j. Voir *Séquence pédagogique*, p. 81.

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017k. SHS 24 — Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale... *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.planetudes.ch/web/guest/SHS\\_24/](https://www.planetudes.ch/web/guest/SHS_24/)

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), 2017I. Démarche réflexive. *PER* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#ref1>

COUTURE, Carol, 2011. Les fonctions de l'archivistique contemporaine. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2011. ISBN - 9782760509412

DEKENS, Charline, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

DELMAS, Bruno, 1979. *La Formation des archivistes. Analyse des programmes d'études de différents pays et réflexions sur les possibilités d'harmonisation*. Paris : UNESCO, 1979.

DESSONNAZ, Jean-Daniel, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

DOMMEN, Bridget et Caroline, BARMAN, Adrienne, 2014. *La Sorcière de Genève*. Genève : La joie de lire, 2014. ISBN : 978-2-88908-251-3.

DOMMEN, Bridget et Caroline, BARMAN, Adrienne, 2014. *Le journal de Marie-Mélie*. Genève : La joie de lire, 2014. ISBN : 978-2-88908-248-3

ÉMOND, Anne-Marie, 2006. Voir *Au Québec*, p. 61.

FONDATION MARTIN BODMER, 2017b. Voir *En Suisse romande*, p. 62.

LAVANCHY, Lisane, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

GERALT, 2017. Futur (Creative Commons) [Image]. *Pixabay* [en ligne]. [Consulté le 18 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <https://pixabay.com/fr/binaires-null-une-figure-r%C3%A9sum%C3%A9-2365561/>

HEP Fribourg. Mallettes d'expérimentation. *HEP Fribourg* [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.hepfr.ch/dm/mallettes-dexp%C3%A9rimentation-0>

La mallette pédagogique : « À vos marques, prêts, Paris ! Vivre l'histoire et les valeurs de l'Olympisme ». *Dailymotion* [en ligne]. 22 février 2017. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.dailymotion.com/video/x5ct2qf\\_la-mallette-pedagogique-a-vos-marques-prets-paris-vivre-l-histoire-et-les-valeurs-de-l-olympisme\\_sport](http://www.dailymotion.com/video/x5ct2qf_la-mallette-pedagogique-a-vos-marques-prets-paris-vivre-l-histoire-et-les-valeurs-de-l-olympisme_sport)

LAVIELLE-GUTNIK, Nathalie, GUTNIK, Fabrice, 2005. Réussir la conception et l'animation de formation. *ScholarVox* [en ligne]. [Consulté le 29 juin 2017]. Paris : Vuibert, 2005. ISBN : 978-2-7117-9160-6. Disponible à l'adresse : <http://hesge.scholarvox.com/catalog/book/docid/10155492>

LEMAY, Yvon, BOUCHER, Marie-Pierre, 2011. L'émotion ou la face cachée de l'archive. In : *Archives*. 2010-2011. Volume 42, n° 2, pp. 39-52.

LEMAY, Yvon, KLEIN, Anne [2012]. La diffusion des archives : les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique [PDF]. *Aptdq.org* [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://aptdq.org/wp-content/uploads/2012/03/YvonLemay.AnneKlein.pdf>

LEMAY, Yvon, KLEIN, Anne, 2013. Les archives et l'émotion : un atelier d'exploration et d'échanges. In : *Archives*. 2012-2013. Volume 44, n° 2, pp. 91-109.

Loi sur les archives publiques (LArch ; B 2 15). Voir *Introduction*, p. 56.

MAISON DE LA CULTURE DE ARLON, 2016. 130 ans de théâtre belge. *Maison de la culture de Arlon* [en ligne]. 6 septembre 2016. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.maison-culture-aron.be/expositions/130-theatre.html>

MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE, 2017. Votre visite : éducatif. *Musée royal de l'armée et d'histoire militaire* [en ligne]. [Consulté le 24 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.klm-mra.be/D7t/fr/animations-workshops>

MAKHOLOUF-SHABOU, Basma, 2016a. 711-11nF *Introduction à l'archivistique contemporaine : Cours 1 – Concepts de base* [document PDF]. Support de cours : Cours « Introduction à l'archivistique contemporaine », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2016-2017.

MAKHOLOUF-SHABOU, Basma, 2016b. 711-11nF *Introduction à l'archivistique contemporaine : Cours 4 – Les fonctions archivistiques 1* [document PDF]. Support de cours : Cours « Introduction à l'archivistique contemporaine », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2016-2017.

Manuscrits liturgiques ayant servi de couvertures de registres, de la série Finances. Archives d'état de Genève. CH AEG Ms hist. 635.

Manuscrits liturgiques ayant servi de couvertures de registres, de la série Finances. Archives d'état de Genève. CH AEG Ms hist. 635.

MAULINI, Olivier, 2016. Que penser ... du jeu à l'école ? *Archive ouverte UNIGE* [en ligne]. [Consulté le 29 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:86326>

MEDIATHÈQUE VALAIS, 2015. Documentation Pédagogique : mallettes pédagogiques [PDF]. *Médiathèque Valais* [en ligne]. 03 août 2015. Mise à jour le 20 août 2015. [Consulté le 04 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.mediatheque.ch/fs/documents/Mallettes\\_2015.pdf](http://www.mediatheque.ch/fs/documents/Mallettes_2015.pdf)

MEUNIER, Anik, 2011. Les outils pédagogiques dans les musées : pour qui, pour quoi ? : La Lettre de l'OCIM. *Educasol.org* [En ligne]. 2011, n°133. Mis en ligne le 01 janvier 2013. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.educasol.org/-Outils-pedagogiques->.

MUSÉE D'HISTOIRE DU VALAIS, 2015. Le petit archéologue [PDF]. *Musées Valais* [en ligne]. 22 décembre 2015. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.musees-valais.ch/images/stories/documents/histoire/Le\\_petit\\_archeologue.pdf](http://www.musees-valais.ch/images/stories/documents/histoire/Le_petit_archeologue.pdf)

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE FRIBOURG, 2017. MHN : Valise ADN. *Musée d'histoire naturelle Fribourg* [en ligne]. 03 avril 2017. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.fr.ch/mhn/fr/pub/ecolets/valise\\_adn.htm](http://www.fr.ch/mhn/fr/pub/ecolets/valise_adn.htm).

*Ordonnance somptuaires de la République de Genève concernant les habits, ameublements, mariage, etc.* Genève : Gabriel de Tournes et fils, 1725.

Original des patentés de l'empereur Frédéric, par lesquelles il déclare qu'après avoir reçu l'évêque de Genève Arducius de Faucigny comme le méritait un prince de l'empire aussi distingué, il a confirmé tous les priviléges de son église, voulant qu'elle jouât à perpétuité de ses biens présents et à venir, avec le grand sceau de l'empereur en mauvais état. Plus une copie contemporaine non scellée et quatre vidimus de 1471, 1483, 1487 et 1523. 17 janvier 1154 et 1471 à 1523. AEG P.H. 11, img. 2.

Patentes de l'empereur Frédéric par lesquelles il révoque l'aliénation faite par le duc de Zaehringen en faveur du comte de Genevois des régales de l'Eglise de Genève et déclare que personne ne peut être seigneur intermédiaire entre elle et l'empereur. Avec le sceau de l'empereur rompu par le milieu, mais remarquable pour la conservation du dessin, avec deux vidimus de 1395 et de 1455. 1162. AEG, P.H. 18, img. 6.

PÉTILLAT, Christine, GUIGUENO, Brigitte, 2016. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

Pièces relatives au traité de Saint-Julien du 31 juillet 1603 mettant un terme à la guerre entre Genève et la Savoie. L'article 7 du traité stipule que "pour ce qui concerne les terres de Saint-Victor et Chapitre, toutes choses demeureront d'une part et d'autre en même état qu'elles étaient lors de l'ouverture de la dite guerre, en l'année 1589, sans rien innover en sorte quelconque". 21 juillet 1603. AEG : P.H. 2318, img. 5.

ROUSMAN, Corentin, 2010. Voir *La Belgique*, p. 64.

SABARD GENESLAY, Véronique, BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF), 2011. L'aventure des écritures : L'évolution des styles de l'écriture latine. *Classes.bnf.fr* [en ligne]. Le 2 février 2011. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lesecritures/alphabets/03.htm>

SANTSCHI, Catherine, 1994. *La Formation des archives de la République de Genève sous l'Ancien Régime*. Genève : Société auxiliaire des Archives d'État, 1994.

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017a. Voir *La Suisse romande*, p. 75.

SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS, 2017b. Voir *La Suisse romande*, p. 75.

HEP Fribourg. Mallettes d'expérimentation. HEP Fribourg [en ligne]. [Consulté le 04 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.hepfr.ch/dm/mallettes-dexp%C3%A9rimentation-0>. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2015. Mallettes virtuelle Textes et écritures au Moyen Age en Agenais. [www.cg47.org](http://www.cg47.org) [en ligne]. 18 juin 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Menu.htm>

SERVICE ECOLES-MÉDIAS, 2017. Utiliser les mallettes interculturelles en classe. Genève | Instruction publique, culture et sport [en ligne]. 09 mai 2017. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://edu.ge.ch/sem/ressources-pedagogiques/outils/utiliser-les-mallettes-interculturelles-en-classe-1565>

## Conclusion

COURCHESNE, Marie-Josée, 1999. Voir *Recherche documentaire*, p. 57.

DELRIEU, Juliette, 2014. Voir *Au Québec*, p. 61.

DESSONNAZ, Jean-Daniel, 2017. Voir *La Suisse romande*, p. 74.

GUERRIER, Alain, 1993. Archives, action culturelle et marketing. In : *La Gazette des archives*. Année 1993, vol. 160, n° 1, pp. 27-35.

ICOM, 2017. Définition du musée. *ICOM* [en ligne]. [Consulté le 22 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <http://icom.museum/la-vision/definition-du-musee/L/2/>

UNESCO, 2000. Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. *UNESCO* [en ligne]. 8 décembre 2000. [Consulté le 22 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html#2](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html#2)

## Annexe 1 : Présentation du tableau de commande

### Évaluation

Export de données brutes ([Modifier les valeurs standards](#)) : [Excel™](#) | [CSV](#) | [PDF](#)

 Rapport graphique

Libérer les résultats du sondage pour l'accès externe

Filtrer par complétude :

Évaluer toutes les réponses de tous les participants

N'évaluer que les réponses des participants, qui ont répondu au sondage jusqu'à la fin

[Actualiser le filtre](#)

 Réponses individuelles

Filtrer par date de participation :

Ne pas restreindre les résultats par date de participation



Nombre de participants : 36 | Nombre de réponses : 829

(Enuovo 2017b)

## Annexe 2 : Sondage

### Valorisation des archives auprès du jeune public

#### Page 1

Bonjour,

Lors de la préparation de mon travail de bachelor, j'ai pu constater que la mise en valeur des fonds archivistiques s'adresse souvent à un public adulte. Certaines institutions proposent néanmoins diverses activités à des classes du collège/cycle d'orientation et rarement à des enfants de moins de 12 ans. Ce sondage vise donc à répertorier les pratiques de valorisation des archives auprès du jeune public.

Le questionnaire ne vous prendra qu'une dizaine de minutes au maximum.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

#### Institutions avec actions pédagogiques

##### 1. Proposez-vous des activités pédagogiques à destination du jeune public ? \*

Si non, passez directement à la page suivante.

- oui  
 non

##### 2. Si oui, de qui s'agit-il?

Plusieurs réponses possibles.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> De classes du primaire                      | <input type="checkbox"/> D'activités extra-scolaires |
| <input type="checkbox"/> De classes du collège / cycle d'orientation | <input type="checkbox"/> De centres aérés            |
| <input type="checkbox"/> De classes du post-obligatoire              | <input type="checkbox"/> De camps                    |
| <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>                |  |

##### 3. Quel/s type/s d'activités proposez-vous à ce public ?

Plusieurs réponses possibles.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Une visite "générique" des locaux (qui convient à tous les publics scolaires) | <input type="checkbox"/> Des interventions en classe                            |
| <input type="checkbox"/> Des visites thématiques (sigillographie, calligraphie, enluminure etc.)       | <input type="checkbox"/> Une/des mallette/s pédagogique/s                       |
| <input type="checkbox"/> Des visites d'exposition  | <input type="checkbox"/> Des contenus multimédia (DVD, vidéo online, jeux etc.) |
| <input type="checkbox"/> Des ateliers thématiques  | <input type="checkbox"/> Des visites virtuelles d'expositions                   |
| <input type="checkbox"/> Le prêt d'expositions hors murs   | <input type="checkbox"/> Des chasses au trésor                                  |
| <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>  |   |

**4. Distribuez-vous des dossiers pédagogiques aux élèves ?**

Si non, passez directement à la question 8.

- oui
- non

**5. Si oui, que contiennent-ils ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Des jeux
- Des reproductions
- Des énigmes
- L'approfondissement d'une thématique
- La présentation de votre service
- Un résumé de la fonction archivistique
- Autre : [ ]

**6. Pour quelle/s raison/s proposer un tel document ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Ils l'utilisent lors de leur venue aux archives.
- Ils s'en servent comme base de travail avant leur venue.
- Ils s'en servent comme complément après leur visite.
- Comme souvenir.
- Autre : [ ]

**7. A quel point estimez-vous cela utile ?**

- Beaucoup
- Moyennement
- Peu

**8. Mettez-vous à la disposition des enseignants/animateurs du matériel pédagogique pour préparer leur venue ?**

Si non, passez directement à la question 11.

- Oui
- Non
- Tout dépend des situations
- Autre : [ ]

**9. Pouvez-vous constater l'utilité d'une préparation par les accompagnants en amont de leur visite ?**

- oui  
 non

**10. Si oui, dans quelle mesure ?**

**11. Collaborez-vous avec des institutions externes ?**

Si non, passez directement à la question 14.

- oui  
 non

**12. Si oui, lesquelles ?**

**13. Et pour quelle/s raison/s avoir mis en place cette collaboration ?**

**14. Seriez-vous d'accord de vous associer à d'autres institutions ?**

Échelle courant du refus clair et net au projet de s'investir dans ce type de collaboration.

Non  Oui

**15. Pour quelle/s raison/s le faire, selon vous ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Avoir une meilleure visibilité
- Disposer de davantage de contact
- Diviser la charge de travail
- Autre : [ ]

**16. A quelle fréquence recevez-vous des classes ou des groupes d'enfants au sein de votre institution ?**

- De façon hebdomadaire
- Tous les trois mois
- Deux fois par mois
- Tous les six mois
- Mensuellement
- Moins
- Autre : [ ]

**17. Selon vous, proposer à des jeunes ce type d'activités dans des services d'archives peut contribuer à :**

0 : pas du tout, 5 : beaucoup.

	0	2	3	4	5	Sans avis
Vous faire connaître	<input type="radio"/>					
Sensibiliser les jeunes à leur passé	<input type="radio"/>					
Les responsabiliser (confidentialité des données, préservation des documents etc.)	<input type="radio"/>					
Les initier concrètement au civisme	<input type="radio"/>					
Correspondre aux objectifs du PER (plan d'études romand)	<input type="radio"/>					
Susciter des vocations	<input type="radio"/>					

**18. A quel point selon vous est-ce profitable de proposer de telles activités/visites aux enfants ?**

Selectionnez une réponse par ligne.

	Inutile	Moyennement profitable	Recommandé	Essentiel
Primaire (1-6 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Primaire (7-8 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire I (9-11 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire II et post-obligatoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Activités extra-scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Merci de bien vouloir passer directement à la troisième page (questions administratives), la suivante ne concernant que les institutions ne proposant aucune action pédagogique.

## Institutions sans actions pédagogiques

### 1. Pour quelle/s raison/s ne proposez-vous pas ou peu actuellement d'activités (visites, ateliers, etc.) pour le jeune public ?

Plusieurs réponses possibles.

- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens humains
- Manque de place
- Documents trop sensibles pour être "exposés" à un public si risqué
- Désintérêt
- Ne souhaite pas se prononcer
- Autre :

### 2. Selon vous, proposer à des jeunes ce type d'activités dans des services d'archives pourrait contribuer à :

0 : pas du tout, 5 : beaucoup.

	0	2	3	4	5	Sans avis
Vous faire connaître	<input type="radio"/>					
Sensibiliser les jeunes à leur passé	<input type="radio"/>					
Les responsabiliser (confidentialité des données, préservation des documents etc.)	<input type="radio"/>					
Les initier concrètement au civisme	<input type="radio"/>					
Correspondre aux objectifs du PER (plan d'études romand)	<input type="radio"/>					
Susciter des vocations	<input type="radio"/>					

### 3. A quel point, selon vous, serait-ce profitable de proposer de telles activités/visites aux enfants ?

Sélectionnez une réponse par ligne.

	Inutile	Moyennement profitable	Recommandé	Essentiel
Primaire (1-6 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Primaire (7-8 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire I (9-11 Harmos)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secondaire II et post-obligatoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Activités extra-scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

- 4. Indépendamment des questions logistiques, financières et humaines, seriez-vous prêts à vous lancer dans la médiation culturelle jeune public, si ce n'est déjà fait ?**

Merci de bien vouloir répondre.

- oui  
 non

- 5. Seriez-vous d'accord de vous associer à d'autres institutions pour organiser la valorisation de vos fonds pour un jeune public ?**

Échelle courant du refus clair et net au projet de s'investir dans ce type de collaboration.

Non  Oui

- 6. Pour quelle/s raison/s le faire, selon vous ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Avoir une meilleure visibilité  
 Disposer de davantage de contact  
 Diviser la charge de travail  
 Autre :

### Questions administratives

Afin de pouvoir créer une carte des services pédagogiques proposés aussi précise que possible, j'aurais besoin de connaître quelques éléments relatifs à votre institution.

- 1. Dans quel service d'archives travaillez-vous ? \***

- Archives cantonales  
 Archives communales  
 Autre :

- 2. Dans quelle institution précisément ? \***

- 3. Auriez-vous des remarques ou suggestions ?**

4. Si vous souhaitez être tenu/e au courant des résultats de cette enquête, merci de nous laisser votre adresse email.

## Page 5

Je vous remercie encore d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête. Les résultats de cette dernière seront traités uniquement dans le cadre de mon travail de bachelor.

Pour toute question ou remarque, vous pouvez me contacter directement à l'adresse suivante : [sophie.simon@etu.hesge.ch](mailto:sophie.simon@etu.hesge.ch).

» Redirection vers la page finale de Sondage Online ([changer](#))

## Annexe 3 : Livret-jeux

REPUBLICUE  
ET CANTON  
DE GENEVE  
(AEG)

POST TENEBRAS LUX

Littera contra lathomos et carpentatores hebem  
Et maxime de eorum Salarijs;

I Domine domini Amci. Cum peruerisset ad uniuersitatem medicinae  
hebem per dominationem quovadam ciuium et habitatorum hebem q[uod] plu[m]o[s]. fama  
publica referente et clamore balido insuefente. Ex lathomi infra Ciuitatem hebem conata  
et spesialiter Jaquemitus frater mermer de sans. Quidam qui locutus bullis cōmorans in  
mermet de sans. humbertus de sans. vnicenus de clare. iherodus de mersinac. Jaqu  
eus frater. iohonodus q[ua]n galtherus eius frater. precius gestas. prouetus eius filiu  
tus de morno humbertus de morno. iohannes de lasser iohannes gestas. Jaquelinus rober  
odus de cologni. lambertus de cologni. iherodus de laudunum. manetus de sans. iherodus  
humberus de lissone.

Livre de jeux

## BIENVENUS !

Lancelot et Héloïse vont te conduire à travers une brève découverte des Archives d'État de Genève.

Pour commencer, un petit exercice. Parviens-tu à retrouver tous les mots indiqués ci-dessous dans la grille à droite ? Il en restera un. Lequel est-ce ?



<b>A</b>	AFFICHES	<b>G</b>	GENÈVE	PRÊT
<b>B</b>	BOURGEOISIE	<b>H</b>	HISTOIRE	RANGEMENT
<b>C</b>	CADASTRE		HORLOGERIE	REGISTRES
	CANTON	<b>I</b>	IMPRIMERIE	RELIGION
	CATHÉDRALE		INCUNABLE	REPRODUCTION
	CLASSEMENT		INVENTAIRE	RESTAURATION
	CLASSIFICATION	<b>L</b>	LATIN	RÉVOLUTION
	COFFRE		LIVRE	SAVOYARDS
	COLLECTION	<b>M</b>	MANUSCRIT	<b>T</b>
	COMBOURGEOISIE		MÉDIATION	TITRE
	CONFIDENTIALITÉ	<b>O</b>	ORDONNANCES	
	CONSERVATION		ORIGINAUX	
	CONSULTATION	<b>P</b>	PAPIER	
	COTE		PDF	
	CULTURE		PHOTOGRAPHIES	
<b>D</b>	DESCRIPTION		PLAINPALAIS	
	DIPLOMATIQUE			
<b>F</b>	FORTIFICATIONS			



AEG, Coupons de rationnement

A G B M T A P L A I N P A L A I S Q U D  
T T W A I H N E C N A T C N G E X T Y K  
E N E G N I Q I C O Ç L O O Q R U D L N  
P E U S F S S S A I E I M I M T A I C O  
A M C Z V T S I D T I C B T I I N Y O T  
P E H K Z O Ç O A A H B O C M T I Q N N  
I S C H Ç I Ç E S R P H U U P N G F F A  
E S C J D R U G T U A O R D R Q I I I C  
R A A O T E T R R A R R G O I C R N D P  
E L T E N B N U E T G L E R M A O C E J  
R C H G E S S O U S O O O P E M X U N P  
I A E T M T U B Q E E G I E R F A N T H  
A F D C E E S L I R L E S R I K F A I O  
T F R O G R A L T E A R I P E F E B A T  
N I A L N P V K A A P I E M E O R L L O  
E C L L A K O A M L T E I V K R U E I G  
V H E E R N Y Q O U Ç I D W P T T X T R  
N E W C G I A O L Y B C O T E I L R E A  
I S D T Y T R T P K T X R N U F U V Q P  
X Z E I R A D X I V S W E M F I C R A H  
R N S O X L S Q D C S H L W E C O D C I  
F L C N N O I T A C I F I S S A L C N E  
I D R K G F S G Q D P Q G R G T I N O S  
N O I T U L O V E R H Y I K B I V L I Z  
T Q P W Y S E C N A N N O D R O R J T N  
K C T I N D U S T R I E N T Ç N E Ç A B  
W Y I L P U R E R F F O C L L S P F I K  
C C O S E R T S I G E R U M U P S B D W  
U F N G G C O N S E R V A T I O N H E P  
G E N E V E O H R G T I R C S U N A M P

Réponse : \_\_\_\_\_

2.

Ce n'était pas si difficile, c'est-ce pas ? Te voici donc immergé dans le monde de l'archivistique.

Bravo !

Mais sais-tu réellement ce que sont des archives ? A quoi peut bien servir une telle institution ?

Les Archives d'État de Genève ont deux buts principaux :

## Buts

1. Permettre d'apporter des **preuves**, des justifications à tout acte effectué dans le passé, tant pour les institutions que les privés.
2. Préserver la culture genevoise.



Il y a donc une quinzaine de sections actuellement qui regroupent des documents provenant:

- Des registres des décisions et pièces annexes, des autorités exécutives et législatives.
- De la politique intérieure et celle extérieure (deux sections distinctes).
- De la Confédération (ou qui traitent de ce sujet).
- Du domaine de l'administrations publiques dont l'Etat civil, l'Instruction publique et la Justice.
- Des archives judiciaires, soit les procès criminels et les juridictions pénales et civiles.
- Des Archives féodales, dites aussi Titres et Droits.
- De celles de la Société économique.
- Des Archives du Département du Léman.
- Des documents notariaux.
- Des Archives de familles et Archives privées.
- De celles de l'Eglise.
- Des Archives de sociétés
- Des Archives hospitalières
- Des Archives communales
- Des collections annexes.
- Enfin, il existe une ultime catégorie, celle des manuscrits historiques.

SOBRE ETAT S f. n. & honfes, y-augne folk	M 15 <sup>e</sup> X <sup>co</sup> 746	Perrette Louise Magdeleine	f	Jean Jacques.	De Sage
	18. 12 <sup>e</sup> Mars 740	Horace Benedict	f	Nicolas	De Lausanne
	18. 12 <sup>e</sup> Avril 743	Judith	f	Nicolas.	De Lausanne
	30 May 71a	Levi Battista	f	Nicolas	De Lausanne

3.

AEG. E.C. rép. 1.14. f°12. Répertoire des baptêmes de la ville (1550-1798)

**E**ntoure tout ce qui, pour toi, résume un service d'archives.



4.

## ARCHIVES, VOUS AVEZ DIT ARCHIVES ?



Evolution des supports numériques

Comme tu as pu le constater avec le jeu précédent, les archives d'État de Genève ne contiennent pas uniquement des vieux manuscrits. Il est possible d'y retrouver un tas d'autres supports et formats, du DVD au PDF (format de document informatique qui a l'avantage de ne pas pouvoir être modifié). Donc aussi des documents **ACTUELS**, conservés sur différents **SUPPORTS**.



AEG, Contenants non acides

Tout ces documents nécessitent d'être conservés d'une façon particulière. On appelle cela le **CONDITIONNEMENT**.



AEG, trou de mémoire



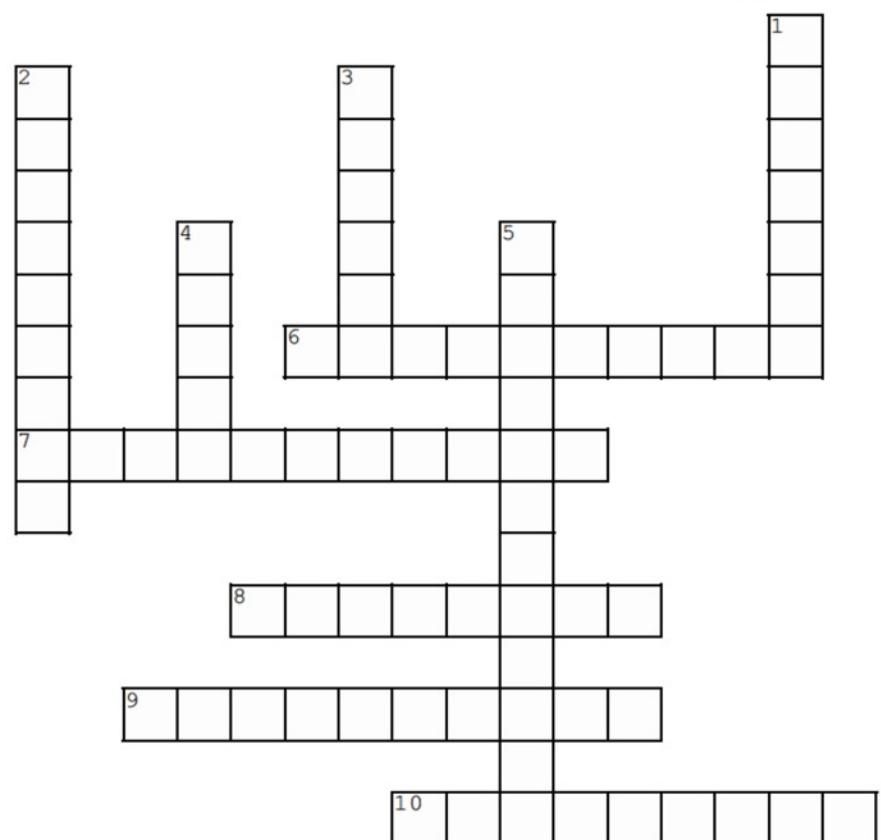
Avant  
(AEG, restauration)



Après  
(AEG, restauration)

5.

Complète la grille au moyen des définitions données.



Vertical

Horizontal

- |   |   |
|---|---|
| 1. Fait d'unir deux personnes amoureuses.   | 6. Description des biens appartenant à une institution/<br>personne et permettant de les retrouver ensuite. |
| 2. Convertir un document papier en format<br>numérique.                                 | 7. Décors peint dans un manuscrit enluminé.   |
| 3. Personnage important de la Réforme.  | 8. Fête célébrée chaque 12 décembre à Genève.   |
| 4. Empreinte en cire ou en plomb en bas d'un<br>document, comme signature ou fermeture. | 9. Support d'écriture fait à partir de peau d'animal.   |
| 5. Action de conserver quelque chose intact.  | 10. Livre écrit à la main avant la découverte de<br>l'imprimerie.   |

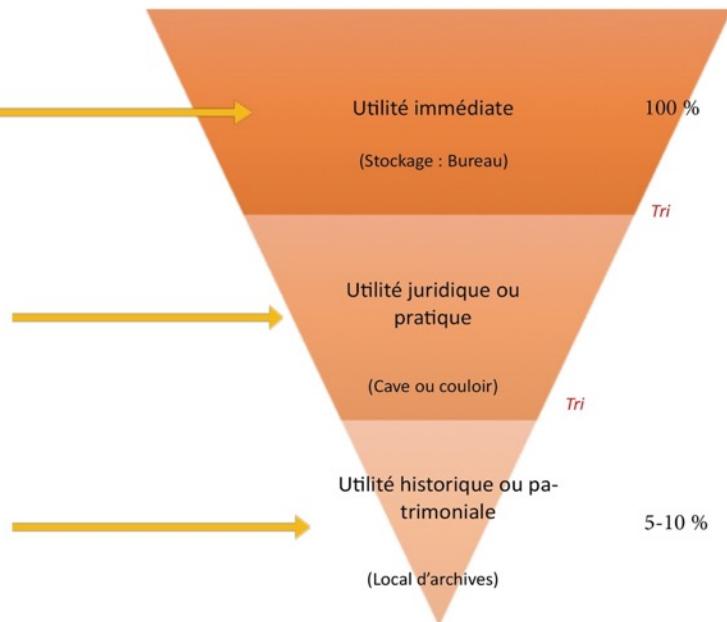
6.

## TOUT DOCUMENT PRODUIT EST-IL GARDÉ ?

**N**on, les archives seraient bien trop nombreuses ! Rien que maintenant, elles sont suffisantes pour relier Genève à Nyon (30 kilomètres). Alors, imaginez si nous gardions tout !

Plus les documents «vieillissent», moins il y en a. Au début, nous en produisons beaucoup (100%). Ensuite, nous effectuons deux tris. A la fin, nous n'en gardons que 5% !

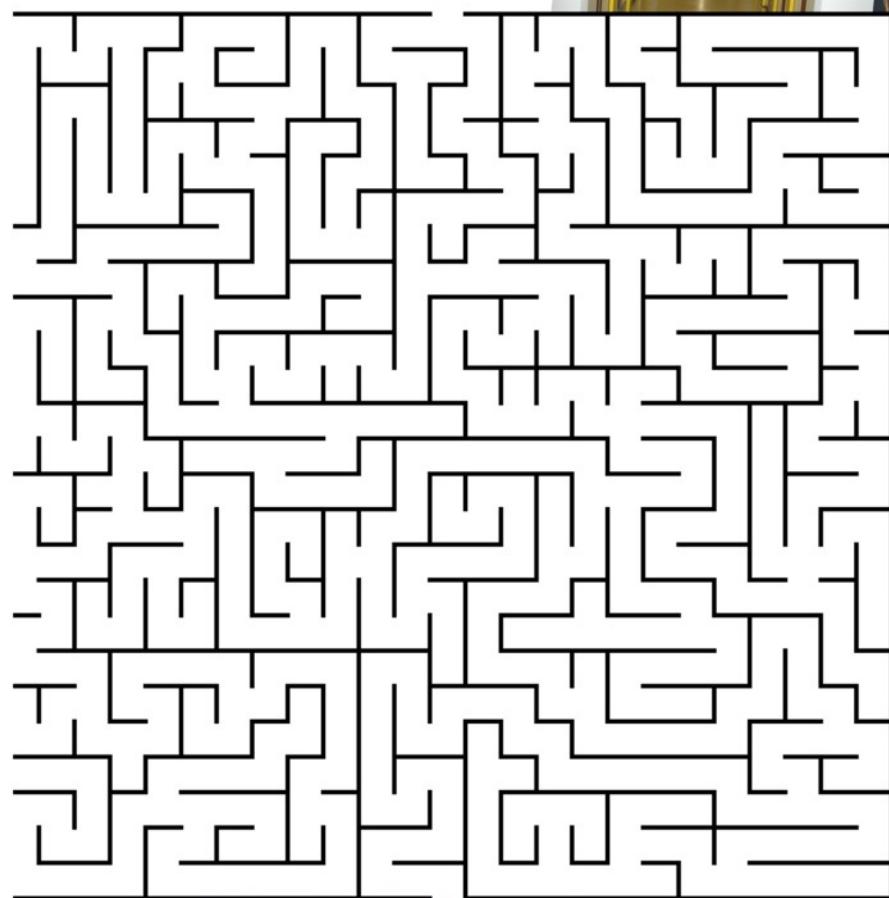
C'est ce que nous appelons le **CYCLE DE VIE DES DOCUMENTS**.



7.

## ESCAPE ROOM.

Aide l'archiviste à sortir des compactus.



AEG, Salle de consultation.

AEG, compactus.

8.

## Nos MISSIONS

Les services d'archives suivent des principes communs, même si parfois ils diffèrent légèrement. Nous les appellerons, pour simplifier, la «règle des 4C» : collecter, conserver, classer et communiquer.

Pour l'exercice suivant, relie les actions qui correspondent à chaque critère.

Les 4 C

1. Collecter
2. Conserver
3. Classer
4. Communiquer



9.



Fichiers manuels

- Mise en boîte d'une archive
- Visite des archives
- Mise en place d'une exposition
- Création d'un inventaire
- Attribution d'une cote à une archive
- Legs
- Notation du type de document à enregistrer
- Restauration d'un document
- Numérisation et mise en ligne d'une archive
- Remise aux AEG des documents dont l'administration cantonale n'a plus usage
- Don
- Stockage des archives dans les meilleures conditions possibles

## LES ARCHIVES COMMUNIQUENT

Communiquer est une de nos missions. Mais sauras-tu trouver la réponse à toutes ces questions ?

- Il n'est pas toujours possible d'avoir accès à tous les documents. Pourquoi ?
  1. Ils sont trop fragiles.
  2. Ils ont été perdus
  3. Ils contiennent des informations qui ne peuvent être communiquées avant un certain temps et le délai n'est pas encore passé.
- Pour consulter une archives, il faut :
  1. S'adresser à un archiviste, en lui indiquant la cote du document
  2. Aller le chercher soi-même dans les compactus.
  3. L'emporter à la maison et le ramener le lendemain.
- Pour s'inscrire aux archives, il faut :
  1. Etre chercheur ou historien.
  2. Faire partie d'une association de généalogistes.
  3. S'enregistrer à l'accueil.

Vrai      Faux

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



AEG, Notaire Jean FUSIER 1

10.

## LES TEMPLIERS

Savais-tu que les Templiers sont aussi passés par Genève ? Tu as sans doute entendu parlé d'eux... Cet ordre religieux militaire, fondé en 1'120.

Ils possédaient une commanderie ici, dans le quartier de Rive, vers 1'277. Une fois l'ordre supprimé, les possessions ont été rattachées à celui de Saint-Jean de Jérusalem, autrement dit les Hospitaliers ou chevaliers de Malte!

Ils ont laissé un code à Héloïse. A l'aide des indices ci-dessous, aide-la à le déchiffrer !

↙ < ^ > ▷ ◁ △ ▽ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ × ↘

**H**

◀ ^ > ▽ ◁ △ ▷ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

**W**

◀▽△▽ ▷▷▽ △▽▷♦×▽ ▷▷×▷×◀

\_\_\_\_\_

▽>♦ ▽>△▽♦▷▷▽ ▷ ▷▷▽◀

\_\_\_\_\_

>▷ △▷×▷▷▷

Solution à la fin



11.



## CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

© Archives d'État de Genève

- Ms hist. 635 : fragment d'un missel cistercien XVème siècle.
- Ms hist. 22, folio 51r : Cartulaire, soit recueil d'actes relatifs à l'Évêché et à la Commune de Genève |1153-1556
- Notaire Jean FUSIER 1 : Minutes, avec un index des noms à la fin | 1389 – 1400.
- E.C. rép.1.14, folio 121 : Répertoire des baptêmes de la ville de A à Z | 1738-1750. Détail sur Nicola de Saussure.
- Archives privées 272.4.8 : Coupons de rationnement
- Inventaire papier
- Photos p. 5
- Photos p. 8

### Icônes

- © Freepik from (repas, chercheur, photo, caméra, dormeur, dossier, boîte, ordinateur et homme heureux)
- © Zlatko Najdenovski (livres et parchemin)
- © Madebyoliver (tasse)
- © Nikita Golubev (commande Nintendo)
- © Pixel Buddha (PDF)
- © <https://fr.icons8.com/web-app/for/all/coffre%20fort> (coffre-fort)

### Photographies

- © szmiki95 (Pixabay| CCO Public Domain| classeurs)
- © stevepb (Pixabay| CCO Public Domain| souris)
- © avaragado (Flickr| CCO |supports informatiques)

### Avatars :

SIMSOFT, 2017. Avatar. *Dofus Tools* [En ligne]. [Consulté le 16 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.dofus.tools/index.php?page=avatar>

12.

## SOLUTIONS

- *P. 1-2. Mots mêlés : Industrie*
- *P. 4. Dans un service d'archives, vous ne trouverez généralement pas de jeux vidéo! Il y est interdit d'y manger ou de boire et il est peu probable que vous y trouviez un chercheur en train de faire la sieste (quoique...).*
- *P. 6 Mots fléchés :*

1. Mariage	6. Manuscrit
2. Escalade	7. Enluminure
3. Calvin	8. Parchemin
4. Sceau	9. Conservation
5. Inventaire	10. Numériser
- *P. 11. Code secret : « Tous les chemins mènent aux archives d'Etat de Genève ».*

13.

Création : Sophie Simon

AEG

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 3964  
1211 Genève 3  
+41 22 327 93 20

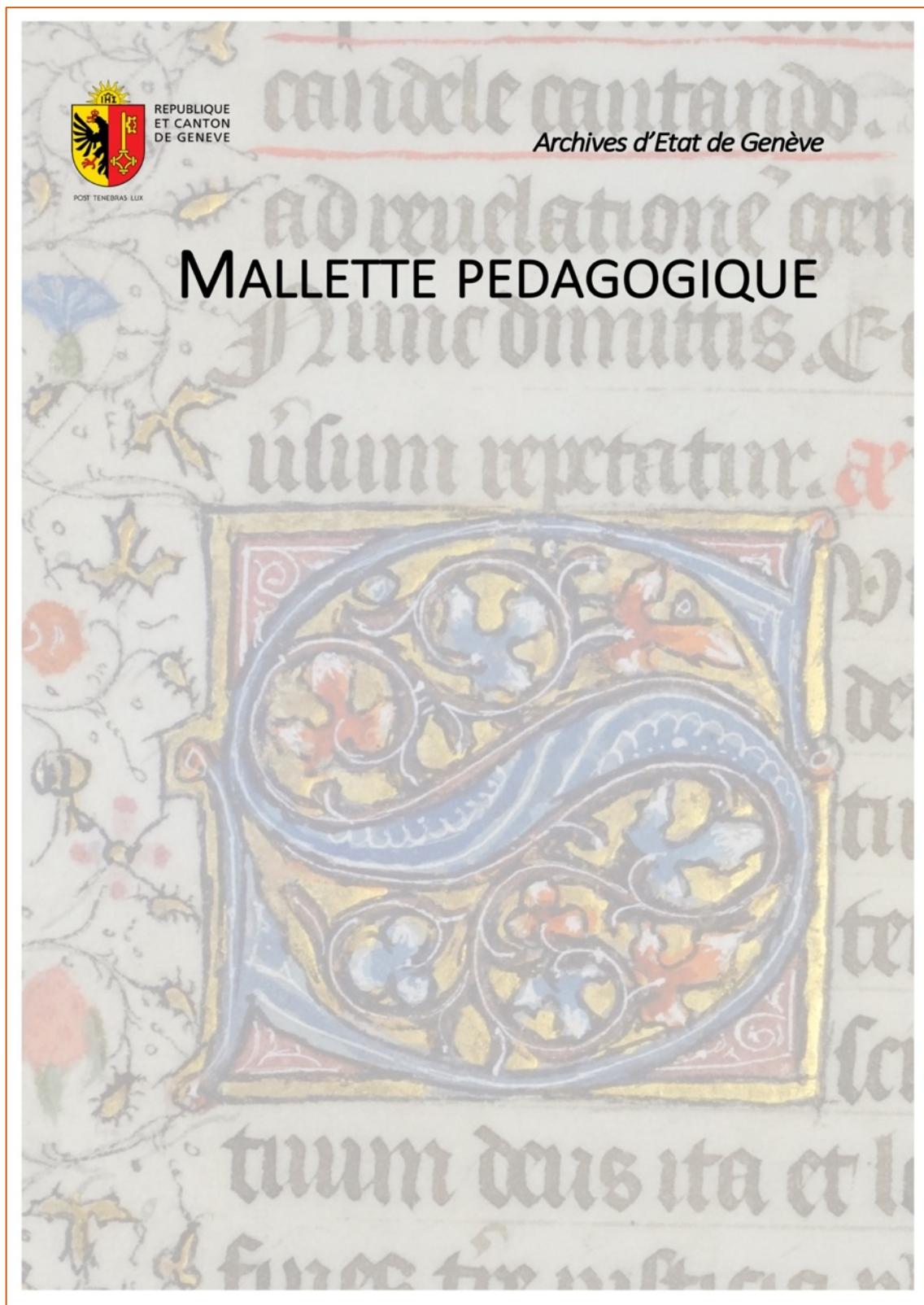
<http://ge.ch/archives/>



AEG Ms hist. 22, folio 51r



## Annexe 4 : Promotion de la mallette pédagogique





Archives d'Etat de Genève

## INFORMATIONS PRATIQUES

*Archives d'Etat de Genève (AEG)*

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1

Case postale 3964

1211 Genève 3

<http://ge.ch/archives/>

[archives@etat.ge.ch](mailto:archives@etat.ge.ch)

T. +41 22 327 93 20

F. +41 22 327 93 21

*Horaires*

Lundi au vendredi de 8h-17h

*Tarifs*

Entrée gratuite

*Animations*

Visites guidées des archives à l'Ancien Arsenal dès la 7P les lundis, mardis et vendredis de 8h-17h

Expositions temporaires



Figure 1 : Ancien Arsenal

Sophie Simon

2



Archives d'Etat de Genève

## PRESENTATION DE LA MALLETTTE PEDAGOGIQUE

L'idée de proposer une mallette pédagogique aux classes du primaire est née d'une réflexion sur la mise en valeur des fonds des AEG pour le jeune public. Si des visites des archives étaient déjà proposées aux classes, aucun élément préparatoire n'était mis à disposition des enseignants pour préparer leur venue. Or, consacrer moins de deux heures à une telle institution ne laisse pas de place pour aborder non seulement les documents mais encore la vocation des archives et ses principes. Il a donc été décidé de diviser ces deux parties. L'introduction à l'archivistique, ses particularités et ses fondements se font désormais en classe, par l'enseignant ; la présentation des originaux et des lieux aux AEG. Enfin, pour stimuler la curiosité des élèves, nous proposons un troisième atelier consacré à la paléographie.

### Contenu

- |                      |  |
|----------------------|--|
| 1 jeu des 7 familles | 6 reproductions de pièces conservées aux AEG et leur transcription |
| 1 memory             | 1 lexique  |
| 2 ouvrages           | 1 bibliographie  |
| 1 boîte de boutons   | 1 infographie sur les AEG  |

### Thématiques

Thématiques	Activités
<i>L'art du classement</i>	
<p>Cet atelier permet d'aborder la notion de classification et de description archivistique. Il se déroule en deux temps.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Classification d'un lot de boutons</li> <li>2. Description de l'ordre choisi et des typologies de boutons.</li> </ol>	<p>Les élèves représentent les archivistes d'une grande fabrique de boutons helvétique. Chaque année, une nouvelle collection sort, collection dont il est vital pour le futur de garder trace.</p> <p>Par groupe de quatre, ils doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer quelle stratégie adopter pour classer ces boutons.</li> <li>Trouver la manière la plus adéquate de représenter cet ordre.</li> </ul>
Relations au PER : L1 22 ; L1 28 ; MSN 25 ; Démarche réflexive.	

Sophie Simon

3



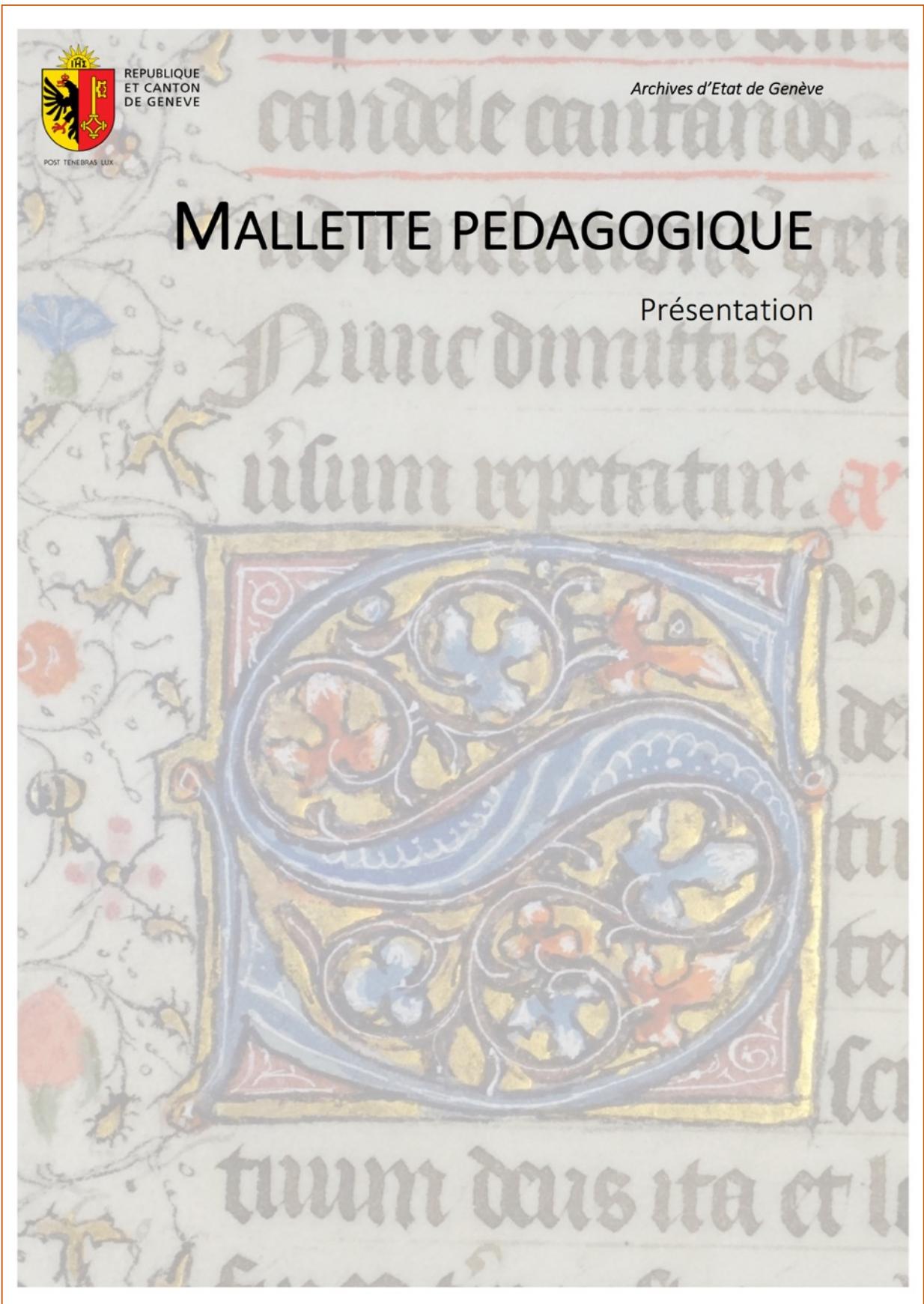
Archives d'Etat de Genève

<h3 style="text-align: center;"><i>La classe et sa mémoire</i></h3>	
<p>Le but est ici de pouvoir mettre en place un système d'archivage au sein de la classe. Cette activité permet donc de faire comprendre aux élèves les différents âges des archives (archives courantes, intermédiaires et définitives) ainsi que l'importance de la conservation des documents.</p>	<p>Les élèves choisissent minutieusement les documents qu'ils souhaitent conserver en fonction de leur utilité actuelle et future. Une fois ce tri effectué, les archives sont placées dans une boîte, comme mémoire de la classe.</p>
Relations au PER : MSN 21 ; MSN 24 ; MSN 25 ; Démarche réflexive	
<h3 style="text-align: center;"><i>L'élève, créateur d'archives</i></h3>	
<p>Les élèves sont menés à réfléchir sur leur participation présente et futur en tant que créateurs d'archives par le biais de la création d'un portefeuille archivistique. A noter que cet atelier conduit les enfants à prolonger l'expérience au-delà de la séance en intégrant également leur famille.</p>	<p>3 chapitres à cet atelier :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La création de leur arbre généalogique</li> <li>2. La représentation de leur cadre de vie</li> <li>3. La comparaison avec la vie de leur parents et grands-parents</li> </ol>
Relations au PER : SHS 22 ; SHS 21 ; Démarche réflexive	
<h3 style="text-align: center;"><i>Paléographe en herbe</i></h3>	
<p>La section suivante propose aux élèves de découvrir les différentes écritures et de s'exercer à la lecture de documents issus des AEG.</p>	<p>L'atelier se déroule en 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des différents types d'écriture que nous pouvons trouver aux AEG.</li> <li>- Lecture d'archives</li> </ul>
Relations au PER : SHS 22 ; SHS 23 ; Démarche réflexive	

Sophie Simon

4

## Annexe 5 : Présentation de la mallette pédagogique





Archives d'Etat de Genève

## TABLE DES MATIERES

<b>Table des matières</b>	1
<b>Table des illustrations</b>	1
<b>Les Archives d'Etat de Genève (AEG)</b>	2
<i>Histoire</i>	2
<i>Que trouver aux AEG ?</i>	3
<i>Typologie des supports et formats</i>	4
<b>Lexique</b>	5
<b>Bibliographie</b>	9
<i>Approfondissement</i>	9
<i>Références</i>	9

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Premier inventaire. AEG Archives A 1.</i>	2
<i>Figure 2 : Affiche originale en couleur du film (AEG)</i>	4
<i>Figure 3 : AEG P.C. 1re série 16860</i>	4

Sophie Simon

1



Archives d'Etat de Genève

## LES ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG)

### Histoire

L'origine des Archives d'Etat de Genève (AEG) remonte au Moyen Age. A l'époque, l'évêque est le seigneur de la cité. En 1263, ses commerçants et artisans cherchent à contrer la domination épiscopale. Douze ans plus tard, les citoyens franchissent une étape supplémentaire en désignant parmi eux dix représentants, les syndics. Bien que l'évêque cherche à s'y opposer, le comte de Savoie Amédée V y remédie. Finalement, en 1309, l'évêché est contraint d'accepter l'existence de la commune. Dès lors, quatre syndics sont élus chaque année par l'assemblée des citoyens.

Toute institution produit des documents, certains à préserver à tout prix. Pour les conserver en sûreté, la communauté acquiert en 1371 une « arche », soit un « grand coffre de noyer renforcé de fer, avec trois serrures et des chaînes pour l'attacher au mur, près de l'autel de Saint-Michel, à la Cathédrale Saint-Pierre »<sup>1</sup>. Il renfermait ainsi certainement les Franchises d'Adhémar Fabri (1387) mais également les livres de comptes et les Registres du Conseil. Les clefs étaient détenues par des magistrats ou des fonctionnaires différents, pour éviter que l'accès au coffre se fasse en cachette. Un autre élément montre l'importance de cette protection : sa disposition. Il lui fallait à tout prix survivre à un incendie et la cathédrale était alors un des rares bâtiment en pierre. L'espace se trouve vite rempli, bien que les livres de comptes et les registres du Conseil soient probablement conservés chez certains officiels. En 1450, un premier dépôt d'archives est inauguré dans la maison de ville (Hôtel de Ville).

Le premier inventaire connu conservé date de 1428 à 1430. Il a malheureusement été égaré au XIX<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui retrouvé, il porte la cote « Archives A 1 ». En 1457, nous trouvons dans les Registres du Conseil<sup>2</sup> l'intention de répertorier les titres déposés à Saint-Pierre, pour une meilleure gestion des affaires de la cité. Cela a-t-il été fait ou n'en est-il resté qu'à une simple évocation ?

En 1499, la gestion des archives est confiée aux auditeurs des comptes. Il s'agit avant tout de régir les finances et les éléments importants liés à l'administration de la cité. Contrairement à certaines chancelleries d'Europe, la ville ne dispose pas d'archiviste attitré. Ce sont Jacques Pictet, avocat et membre du Petit Conseil, Ami Le Fort, docteur en droit de l'Université de Valence, et Jean-Robert Chouet, professeur de philosophie à l'Académie de Genève, qui, en 1799, mettent de l'ordre dans les archives en inventariant les différents fonds. Non seulement ils prêtent garde à ce que les documents ne soient pas perdus mais ils veillent à faciliter les recherches futures en détaillant systématiquement les diverses pièces.

Au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'archivistique gagne en importance à Genève, grâce à l'intervention de quelques commissaires généraux, alors responsables de ce service, particulièrement investis. Jean-Jacques Trembley, avocat, François Rocca et Barthélémy-Pierre Noël, autant de noms à retenir. Les



Figure 1 : Premier inventaire. AEG Archives A 1.

<sup>1</sup> Santschi 1994, p. 7.

<sup>2</sup> Au tome I, p. 170 (11 mars 1457).



Archives d'Etat de Genève

inventaires sont méticuleusement repris, complétés ; des répertoires alphabétiques des grosses (registres fonciers) conçus ; des plans cadastraux achetés ; et surtout, de nouveaux locaux sont créés.

Le XIX<sup>ème</sup> fut marqué par la préoccupation des historiens pour les archives. Avec l'émergence de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, les fonds archivistiques passent d'une fonction juridique à une fonction historique.

La production des documents n'a cessé de croître. Il fallut donc trouver de nouveaux locaux pour les accueillir. Les AEG telles que nous les connaissons remontent à 1972, avec la restauration et le réaménagement de l'ancien Arsenal (halle en pierre avec un grenier à blé au XVII<sup>ème</sup> siècle puis, dès 1720, un arsenal pour la Seigneurie). Deux annexes ont été ajoutées par la suite, la première à la rue du Soleil-Levant (1959), la seconde à la Terrassière (1981-84).

### Que trouver aux AEG ?

Les AEG disposent de documents de différentes origines. Vous pourrez donc trouver des archives<sup>3</sup> :

- « Antérieures à la Réforme, qui consistaient en titres de propriété foncière et priviléges épiscopaux, ducaux, impériaux et pontificaux, puis les premiers documents proprement administratifs, tels que livres de comptes (dès 1364) ou registres du Conseil (dès 1409)
- De l'ancienne République de Genève, de 1536 à 1798
- Du Département du Léman, de 1798 à 1813
- Du Canton de Genève, issues des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, dès 1814
- Des fonds de provenance privée : archives de familles, de sociétés ou d'entreprises, entrés aux AEG sous forme de dons ou de dépôts. »

Parmi les documents les plus consultés aux AEG, nous retrouvons les **recensements**. Ce sont souvent eux qui donnent des pistes de recherches aux généalogistes puisque jusqu'en 1850, ils sont cantonaux. Les **registres d'état civils** (baptêmes, mariages, décès) font aussi parties de classiques. Les chercheurs et historiens s'intéressent quant à eux tant aux manuscrits historiques, par exemple, qu'aux **Registres du Conseil** ou aux **Procès criminels**.

La série des **Titres et droits** représente la mémoire de notre cadastre et registre foncier actuel. Le propriétaire des terrains, un membre d'une corporation religieuse, un seigneur, un comte etc., demande à ses « locataires » d'attester être redevable à ce dernier en l'échange de l'entretien (et des bénéfices) de la terre.

<sup>3</sup> AEG 2015a.



Archives d'Etat de Genève

### Typologie des supports et formats



Les documents les plus anciens sont en parchemins mais la majorité sont en papier. Ils sont alors de formes bien variables : de la feuilles détachées A4 à la plus petite, en feuillets et même des affiches ! Ci-contre celle du film « cigarettes, whisky et p'tites pépées », qui a été refusée en raison du contour de la poitrine trop accentué<sup>4</sup>.

Mais les archives détenues aux AEG ne sont pas qu'en papier. S'y trouvent également un certain nombre d'objet, comme les pièces à conviction ou les sceaux. N'étant pas destiné à faire concurrence aux musées, ces pièces sont rares.



Figure 3 : AEG P.C. 1re série 16860

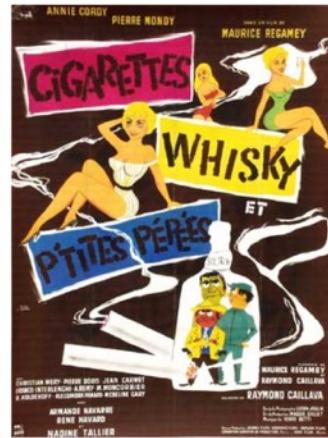


Figure 2 : Affiche originale en couleur du film (AEG)

Comme les AEG ont aussi pour vocation de préserver les documents plus récents, elles conservent également :



Des photographies



Des vidéos et



Des documents numériques.

### Délais de consultation

Conformément à la Loi sur les archives publiques<sup>5</sup>, les documents peuvent être consultés 25 ans après la clôture du dossier, plus 10 ans après le décès pour les données personnelles (100 ans après la naissance si la date de mort est inconnue).

<sup>4</sup> AEG 2016d.

<sup>5</sup> LArch (ch.III, art. 12).



Archives d'Etat de Genève

## LEXIQUE

- Archives
  - « Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme ou leur support matériel, qui ont été produits ou reçus dans le cadre de l'activité du département ou de ses services. L'archivistique définit trois âges des archives : archives courantes, semi-courantes (ou intermédiaires) et définitives. Ces trois âges forment le cycle de vie du document. » (AEG 2010)
- Archives courantes (ou documents actifs)
  - « Dans le cycle de vie des archives, documents qui sont d'utilisation habituelle et fréquente pour l'activité des services, établissements et organismes qui les ont produits et reçus, et qui sont conservés pour le traitement des affaires. » (AEG 2010)
- Archives historiques ou définitives (ou documents inactifs)
  - « Dans le cycle de vie des archives, documents qui, ayant subi des tris, ne sont plus susceptibles d'élimination, par opposition aux archives courantes ou intermédiaires, et qui sont conservés pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, et pour la documentation historique de la recherche. » (AEG 2010)
- Archives intermédiaires (ou documents semi-actifs)
  - « Dans le cycle de vie des archives, documents qui, n'étant plus d'usage courant, doivent être conservés temporairement, pour des besoins administratifs ou juridiques (y compris les documents qui après tri seront conservés comme des archives définitives). » (AEG 2010)
- Classement
  - « Identification et ordonnancement systématiques des activités et/ou des documents à archiver dans des catégories selon une organisation logique, des méthodes et des règles exposées dans un plan de classement. » (AEG 2010)
- Conservation (préservation)
  - « Processus relatif à la constitution du patrimoine archivistique de l'organisation, processus dont l'évaluation n'est pas étrangère. Elle joue aussi un rôle fondamental dans l'expertise conseil de l'archiviste en matière de nouveaux supports : disquettes, disques optiques numériques, bandes magnétiques, etc. » (Makhlouf-Shabou 2016b, p.11)
- Cote
  - « Référence qui identifie un article ; elle est composée généralement d'un ensemble de lettres et de chiffres ou d'un ensemble de chiffres qui servent à classer l'article dans son fonds ou sa série et à le localiser ». (AEG 2010)
- Délai de communication
  - « Période légale au terme de laquelle un document d'archives devient librement communicable au public. » (Archives départementales de Seine-et-Marne 2017)
- Description

Sophie Simon

5



Archives d'Etat de Genève

« [Elle] porte sur la structure, les fonctions et le contenu des documents d'archives. » (Makhlouf-Shabou 2016b, p.8)

- Diffusion
  - « L'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre et de rendre accessible les informations contenues dans les documents d'archives aux utilisateurs de manière à répondre à leurs besoins spécifiques. » (Couture 2011, p. 374)
- Document
  - « Tout écrit ou enregistrement considéré comme une unité. » (AEG 2010)
- Durée d'utilité administrative (D.U.A.)
  - « Durée pendant laquelle le document doit être conservé et rester accessible pour des raisons administratives. C'est la période pendant laquelle les documents (on parle alors de "documents actifs") sont indispensables au soutien des activités quotidiennes d'une administration. » (AEG 2010)
- Durée d'utilité légale (D.U.L)
  - Durée pendant laquelle le document doit être conservé et rester accessible pour des raisons légales. C'est la période pendant laquelle les documents (on parle alors de "documents semi-actifs") doivent être conservés pour des raisons légales ou financières mais n'ont pas à être utilisés pour gérer les activités quotidiennes d'une administration. » (AEG 2010)
- Élimination
  - « Procédure réglementaire qui consiste à détruire des documents dont la conservation n'est plus justifiée. C'est l'une des trois possibilités du traitement final des documents proposée dans un tableau de gestion. » (PIAF 2015)
- Evaluation
  - « L'acte de juger des valeurs que présentent les documents d'archives (valeurs primaires et secondaires) et de décider des périodes de temps pendant lesquelles ces valeurs s'appliquent. » (Couture 2011, p. 104).
- Fiabilité
  - « Qualité d'un document dont le contenu peut être considéré comme la représentation complète et exacte des opérations, des activités ou des faits qu'il atteste, et sur lequel on peut s'appuyer lors d'opérations, d'activités ou de faits ultérieurs. » (AEG 2010)
- Fonds
  - « Ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par un producteur dans l'exercice de ses activités en fonction de ses attributions. Cette notion s'oppose à celle de collection » (AEG 2010)
- Gestion des archives courantes et intermédiaires : voir Records management
- Information

Sophie Simon

6



Archives d'Etat de Genève

« Toute connaissance pouvant être échangée. Lors de l'échange, elle est représentée par des données. Exemple : une chaîne de bits (les données) accompagnée d'une description permettant d'interpréter cette chaîne de bits comme des nombres représentant des mesures de température en degrés Celsius.

On peut également définir une information comme le résultat d'une requête à un ou plusieurs systèmes d'information, qui est intelligible, cohérent et utilisable par des tiers. » (AEG 2010)

- Intégrité

« L'intégrité d'un document renvoie au caractère complet et non altéré de son état, prouvant que ce document n'a subi aucun rajout, aucun retrait ni aucune modification, accidentelle ou intentionnelle, depuis sa validation. » (AEG 2010)

- Inventaire : voir Répertoire.

- Métadonnée

« Données décrivant le contexte, le contenu et la structure des documents ainsi que leur gestion dans le temps. » (AEG 2010)

- Mètre linéaire

« Unité de mesure correspondant à la quantité d'articles d'archives tenant debout sur une tablette d'un mètre de longueur. » (PIAF 2015)

- Numérisation

« Transformation de l'image papier ou de tout autre type de support traditionnel de documents en image électronique. Le document numérisé devient alors document électronique.

La numérisation est la conversion d'un signal (vidéo, image, audio, caractère d'imprimerie, impulsion, etc.) en une suite de nombres permettant de représenter cet objet en informatique ou en électronique numérique. On utilise parfois le terme "franglais" de digitalisation (digit signifiant chiffre en anglais). » (AEG 2010)

- Pérennité

« Aptitude que doit avoir l'information à traverser le temps durant tout son cycle de vie en préservant son intégrité. » (PRO ARCHIVES SYSTEMS 2017)

- Plan de classement

« Système fixant l'organisation des documents produits et reçus par un service de manière hiérarchique par séries, sous-séries, dossiers, sous-dossiers et documents. » (AEG 2010)

- Records management (RM)

« Champ de l'organisation et de la gestion en charge d'un contrôle efficace et systématique de la création, de la réception, de la conservation, de l'utilisation et du sort final des documents, y compris des méthodes de fixation et de préservation de la preuve et de l'information liées à la forme des documents (voir Gestion des archives courantes et intermédiaires). » (AEG 2010)

- Répertoire (ou inventaire)



Archives d'Etat de Genève

« Instrument de recherche ayant pour niveau de description le dossier ou le document, et donnant pour chacun sa cote, ses dates extrêmes et une analyse. » (AEG 2010)

- Service producteur
  - « Tout service administratif qui produit et gère des documents (produits ou reçus) dans le cadre de ses activités. » (AEG 2010)
- Sort final
  - « Destination diversifiée des documents correspondant à la mise en œuvre des décisions de conservation, de destruction ou de transfert des documents, telles qu'elles sont réglées dans le calendrier de conservation. » (AEG 2010)
- Traitement
  - « Toute opération relative à des données personnelles – quels que soient les moyens et procédés utilisés – notamment la collecte, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage ou la destruction de donnée. » (AEG 2010)
- Tri
  - « Terme générique désignant toute opération consistant à séparer, dans un ensemble de documents, ceux qui doivent être conservés de ceux qui sont destinés à être détruits (échantillonnage, sélection etc.). » (PIAF 2015)



Archives d'Etat de Genève

## BIBLIOGRAPHIE

### Approfondissement

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE. Typologie des principaux documents de l'administration cantonale genevoise. In : *Site des Archives d'État de Genève* [en ligne]. Publié le 23 janvier 2007. Mise à jour le 6 mai 2014. [Consulté le 12 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://160.53.186.12/ppdt/doc/typologie-principaux-documents-administration-cantonale-genevoise.pdf>

HÉON, Gilles. La classification. In : COUTURE, Carol et al. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999. P. 219-254. (Collection Gestion de l'information).

HEON, Gilles et al. *Comment classer vos archives personnelles et familiales : vos papiers : supports et témoins de la vie quotidienne*. Sillery : Association des archivistes du Québec, 2000. 51 p.

ROBERGE, Michel. *L'essentiel de la gestion documentaire*. Québec : Gestar, 2002. 1 vol. (pagination multiple).

### Références

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2010. Records management et archivage définitif des documents électroniques : Glossaire. *Archives d'Etat* [en ligne]. 15 juin 2010. Modifié le 29 octobre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [http://ge.ch/archives/media/site\\_archives/files/imce/pdf/procedures/glossaire\\_rm\\_archdef\\_v1\\_0.pdf](http://ge.ch/archives/media/site_archives/files/imce/pdf/procedures/glossaire_rm_archdef_v1_0.pdf)

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2014. Cartulaire, soit recueil d'actes relatifs à l'Evêché et à la Commune de Genève. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 1153-1556. CH AEG Ms hist. 22. Modifié le 11 mai 2014. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=Ms%20hist.%2022&image=MH/99636&pages=98>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015a. Présentation. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 06 octobre 2015. Modifié le 31 janvier 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/archives-detat/presentation>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015b. Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 13 décembre 1557 - 3 février 1559. CH AEG R.C. 54. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=R.C.%2054&image=RC/17915&pages=388>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015c. Procès-verbaux des séances du Consistoire. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 16 janvier 1617-1er janvier 1618. CH AEG Consistoire R. 46. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=Consistoire%20R.%2046&image=EG/117922&pages=169>



Archives d'Etat de Genève

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015d. Procédure contre Michée Chauderon, fille de Reymond, de Boège, veuve de Louis Ducré ... *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 4 mars - 6 avril 1652. CH AEG P.C. 1<sup>e</sup> série 3465. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=P.C.%201e%20s%20E9rie%203465&image=PC/152379&pages=71>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015e. Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 3 janvier 1762 - 1 janvier 1763. CH AEG R.C. 262. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016a. 12 - Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/12-canaliser-exces-ordonnances-somptuaires>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016b. 14 - Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/14-eduquer-chretien-college-lacademie>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016c. 15. Condamnation de l'"Emile" et du "Contrat social" (1761-1762). *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 11 février 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/15-condamnation-de-lemile-contrat-social-1761-1762>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016d. 9. Contrôle des affiches. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 14 juin 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/expositions/cinema-censure/9-controle-affiches>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2017a. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 13. Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires : Décision du Petit Conseil de faire lecture publique de l'arrêt sur les habits et baquets. *sitg.maps.arcgis.com* [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2017b. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 21 : Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie : écoliers réprimandés pour bagarre. *sitg.maps.arcgis.com* [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2003. Mallettes virtuelle Textes et écritures au Moyen Age en Agenais. [www.cg47.org](http://www.cg47.org) [en ligne]. 13 août 2003. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Exercices/PDF/EXE-1et2.pdf>



Archives d'Etat de Genève

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015d. Procédure contre Michée Chauderon, fille de Reymond, de Boège, veuve de Louis Ducré ... *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 4 mars - 6 avril 1652. CH AEG P.C. 1<sup>e</sup> série 3465. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu?display=1&cote=P.C.%201e%20s%20E9rie%203465&image=PC/152379&pages=71>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2015e. Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. 3 janvier 1762 - 1 janvier 1763. CH AEG R.C. 262. Mise en ligne le 15 novembre 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/imageMenu>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016a. 12 - Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/12-canaliser-exces-ordonnances-somptuaires>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016b. 14 - Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 09 novembre 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/14-eduquer-chretien-college-lacademie>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016c. 15. Condamnation de l'"Emile" et du "Contrat social" (1761-1762). *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 11 février 2016. Modifié le 07 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/15-condamnation-de-lemile-contrat-social-1761-1762>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2016d. 9. Contrôle des affiches. *République et canton de Genève (ge.ch)* [en ligne]. Le 14 juin 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/expositions/cinema-censure/9-controle-affiches>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2017a. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 13. Canaliser les excès : les ordonnances somptuaires : Décision du Petit Conseil de faire lecture publique de l'arrêt sur les habits et baquets. *sitg.maps.arcgis.com* [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES D'ETAT DE GENEVE (AEG), 2017b. Côté chaire côté rue : la Réforme à Genève 1517-1617 : 21 : Eduquer le chrétien : le Collège et l'Académie : écoliers réprimandés pour bagarre. *sitg.maps.arcgis.com* [en ligne]. Le 15 mars 2017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sitg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=5accafa5fd7a429abe7b2cb9a6fa017a>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2003. Mallettes virtuelle Textes et écritures au Moyen Age en Agenais. [www.cg47.org](http://www.cg47.org) [en ligne]. 13 août 2003. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Exercices/PDF/EXE-1et2.pdf>



Archives d'Etat de Genève

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 2015. Mallettes virtuelle Textes et écritures au Moyen Age en Agenais. [www.cg47.org \[en ligne\]](http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Menu.htm). 18 juin 2015. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cg47.org/archives/service-educatif/Mallette-virtuelle/Textes-ecriture/Menu.htm>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, 2017. Glossaire des archives. [archives.seine-et-marne.fr \[en ligne\]](http://archives.seine-et-marne.fr/glossaire?letter=d). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://archives.seine-et-marne.fr/glossaire?letter=d>

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF), 2011. L'aventure des écritures : Arrêt sur l'alphabet latin. [Classes.bnf.fr \[en ligne\]](http://classes.bnf.fr/eritutes/arret/lesecritures/alphabets/03.htm). Le 2 février 2011. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/eritutes/arret/lesecritures/alphabets/03.htm>

COMMUNE DE CHAVORNAY, 2017. Cartes d'identité. [Chavornay.ch \[en ligne\]](http://www.chavornay.ch/fr/33/documents-d-identite). 25 juillet 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.chavornay.ch/fr/33/documents-d-identite>

CONFEDERATION SUISSE, 2016. A propos du passeport suisse. *Office fédéral de la police fedpol* [en ligne]. 25 juillet 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/aktuell/news/2016/2016-07-25.html>

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017a. L1 22 — Écrire des textes variés à l'aide de diverses références... [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_22/). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_22/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_22/)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017b. L1 28 - — Utiliser l'écriture et les instruments de la communication pour planifier et réaliser des documents... [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_28/). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_28/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_28/)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017c. Démarche réflexive. [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#refl). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#refl>

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017d. MSN 25 — Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques... [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN_25/). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN\\_25/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/MSN_25/)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017e. FG 24 — Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs.... [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_24). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG\\_24](https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_24)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017f. FG 25 — Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire... [plandetudes.ch \[en ligne\]](https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_25). [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG\\_25/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_25)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017g. SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de



Archives d'Etat de Genève

l'espace... [plandetudes.ch](https://www.plandetudes.ch/shs_21) [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/shs\\_21](https://www.plandetudes.ch/shs_21)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017h. SHS 22 — Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs... [plandetudes.ch](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_22/) [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_22/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_22/)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017i. SHS 23 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales... [plandetudes.ch](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_23/) [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_23/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_23/)

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2017jh (f). SHS 24 — Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale... [plandetudes.ch](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_24/) [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_24/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_24/)

COUTURE, Carol, 2011. *L'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2011. ISBN : 9782760509412.

DELMAS, Bruno, 1979. *La Formation des archivistes. Analyse des programmes d'études de différents pays et réflexions sur les possibilités d'harmonisation*. Paris : UNESCO, 1979.

LEMAY, Yvon, KLEIN, Anne [2012]. La diffusion des archives : les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. [Aptdq.org](http://aptdq.org/wp-content/uploads/2012/03/YvonLemay.AnneKlein.pdf) [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://aptdq.org/wp-content/uploads/2012/03/YvonLemay.AnneKlein.pdf>

Loi sur les archives publiques (LArch) du 1er décembre 2000. [www.ge.ch](http://www.ge.ch) [en ligne]. Modifié le 14 août 2016. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_B2\\_15.html](https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_15.html)

MAKHLOUF-SHABOU, Basma, 2016a. *711-11nF Introduction à l'archivistique contemporaine : Cours 1 – Concepts de base* [document PDF]. Support de cours : Cours « Introduction à l'archivistique contemporaine », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2016-2017.

MAKHLOUF-SHABOU, Basma, 2016b. *711-11nF Introduction à l'archivistique contemporaine : Cours 4 – Les fonctions archivistiques 1* [document PDF]. Support de cours : Cours « Introduction à l'archivistique contemporaine », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2016-2017.

Manuscrits liturgiques ayant servi de couvertures de registres, de la série Finances. Archives d'état de Genève. CH AEG Ms hist. 635.

PIAF, 2015. Glossaire. [Piaf-archives.org](http://www.piaf-archives.org) [en ligne]. 31 octobre 2015. Mise à jour 12 02 mars 2016. [Consulté le 24 juin 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk\\_media/glossaire/co/Module\\_glossaire.html](http://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/glossaire/co/Module_glossaire.html)



Archives d'Etat de Genève

PRO ARCHIVES SYSTEMS, 2017. Lexique. [www.proarchives-systemes.fr](http://www.proarchives-systemes.fr) [en ligne]. Modifié le 9 mai 20017. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.proarchives-systemes.fr/infos-pratiques/lexique/>

SABARD GENESLAY, Véronique, BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF), 2011. L'aventure des écritures : L'évolution des styles de l'écriture latine. [Classes.bnf.fr](http://classes.bnf.fr) [en ligne]. Le 2 février 2011. [Consulté le 12 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lescritures/alphabets/03.htm>

SANTSCHI, Catherine, 1994. *La Formation des archives de la République de Genève sous l'Ancien Régime*. Genève : Société auxiliaire des Archives d'Etat, 1994.

## Annexe 6 : Ateliers

**L'art du classement**



Archives d'Etat de Genève

### L'ART DU CLASSEMENT

L'atelier proposé permet aux enfants d'appréhender deux des facettes du métier de l'archiviste, celle de la classification et de la communication. Pourquoi classer ? Comment s'y prendre ? Comment représenter ce classement ? Comment décrire ces objets ? Autant de réflexions qu'ils auront à se faire.

Qui ?	En tant qu'archivistes d'une grande fabrique de boutons, les élèves ont pour mission de conserver pour le futur un échantillon de ce qui a été créé.	
Avec quoi ?	- Lot de boutons	- Crayons / stylos - Papier
Comment ?	<p>En fonction de la taille de la classe, former des groupes de 4 ou 6. Aux élèves de proposer ensuite divers types de classements pour une collection de boutons. Ils devront réfléchir à la conduite à tenir.</p> <p><b>Classification</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faut-il les ranger d'abord<ul style="list-style-type: none"><li>o Par couleurs ?</li><li>o Par tailles ?</li><li>o Par formes ?</li><li>o Par matières ?</li><li>o Par nombre de trous ?</li></ul></li><li>- Est-ce possible de les subdiviser davantage ?</li><li>- Que faire des doubles ? Les garder ? Les éliminer ?</li></ul> <p><b>Description</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sous forme hiérarchique (arbre) ?</li><li>- Dans un tableau ?</li></ul>	

#### Correspondance au PER

Cet atelier rejoint les objectifs du PER au niveau du Français, particulièrement dans :

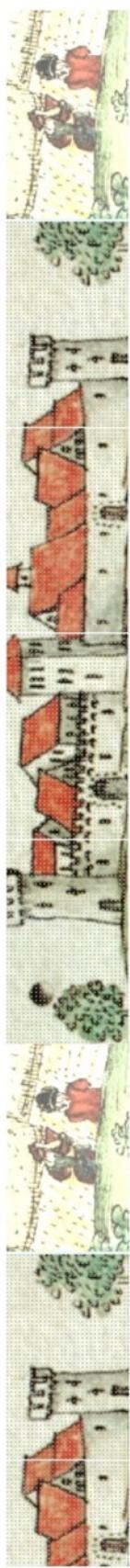
- « L1 22 — Écrire des textes variés à l'aide de diverses références... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017a)
- « L1 28 — Utiliser l'écriture et les instruments de la communication pour planifier et réaliser des documents... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017b)

Il permet en outre de développer la démarche réflexive des élèves (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017c).

Enfin, il correspond à « l'utilisation des représentations visuelles (codes, schémas, graphiques, tableaux ...) » telle que décrite dans le MSN 25 (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017d).

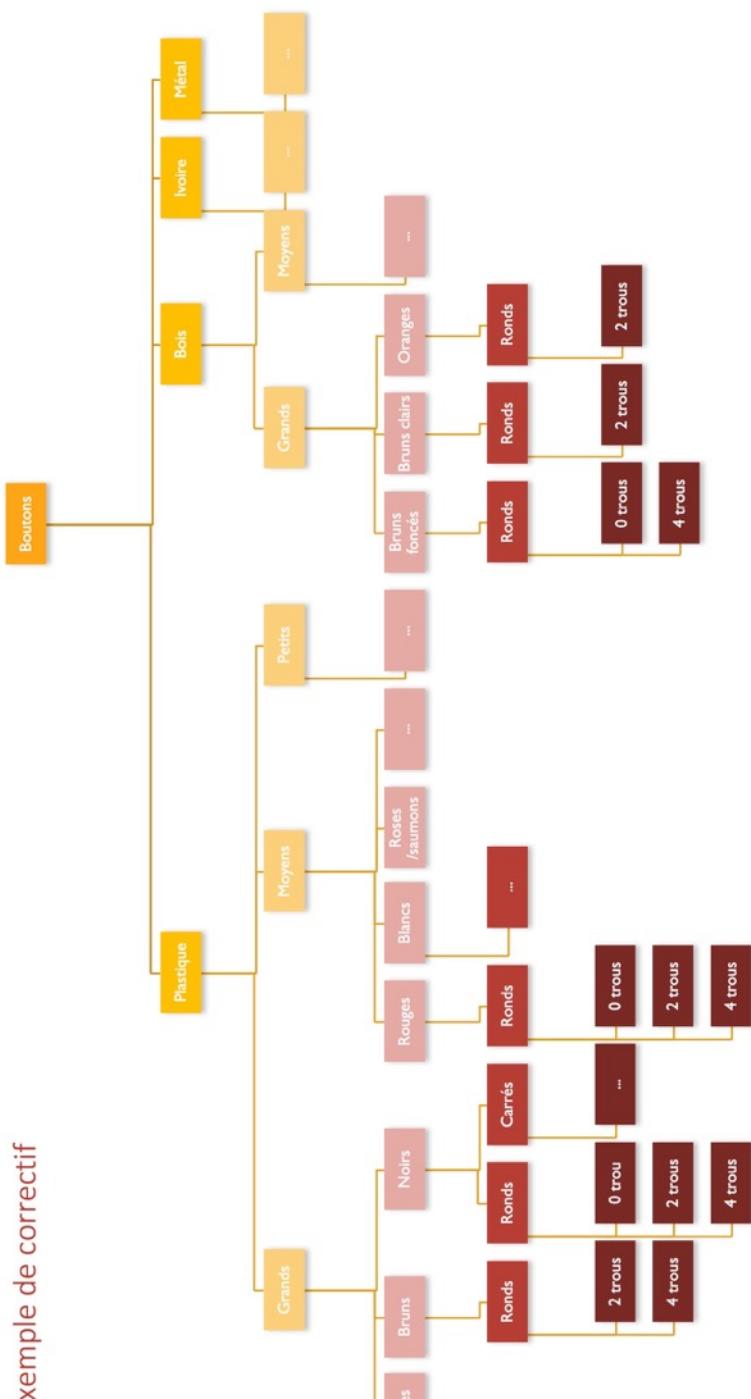
Sophie Simon

1



Archives d'Etat de Genève

### Exemple de correctif





Archives d'Etat de Genève

### Focus sur les missions des archives

Nous pouvons résumer très sommairement les missions des archives. Elles tournent autour de 4 éléments, les « 4 C » :

Collecter

Les archives collectent les documents de deux provenances différentes :

- Celles issues des trois pouvoirs étatiques et des secteurs rattachés à l'Etat
- Celles issues de fonds privés, que ce soit des familles, des entreprises, des sociétés ou des paroisses, toujours en lien étroit avec Genève.

Conserver

Parmi les finalités des AEG, nous retrouvons le fait qu'elles soient :

« Un instrument nécessaire à l'exercice du pouvoir, à la gestion des institutions publiques et à la reconnaissance des droits qu'un moyen de connaissance des événements du passé et de l'évolution d'une société. » (AEG 2015a)

Pour mener à bien cette entreprise et assurer la pérennité des documents, il s'avère nécessaire de prendre des mesures appropriées. Elles se déroulent autant avec la pratique d'un tri parmi les archives reçues (conservation intégrale ou par échantillonnage, élimination) qu'avec un conditionnement adéquat (cartons non-acides, contrôle de l'hygrométrie et de la température, restauration...).

Classification

Avec la classification, nous atteignons une nouvelle étape des fonctions archivistiques. Cette démarche permet en effet non seulement de repérer avec efficience les documents, mais également de visualiser l'ensemble d'un fonds. Procédure uniformisée, elle fait le lien avec deux des principes majeurs du traitement des archives : celui de la provenance (origines de sa création) et du respect de l'ordre originel.

Communiquer  
(diffuser)

Le terme « Communiquer » doit être pris dans un sens plus large. En effet, il ne s'agit pas uniquement de communication (entendons l'accès aux documents) mais également de valorisation par des activités culturelles et/ou éducative et, bien entendu, d'utilisation. (Lemay 2012)

### Pistes d'approfondissement

- Jeu des 7 familles.

Le but est le même que dans le jeu traditionnel. Mais au lieu d'obtenir simplement la carte en la demandant, l'élève doit au préalable répondre correctement à une des deux questions qui s'y trouve.

- Memory

Sophie Simon

3



Archives d'Etat de Genève

## LA CLASSE ET SA MEMOIRE

L'atelier proposé permet aux enfants de se rendre compte de l'importance de conserver certains documents pour mieux comprendre dans le futur le fonctionnement et même l'âme de la classe.

Qui ?	Les élèves jouent leur propre rôle.
Avec quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les documents qui peuvent être utile à faire comprendre plus tard le fonctionnement de la classe.</li> <li>- Une boîte en carton</li> </ul>
Comment ?	<p>Proposition de travail par groupes de 4 ou selon la typologie des documents à conserver (papier, CD, livres...).</p> <p>Aux élèves de choisir ce qui pourrait être intéressant plus tard pour imaginer leur classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel support choisir ? Papier ? Photos ? Livres ? Brochures ?</li> <li>- Quel type de documents garder ? Un cahier de devoir ? Une feuille d'exercices ? Une punition ?</li> </ul>

### Correspondance au PER

- « FG 24 — Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017e).
- « FG 25 — Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017f)
- « SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace..., particulièrement Acteur / qui ? pour faire quoi ? » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017g).



Archives d'Etat de Genève

### Focus sur la typologie des documents

Parmi les documents que nous retrouverons dans chaque institution, qu'elle soit publique ou privée, il y en aura toute un panel à conserver. Nous pouvons citer 7 grandes catégories de documents (Makhlof-Shabou 2016a et 2016b) :



Les CONSTITUTIFS : les bases-mêmes de l'institution, comme les statuts, les règlements etc.



Ceux de REUNION : tous ceux qui ont été rédigés à l'occasion de séances, comme les procès-verbaux, les convocations, l'ordre du jour etc.



Ceux de DIRECTION : tous les éléments sur lesquels s'appuie les directeurs pour gérer leur société, comme les organigrammes, les plans stratégiques etc.



Ceux liés aux RESSOURCES HUMAINES : les offres d'emploi, les dossiers du personnel, contrats de travail etc.



Ceux portant sur la COMMUNICATION : dossiers de presse, flyers, affiches etc.



Ceux comptables et financiers



Ceux JURIDIQUES : lois, contrats etc.

Bien entendu, vous ne trouverez certainement pas ce genre de dossiers en classe. Mais vous pourriez garder les affiches pour les ventes de pâtisseries, les PV des conseils de classe, les posters créés à une occasion particulière (visite d'exposition, course d'école...) ou la comptabilité de ces mêmes ventes.



Archives d'Etat de Genève

## L'ELEVE, CREATEUR D'ARCHIVES

La section suivante propose aux élèves à identifier ses propres archives et prendre conscience de leur rôle en tant que créateur d'archives pour le futur.

Qui ?	Les élèves et leurs parents, si ces derniers jouent le jeu.
Avec quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un arbre généalogique à compléter.</li> <li>- Un dossier / enveloppe papier (non fourni)</li> </ul>
Comment ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les élèves sont d'abord invités à compléter au maximum leur arbre généalogique. Si ces derniers ne connaissent pas leurs grands-parents, comment pourraient-ils obtenir des informations sur ces derniers ? En questionnant leurs parents, en recherchant des photographies etc.</li> <li>2. Ils tentent ensuite de répondre aux questions « Qu'est-ce qui atteste de notre identité ? Quels documents pourraient servir de preuves à notre existence dans le futur ? » <ul style="list-style-type: none"> <li>o Acte de naissance donc état civil</li> <li>o Carte d'identité / passeport</li> <li>o Numéro d'assurance</li> <li>o ...</li> </ul> </li> <li>3. La dernière partie porte sur les similitudes et différences entre deux ou trois générations. Comment vivaient les individus alors ? Quels étaient les contextes socioéconomiques alors ? <p>Concrètement, les participants reçoivent chacun quelques post-it, sur lesquels ils notent leurs remarques (brainwritting). Il s'agit ensuite de les classer au tableau selon les deux grandes catégories (similitudes et différences) et d'en discuter ensemble.</p> </li> </ol>

### Correspondance au PER

- « SHS 22 — Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs... » et plus particulièrement le « questionnement sur ce qui reste d'une période, d'un événement, sur les éléments (traces ou documents) qui permettent de les comprendre, sur ce qui a été conservé et pourquoi (esthétique, mémoire, valeur réelle ou sentimentale,...) », « l'observation de traces du passé (objets, monuments, aménagement de

Sophie Simon

1



Archives d'Etat de Genève

l'espace,...) : matière, provenance, situation, condition, lieu et raison de leur conservation. Identification des renseignements qu'elles donnent » et « l'identification des héritages du passé, des conséquences sur la vie actuelle (répartition linguistique, religieuse, organisation sociale, politique, manifestation culturelle, ...), et des commémorations » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017h)

- « SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace..., particulièrement Acteur / qui ? pour faire quoi ? » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017g).
- Il permet en outre de développer la démarche réflexive des élèves (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017c).



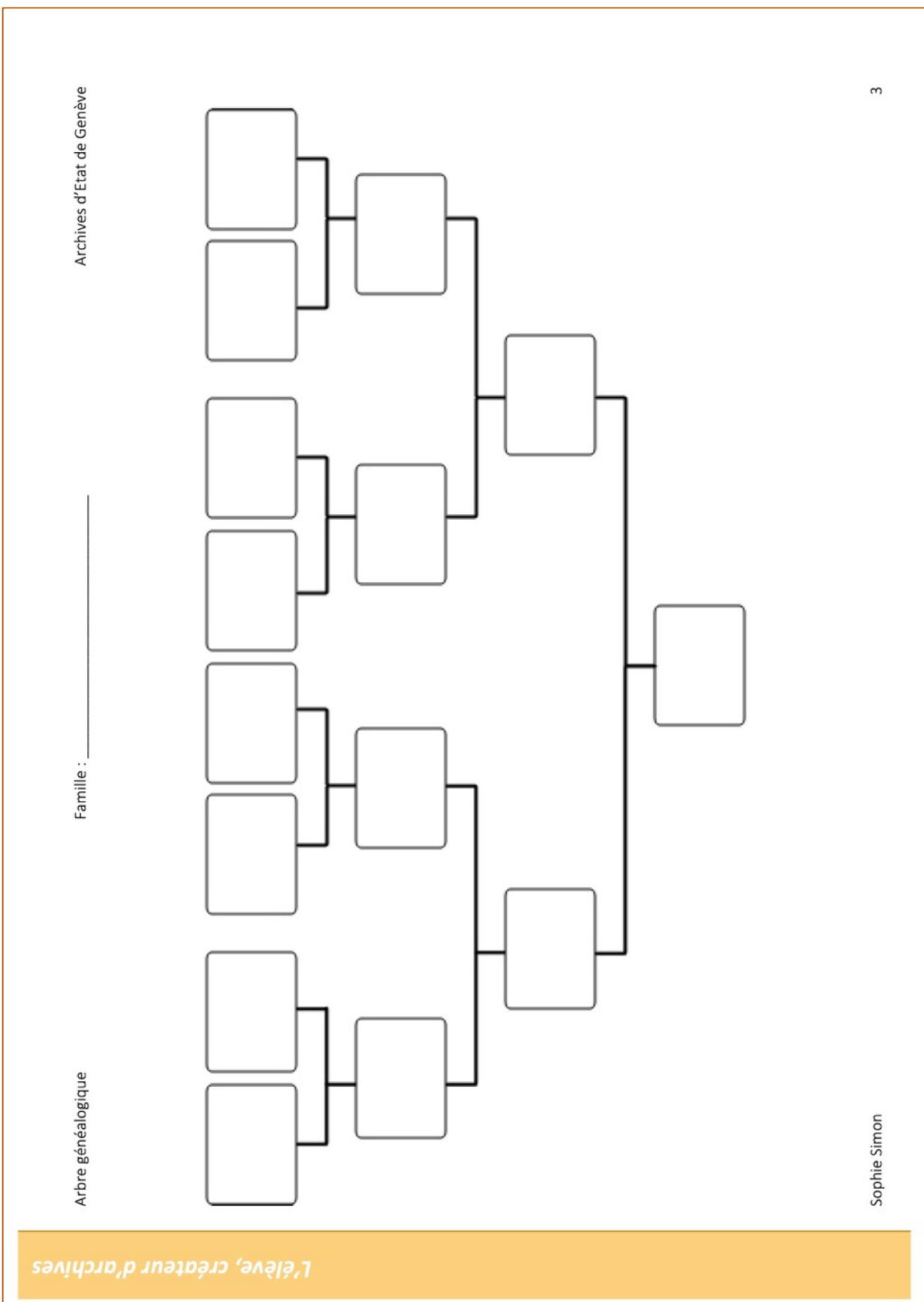
(Commune de Chavornay 2017)

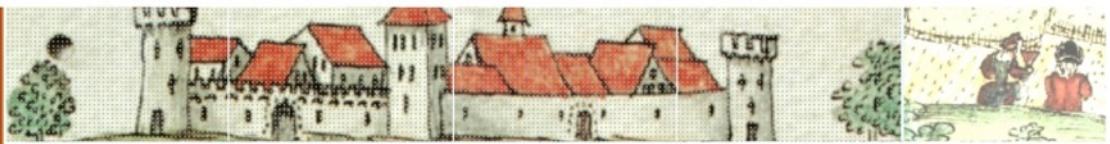


(Confédération suisse, 2016)

Sophie Simon

2





Archives d'Etat de Genève

## LE PALEOGRAPHHE EN HERBE

La section suivante propose aux élèves de découvrir les différentes écritures et de s'exercer à la lecture de documents issus des AEG.

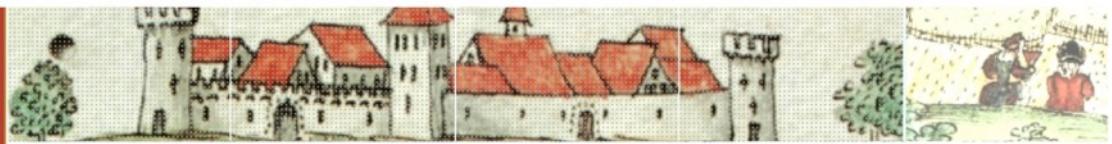
Qui ?	Les élèves sont des historiens en pleine recherche sur le contrôle exercé par le pouvoir sur la société, au fil des siècles.
Avec quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des notes explicatives présentant les différentes écritures et des exemples d'écritures issus des AEG.</li> <li>- 4 pièces d'archives et leur transcription <ul style="list-style-type: none"> <li>o Arrêt sur les habits, 13 octobre 1558   CH AEG R.C. 54, f° 305 (AEG 2015b, f. 83)</li> <li>o Réprimandes, dans les Registres du Consistoire, 23 octobre 1617   CH AEG Consistoire R. 46 (AEG 2015c, f. 119v)</li> <li>o Extrait du procès contre Michée Chauderon, dernière sorcière brûlée à Genève, 1652   CH AEG P.C. 1<sup>e</sup> série 3465 (AEG 2015d) Lecture du livre ad hoc.</li> <li>o Censure des ouvrages de J.-J. Rousseau, 19 juin 1762   CH AEG R.C. 262 (AEG 2015e, p. 239)</li> </ul> </li> </ul>
Comment ?	<p>Les élèves abordent succinctement les différents styles d'écriture depuis l'antiquité.</p> <p>Ils tentent ensuite de déchiffrer certains manuscrits en français, avec l'aide de l'enseignant.</p>

## Correspondance au PER

- « SHS 22 — Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017h)
- « SHS 23 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales... » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017i).
- Il permet en outre de développer la démarche réflexive des élèves (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2017c).

Sophie Simon

1



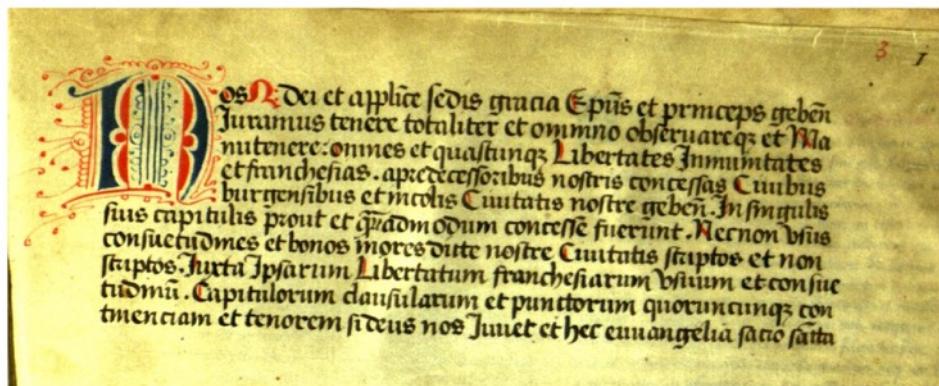
Archives d'Etat de Genève

### Pistes d'approfondissement

- Initiation aux supports d'écriture.
- Atelier de calligraphie et/ou d'enluminures.

Beaucoup d'information sont disponibles sur les sites des archives départementales françaises, dont celle de [Lot-et-Garonne](#). La [Bibliothèque nationale de France](#) propose quant à elle un dossier complet sur l'aventure des écritures. Toutes les adresses sont dans la bibliographie.

En collaboration avec les enseignants d'art, il est possible de mettre sur pied les ateliers susmentionnés. Ils ne sont pas particulièrement onéreux et peuvent être très gratifiants pour les élèves.



(AEG 2014 : CH AEG Ms hist. 22, f°1)

- Confection de marques-pages en papyrus.

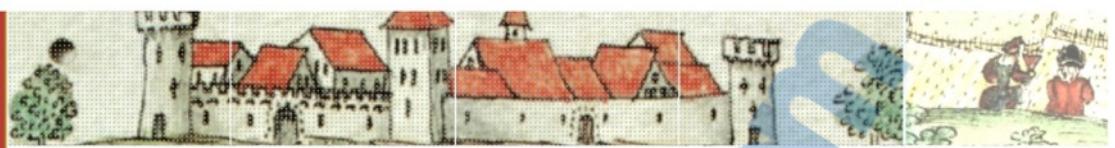
Plusieurs sites proposent à des prix bas des feuilles de papyrus pour loisirs créatifs.

- Pourquoi écrire ?

Discussion autour de la naissance de l'écriture. Comme mise en pratique, le jeu du téléphone arabe peut servir de base. Les informations reçues au final sont-elles toujours fiables ?

- Naissance d'une écriture

Les élèves inventent un système d'écriture en s'inspirant des pictogrammes pour décrire un élément (leur horaire de la journée, le contenu de leur sac à dos...).



Archives d'Etat de Genève

## L'écriture latine et ses variantes

L'écriture latine débute avec les Etrusques au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qui, eux-mêmes, se sont inspirés de l'alphabet grec. Au III<sup>e</sup>, nous dénombrons 19 lettres. Certaines qui ne figuraient pas dans l'alphabet étrusque, comme le B ou le O, ont été inventées.

Bien entendu, le système d'écriture a évolué avec le temps. Il est donc possible, aujourd'hui, de dénombrer 5 sortes de graphies différentes :

- La Capitale romaine utilisée pour les actes officiels et les inscriptions sur pierre (monuments).

GLADIUM SUU BITARCUM SU

- L'onica qui apparaît au III<sup>e</sup> siècle et est utilisée pour les livres et les écritures de luxe.

## Cuiusobitu fit epis copa

- La semi-onciale ou demi-onciale empruntant des formes minuscules.

**& quia omne fit antequa**

- L'**écriture cursive** utilisée pour les notes qui accompagnent les manuscrits ; elle emprunte aux 3 précédentes en les mélangeant. Elle est née du passage du papyrus aux feuilles reliées en cahier.

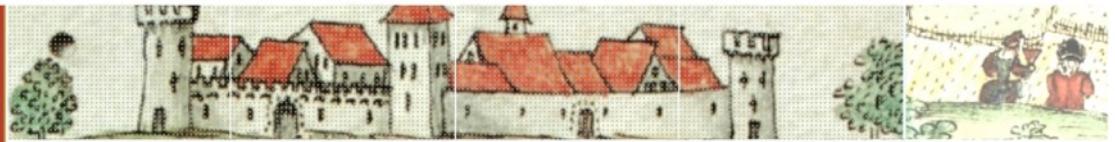
- La minuscule mérovingienne, écriture cursive déformée, elle devient presque illisible.

In habet etenim d'inde  
Invenit absumptus &c.

(Bibliothèque nationale de France 2011)

Sophie Simon

3



Archives d'Etat de Genève

### Les écritures gothiques

« C'est probablement du royaume anglo-normand que viennent les prémisses du style gothique. Encore une fois, les apports des maîtres anglo-saxons semblent déterminants dans cette évolution. Peu à peu, la caroline se redresse et s'étire vers le ciel. Avec la gothique, on peut vraiment parler de majuscules, alors qu'auparavant les lettres des titres étaient surtout des capitales empruntées à des écritures antérieures.

Le développement de la société médiévale autorise parallèlement l'émergence, au XI<sup>e</sup> siècle, d'une écriture cursive qui devient la cursive gothique. On la trouve dans toutes sortes de documents et actes écrits de la vie quotidienne. Son essor est favorisé par l'apparition du métier de maître d'écriture et la création d'ateliers laïques. Le livre devient alors une marchandise qui se vend dans les foires.

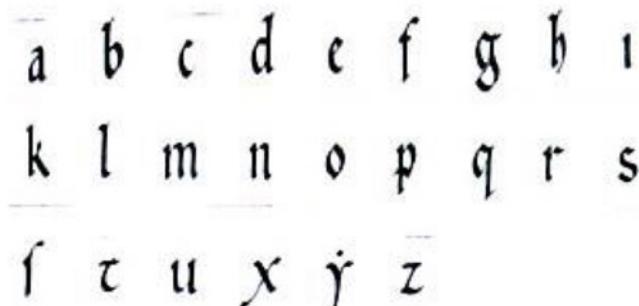
Parmi toutes les écritures gothiques, les plus célèbres sont la *textura*, la *bâtarde*, certaines écritures cursives, notamment celles des chancelleries qui aboutiront au XVe siècle à une forme stylisée, la *fraktur*, et la *rotunda*, une cousine latine beaucoup plus arrondie utilisée en Italie et en Espagne.

Parmi toutes les écritures gothiques, les plus célèbres sont la *textura*, la *bâtarde*, certaines écritures cursives, notamment celles des chancelleries qui aboutiront au XVe siècle à une forme stylisée, la *fraktur*, et la *rotunda*, une cousine latine beaucoup plus arrondie utilisée en Italie et en Espagne.

Les humanistes, eux, cherchent une écriture plus lisible : Poggio Bracciolini propose au début du XVe siècle la *littera antiqua*, un compromis entre la *rotunda* et la *caroline*. Dans le même temps apparaît une nouvelle cursive : la "cursive humanistique", ancêtre de l'*italique*, un mariage heureux entre la *minuscule humanistique* et la *cursive gothique italienne*, tandis que les chancelleries papales élaborent une forme particulièrement élégante, la *cancelaresca* (ou *chancelière*). »

(Sabard Geneslay 2011)

Type	Date	Origine
La gothique primitive (ou minuscule gothique)	XI <sup>ème</sup> – milieu XIII <sup>ème</sup>	Nord de la France, Flandre et Angleterre

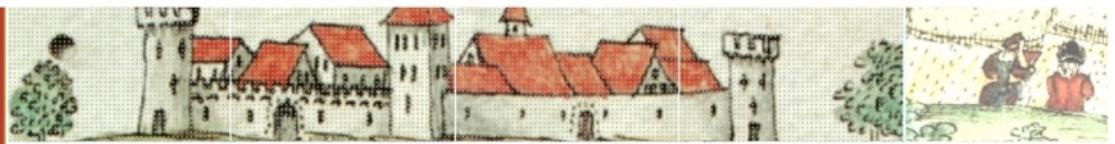


(Service éducatif des archives départementales de Lot-et-Garonne 2003)

Sophie Simon

4

*Le paléographe en herbe : typologie des écritures*



Archives d'Etat de Genève

La rotunda

XII<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècle

Europe du Sud

a b c d e f g h i  
j š l m n o p q r  
s ſ t u v w r y z

(Service éducatif des archives départementales de Lot-et-Garonne 2003)

La textura

XIII<sup>ème</sup> – XV<sup>ème</sup>

Allemagne

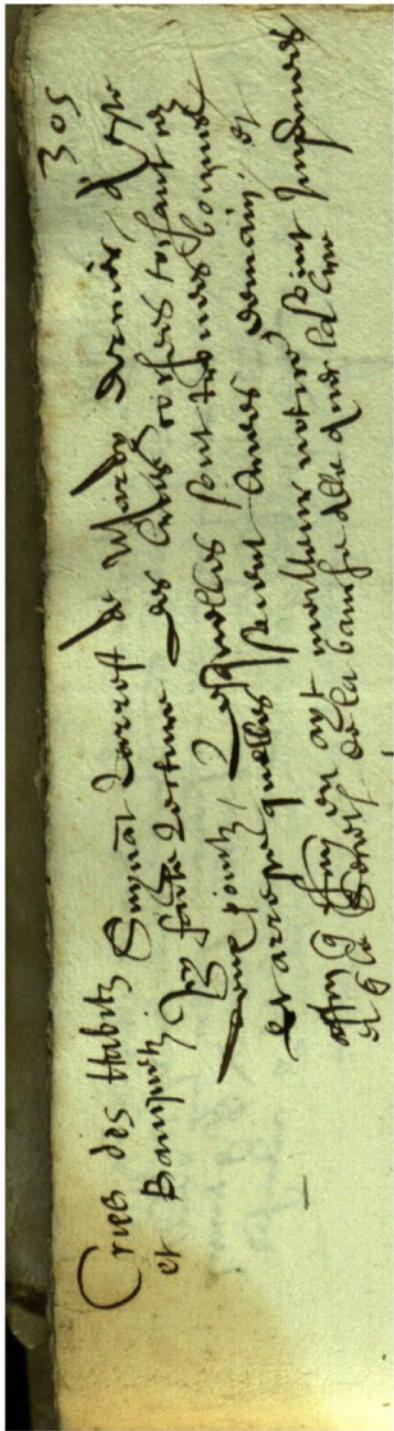


(AEG 2014 : CH AEG Ms hist. 635)

Sophie Simon

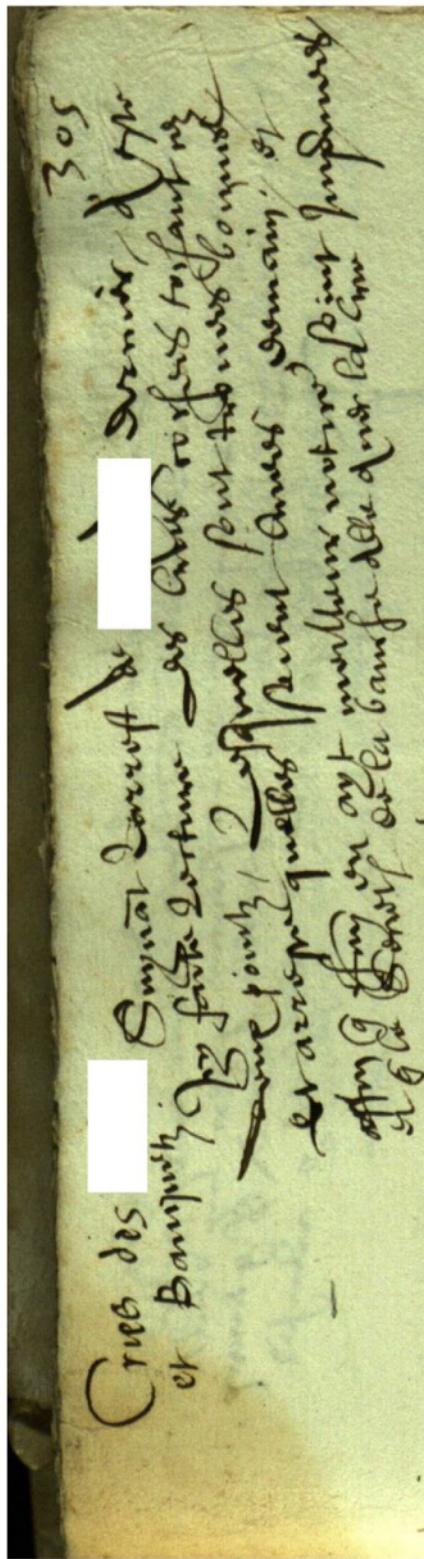
5

## Source



*Le paléographe en herbe : document 1*

**Exercice**



1. Complète avec les mots suivants :
  - mardi
  - habitants
2. Parviens-tu à retrouver les mots :
  - dernier
  - sont
3. Que remarques-tu comme grande différence dans la façon de rédiger les lettres ?

**Le paléographe en herbe : document 1**



Archives d'Etat de Genève

*Arrêt sur les habits, 13 octobre 1558*

CH AEG R.C. 54, f° 305

« Décision du Petit Conseil de faire lecture publique de l'arrêt sur les habits et banquets (13 octobre 1558)

Cries des Habitz et Banquetz. Suyvant l'arrest de mardy dernier, A este icy faite lecture des criees cochees [sic] tochant ces deux pointz. Lesquelles sont trovees bonnes et arreste quelles soient criees demain et affin que chacun en ayt meilleur notice soient imprimees et que le Secretaire de la banche alle avec la crie. »

(AEG 2017a)

*Les ordonnances somptuaires (AEG 2016a)*

A la fin du Moyen Age, diverses lois somptuaires ont été publiées afin de limiter l'ostentation vestimentaire. Mais avec l'apparition de la Réforme et la constations de la difficulté de gérer la situation, des sanctions sont prises contre les paroissiens pris en faute.

Les amendes sont peu élevées et la réglementation encore très dépouillée en 1558. C'est ainsi que, par peur de représailles divines, « les ministres et les magistrats tentent de protéger la cité des excès venus de l'étranger et ordonnent que « tous et chacun de nos citoyens, bourgeois, habitans et sujets, et quelque estat, aage ou condition qu'ils soyent, qu'ils aient désormais à s'habiller et vestir en toute modestie convenable a chrestiens et gens honnestes » » (AEG 2016a).

En 1560, après avoir enregistré trop de plaintes des ministres, le Conseil se mobilise et de nouvelles ordonnances paraissent. Ainsi, en 1581, trouve-t-on également l'interdiction d'offrir des cadeaux trop onéreux, de servir de nombreux plats et desserts à des repas et de limiter le nombre d'invités. Dès lors, les restrictions deviennent de plus en plus drastiques et sont toujours plus précises.

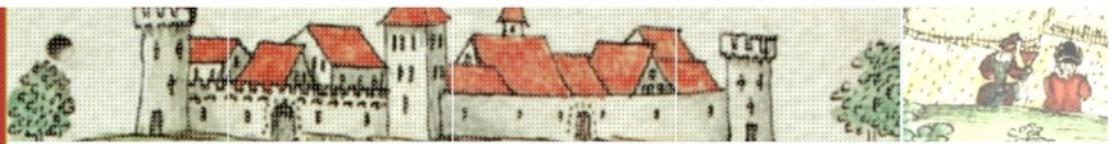
Sophie Simon

CH AEG R.C. 54, f° 305 | AEG 2015b

Le paléographe en herbe : document 2

Il est porté devant le sieur Jean de la Guérinière  
deux appartenus. Cest d'un frappant l'autorité de molt  
t'as de la guérinière d'amer la jure de paix pour la révolte  
de magnin et domme du temple de refus de faire p's  
bon conseil au sieur de poitiers de lauré sonne bon  
bon frère de la guérinière son estrange. L'autre  
est de la guérinière d'amer la jure de paix pour la révolte  
de magnin corint. Il est porté devant le sieur Jean de la Guérinière

Il est porté devant le conseiller ordinaire et devant l'ordre  
royal à la justice de la ville de Genève qui le portent  
l'autorité de l'ordre du Conseil de la ville de Genève  
au chasteau de Genève et au chasteau de Genève  
du Conseil de la ville de Genève et devant l'ordre  
royal à la justice de la ville de Genève qui le portent  
l'autorité de l'ordre du Conseil de la ville de Genève



Archives d'Etat de Genève

*Réprimandes, dans les Registres du Consistoire, 23 octobre 1617*

CH AEG Consistoire R. 46, f. 119v.

« Rapporté quece il y a eu querelles entre deux escholiers, l'un d'Utrecht, l'autre un de Metz, théologiens, dans le jeu de paulme pour ded démentis et donnez des coups de raquettes, puis par duel au delà du pont d'Arve, dont s'en sont suyvis ded iniures et oultrages. L'avis a este d'appeler ledit escolier nommé Levirs, logé chez Madame Cochet, jeudi prochain. »

(AEG 2017b)

*L'éducation*

« Pour les premiers réformateurs Calvin et Farel, les enfants sont d'importants acteurs de la transmission des nouvelles idées et dès 1541, les Ordonnances ecclésiastiques, rappellent « qu'il faudra dresser Collège pour les instruire, afin de les préparer tant au ministère qu'au gouvernement civil ».

Avant la Réforme, hormis les enseignements à l'attention des clercs, il n'existe à Genève qu'une « grande école » créée en 1428. Les régents y enseignent la lecture, l'écriture et les arts libéraux. En 1535, cet établissement est transféré au couvent des cordeliers de Rive et devient le collège de Rive. Antoine Saulnier en prend la direction et publie l'Ordre de l'Ecole en 1538. Par la suite, Mathurin Cordier (1480-1564) puis Sébastien Castellion (1515-1563) se succèdent en tant que régents. Jusqu'en 1559, les querelles et les désaccords entre ministres et membres du Petit Conseil freinent le développement du collège confronté à un manque chronique de moyens matériels et humains.

En 1556, une fois ses derniers opposants écartés, Calvin obtient la construction d'un nouveau bâtiment, le collège Saint-Antoine (aujourd'hui collège Calvin).

Le nouvel établissement est placé sous le contrôle de la Compagnie des Pasteurs. Le cursus du collège – ou Schola privata – est réparti sur sept niveaux. Les enfants commencent par apprendre à lire et écrire en latin puis abordent le grec, l'histoire, la dialectique et la rhétorique. En dehors des enseignements de la journée ainsi que le samedi et le dimanche, se succèdent récitation de la prière, de l'Oraison dominicale, des Dix commandements, de la Confession de foi, le chant de Psaumes. Les mercredis et dimanches, les élèves assistent aux sermons et au catéchisme dans les différents temples de la ville.

Les écoliers et étudiants venus de Suisse, de France ou d'Italie sont hébergés chez les pasteurs, les professeurs ou les régents. Leur nombre croissant provoque des difficultés de logements dans une cité déjà très peuplée. Les registres du Consistoire et des affaires criminelles – pour les cas les plus graves – rapportent de nombreux écarts de discipline.

En parallèle à la fondation du collège, Calvin crée une Académie – ou Schola publica – dont Théodore de Bèze devient le premier recteur. L'enseignement de la théologie, réservé aux élèves plus âgés, est destiné en premier lieu à la formation des futurs ministres voués à transmettre la parole évangélique hors de Genève. Il sera complété par une formation en droit quelques années plus tard. »

(AEG 2016b)

Sophie Simon

CH AEG Consistoire R. 46, f. 119v. | AEG 2015c

Proces criminel fait & forme par devant  
nos tres honoris Seigneurs Syndics & Conseil de  
Geneve a l'Instruction & poursuite du Seigneur  
Lientenant esd causes instram

<sup>3</sup>  
Conse.

Michele fille de feu Bernard Chauderon de Boige  
en Savoie. Laquelle ayant estre constituee prisonniere  
a Confesser.

~~Quel y a enuiron deux ans venant des champs Hy~~  
environ deux ans le Diable luy apparu en forme d'une ombre qui la  
pasia.

Item que luy ayant declare qu'il estoit le Diable  
& l'avoir sollicitee de se donner a luy. Sous promesse  
qu'elle n'auroit jamais faute de rien. Elle se donna  
a luy & que lors il la marqua en la teme superieure  
& sous la mamelle droite ou lend deux marques  
ont estre trouvées.

Item que depuis le Diable luy en apparu deux  
soir en diuerses formes.

Finalemen questam incitee par le diable lequel  
luy auoit baillée de la poudre de son poingne a ce sujet  
elle adonne du mal a deux filles nommées au proces  
l'une desquelles en est encor a present grevement  
tourmentee.

Or comme plus a plein en conuenu en led proces.



Qu'feldy 4<sup>e</sup> mars 1652.

Réponds Je m'esse fille de feu  
Laymond Gaudion de Roegle  
veuve de Lonye Dulce d'artibes  
Catherine Gaudier de suye habitante  
de n're éte auz d'auyrouz  
cinqante ans

Fistebogne pour groy elle est  
prisonnière

Respond que est pour obligeaison  
ent des quand elle est prisonnière  
A. que elle a été emprisonnée  
reueudis apr's midi

Ent des quid à chape elle est  
venus à la ville  
A. qu'il y a environ dix ans

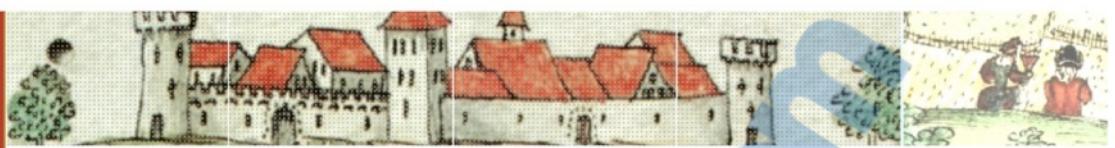
Ent. si j'a fait quatre ans qu'elle  
fist la lessive h<sup>e</sup> la lessive  
quilleme fille de Moyame

A. qu'il y a environ cinq années

Ent sy elle est pas quilleme avec la  
petite quilleme le jour qu'elle  
fist la lessive pour une lampe  
qui se trouva cassée

A. quelle n'est autre quilleme bieh ds  
ray quelle trouva la lampe grille  
les pendit le dimanche

**Le paléographe en herbe : document 3**



Archives d'Etat de Genève

Réponds aux questions suivantes en t'aidant des documents

1. De quel type de document s'agit-il ?

\_\_\_\_\_

2. Comment s'appelle la personne impliquée dans cette affaire ?

\_\_\_\_\_

3. Pourquoi aurait-elle été arrêtée ?

\_\_\_\_\_

4. Quand a débuté le procès ?

\_\_\_\_\_

5. Quels sont les deux noms que portent son père ?

\_\_\_\_\_

Sophie Simon

CH AEG P.C. 1<sup>er</sup> série 3465 R. 46, f.5 | AEG 2015d



Archives d'Etat de Genève

*Procès de Michée Chaudron, 23 octobre 1617*

CH AEG P.C. 1<sup>e</sup> série 3465, f.3

« Proces criminel fait et formé par devant nos tres honorés Seigneurs Syndics du Conseil de ceste cité à l'instance et poursuites du Seigneur Lieutenant es des causes instant

Contre

Michée fille de feu Bernard Chauderon de Boëge en Savoie Laquelle ayant esté constituée prisonniere a confessé

Qu'il y a environ deux ans venant des champs Il a deux ans le Diable lui apparut en forme d'une ombre qui la baissa.

Item que luy ayant declaré qu'il estoit le Diable et l'ayant sollicitée de se donner à lui soubs promesse qu'elle n'auroit jamais faute de rien. Elle se donna à lui et que lors il la marqua en la levre superieure et soubs la mammelle droite où les deux marques ont esté trouvées.

Item que depuis le Diable luy est apparu deux fois en diverses formes.

Finalement questant incitée par le diable lequel luy avoir baillé de la poudre et une pomme a ce lubier elle a donnée du mal à deux filles nommées au proces. L'une desquelles en est encor a present grievement tourmentée.

Et comme plus a plein en contenu en son proces. »

Sophie Simon

CH AEG P.C. 1<sup>er</sup> série 3465 R. 46, f.5 | AEG 2015d

D W 19<sup>e</sup>. Juin 1762.

239.

Dragons, de se joindre jeudi prochain en uniforme,  
pour une partie sur le lac. L'avis a été délivré  
cette Assemblée, & pour cet effet le Sg<sup>r</sup>. Syndic de  
la Garde & M<sup>rs</sup>. les Colonels mandent les 1<sup>er</sup>  
Majors & 2<sup>es</sup> Majors, pour leur dire que le  
Conseil des approuve cette Assemblée.

M<sup>me</sup> Buillon, Anc. Synd. G<sup>ral</sup> d'Artillerie, a dit T. e. Seillet &  
qu'il manquoit deux Caporaux dans le corps des Henry Milleret  
Bombardier, & ay<sup>t</sup> présenté pour remplir ces deux Caporaux  
deux places les S<sup>r</sup>. François Seillet, Citoyen, Bombardier.  
& Henry Milleret Bourgeois, ils ont été approuvés  
par leur grande force séparément premièrement  
du Citoyen, & ensuite du Bourgeois, & en ont  
pris le serment.

Voici les conclusions du S<sup>r</sup>. Procureur Général, & S. J. Rousseau,  
ou le rapport des S<sup>rs</sup> Scholaires sur deux livres ouvrages condamnés  
intitulés le 1<sup>er</sup> du Contract Social ou Principes  
du droit Politique, par S. J. Rousseau, Citoyen de l'Hotel de Ville  
de Genève avec cette devise Totidem aqua-  
dicamus leges, Rue d. 11. imprime à Amsterdam  
chez Marc Michel Rey, 1762 Le Second ouvrage  
ou de l'éducation par S. J. Rousseau, Citoyen  
de Genève ayant pour devise Sanabilibus  
agrotamus Malis, ipsaq<sup>m</sup> non in tactum genitos  
Natura, si emendari velimus juvat. Seneca, de-  
ira, cap. 13. est imprimé à Amsterdam chez Jean  
Reaulme libraire, 1762. avec privilége de l'Assemblée  
des Etats de Hollande & de Westfalie. L'avis a été  
condamné les livres sus mentionnés a être brûlés  
par l'Procureur de la Haute Justice devant la porte de l'Hotel de Ville, comme témoignage  
de deux impies tendans à détruire la Religion, Chac-  
tienne & tous les Gouvernemens, faisant ces expéditions

Par arrêt du 11. C. du 2

Mars 1761 il a été dit que

le Conseil ne pensait pas que

les deux rendus contre le

1<sup>er</sup> Rousseau portaient atteinte

à la paix ou à la grandeur

de l'Etat, & que ce qu'il pr

esentait de rigueur contre

lui le conseil n'ay<sup>t</sup> pas

eu effet, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

est tenu de faire au moins

un effort, par quoi il n'a

jamais été mis. Et que

ce arrêt lui inscrit un

marque de rigueur où l'on

preste serment.  
 / Sur les conclusions du Dr. Procureur Général, & J. J. Rousseau  
 Où le rapport des deux livres - ouvrages condamnés  
 initialement le 1<sup>er</sup> Juin Contract Social, ou Principes de l'ordre de la  
 Démocratie, par J. J. Rousseau, citoyen de l'hôtel de Ville  
 De Genève avec cette devise. Tocoris aquas - Paravittuall. C. n. 2  
Dicamus leges, Alneid. 11. imprimé à Amsterdam le 1<sup>er</sup> Juillet 1761 Black n° que  
 chez Marc Michel Rey, 1762 Le second Emile le Comte n° que  
 ou de l'éducation, par J. J. Rousseau, citoyen de l'Assemblée nationale  
 de Genève ayant pour devise. Sanab' libit - 1762 Nouveau regard  
Agorotamus malis instig' nos in rectum. Gen' ita - sur l'Amour de l'humanité  
Fathers. Si emendari velimus juvrat. Seneca, de contient de nombreux contes  
ira, cap. 13. 207 imprimé à Amsterdam. Chez Jérôme et Etienne de lui hérité en 1762  
Neaulme libraire, 1762. avec privilége de l'Assemblée jamais été mis. Il que  
les états de Hollande & de Westfalie. Celle-ci a été mangé du papier où l'on  
de condamné les livres. Ses mentions a été toutes omises au docteur.  
Il fut alors placé dans la bibliothèque de la Halle, Justice devant l'Assemblée  
l'Assemblée, puis dans la bibliothèque de l'hôtel de Ville. Comme l'ensemble de  
l'Assemblée, il fut détruit à la Religion, 1792.  
Henné & tous les Governements, faisant des expulsions.

Le paléographe en herbe : document 4

240.

Du 19<sup>e</sup> Juin 1762.

Inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, libraires,  
Coopérateurs de l'imprimerie, vendeurs ou distIBUTEURS  
envoiant ou qui conçoive ou auoit des exemplaires  
de les rapporter en chancellerie dans l'espace de  
trente jours pour y être signifiés. Lequel signement  
~~de la prononciation~~ huis ouvert, & mis à exécution —

On a opiné en cette affaire que ce qu'il y a d'asavoir par  
rapport à la personne Due J. J. Rouffouet about  
à faire a été qu'il venait dans la Ville  
ou dans les environs de la Suisse, il devra être fait  
y apprendre, pour être ensuite prononcé à l'ur. La  
personne ce qu'il appartenira.



Archives d'Etat de Genève

Réponds aux questions suivantes en t'aidant des documents.

1. Quel auteur se retrouve en fâcheuse posture ?

---

2. Quels sont les deux ouvrages qui posent problème ?

---

3. Que vont-ils devenir ?

---

4. Où a été imprimé le second ouvrage ?

---

5. De combien de temps disposent les personnes qui possèdent ce livre pour le ramener à la Chancellerie ?

---

Sophie Simon

CH AEG R.C. 262, p. 240 | AEG 2015e



Archives d'Etat de Genève

*Censure des ouvrages de J.-J. Rousseau, 19 juin 1762*

CH AEG R.C. 262, p. 239-240

Vû les conclusions du 8<sup>e</sup>. Procureur General & oui le rapport des Sgrs Scholarques sur deux livres intitulés le 1<sup>er</sup> du Contract Social, ou Principes du droit politique, par J.J. Rousseau, citoyen de Genève avec cette devise Foederis aquas dicamus leges<sup>1</sup>, Aeneid. 11 imprimé à Amsterdam chez Marc Michel Rey, 1762 Le second Emile ou de l'Education par J.J. Rousseau citoyen de Geneve ayant pour devise Sanabilibus agrotamus malis, ipsaque nos inrectur genitos natura si emendari velimus juvat. Seneca de ira cap. 13 dit imprimé a Amesteram chez Jean Meaulme libraire 1762 avec privilege de nos Sges les Etats de Hollande & de Westrise. L'avis a été de condanner les livres sus mentionnés a etre lacerés & brûlés par l'exécuteur de la Haute Justice devant la porte de l'hôtel de Ville, comme téméraires, scandaleux, impies, tendans à détruire la Religion Chrétienne & tous les Gourvernement. Faisant très expresses

inhibitions & deffenses a tous imprimeurs, libraires & colporteurs de les imprimer, vendre ou distribuer, enjoignant a quiconque en auroit des exemplaires de les rapporter en chancellerie dans l'espace de trois jours pour y etre suprimés. Lequel jugement a été prononcé huis ouverts & mis a exécution.

On a opiné ensuite sur ce qu'il y a a faire par rapport a la personne dudit J.J. Rousseau absent & l'avis a été qu'au cas quil vienne dans la Ville ou dans les terres de la Seigneurie, il devra etre saisi & apprehendé pour être ensuite prononcé sur sa personne ce quil appartiendra.

*Deux ouvrages condamnés*

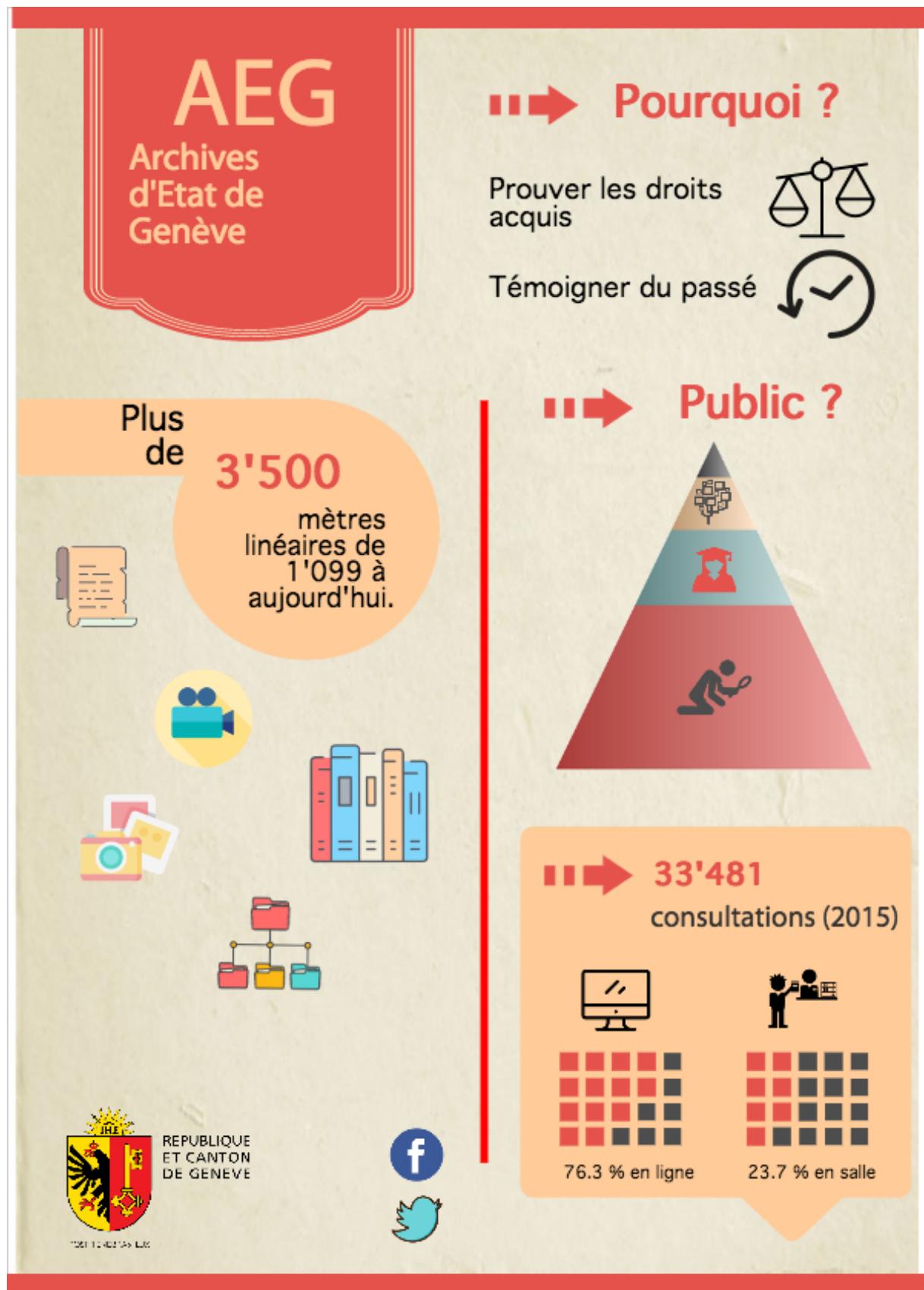
Dans l'Emile, Rousseau, en rupture complète avec les principes éducatifs de son temps, préconise une éducation « négative », qui consiste non pas à enseigner mais à susciter le désir d'apprendre, et grâce à laquelle l'individu s'épanouit selon sa nature, à l'écart des contraintes sociales, en toute liberté. Pour Rousseau, l'enfant a droit de cité en tant que tel et non comme un adulte en réduction, opinion révolutionnaire pour l'époque. » (AEG 2016c) Ses avis sur l'éducation le mèneront à voir sa publication condamnée à être lacérée et brûlée, tant à Paris qu'à Genève.

Le *Contrat social* quant à lui, présente ses opinions politiques, quasi révolutionnaire pour l'époque, d'une religion civile et d'une cité gouvernée de façon réellement démocratique.

(AEG 2016c)

<sup>1</sup> « — d'un juste pacte / Formulons les principes »

## Annexe 7 : Infographie



## Annexe 8 : Les 7 familles



Archivistique

1

Les archives possèdent aussi des documents électroniques. Vrai ou faux?

Oui.

Faux. Elle s'occupe également des documents récents, pas seulement de ceux historiques.

L'archivistique ne s'occupe que des anciens documents. Juste ou faux ?



Archivistique

2

Une archive est forcément un document très vieux. Vrai ou faux ?

Faux. Il peut y en avoir de très récentes..

Faux. A terme, seul 5% de la production est conservée définitivement.

Tous les documents produits (écrits) sont conservés. Vrai ou faux ?



Archivistique

2

Les archives possèdent aussi des documents électroniques. Vrai ou faux?

Vrai. Beaucoup sont des numérisations (copies en version informatique d'ouvrages / manuscrits ) et des documents créés sous forme numérique (p.ex. cartes de GE récentes).

Vrai.

Le but des archives est de fournir une preuve des contrats, entreprises passées autrefois. Vrai ou faux ?



Archivistique

4

Où travaille l'archiviste ?

- a. Dans une cave.
- b. Dans un bureau.
- c. Dans un grenier.

La paléographie.

Comment s'appelle la science qui étudie les anciennes écritures ?





## Archivistique

5

### Peut-on emprunter des archives?

Non, les documents sont uniques donc ne peuvent être emportés. Ils doivent être consultés sur place.

Des manuscrits, des livres, des registres, des documents numériques, des documents audio, des affiches, des etc.

### Que conservent les archives?



## Archivistique

5



## Archives d'Etat de GE

1

### Quel est le plus ancien manuscrit conservé aux AEG?

- a. Une pièce d'Euripide (tragédien grec).
- b. Une pièce datant de 1099.
- c. Le récit de l'Escalade.

NB. Nous pensions avoir une donation de la comtesse Eldegarde de 912, mais c'était un faux du XIIe siècle!

c. 4      d. 7  
a. 2      b. 3

### De combien de lieux disposent les archives?

De combien de lieux disposent les archives?



## Archives d'Etat de GE

1



## Archivistique

6

### Pourquoi est-ce important de conserver certains documents?

Pour avoir une preuve de ce qui a été fait et comme témoignage du passé.

- a. Les générations futures.
- b. Nos (ascendants) ancêtres familiaux.
- c. Les générations futures.

La généalogie est la science qui étudie :



## Archivistique

6



## Archives d'Etat de GE

2

### Quelle pouvait être la fonction initiale du bâtiment accueillant aujourd'hui les archives?

Un grenier à blé puis un ancien arsenal (atelier de construction de l'armée).

Oui, pour autant qu'ils aient vécu à Genève.

je recherche mes arrières grands-parents. Pourrais-je trouver des informations sur eux aux AEG?



## Archives d'Etat de GE

2



Archives d'Etat de GE 3

Les archives d'Etat de Genève ne conservent que du papier. Vrai ou faux ?

Faux. Il y a beaucoup de supports différents. Des objets en passant par l'électronique.

A l'ancien Arsenal, au-dessus des Canons.

Où se trouvent les AEG ?



Archives d'Etat de GE 4



Archives d'Etat de GE 4

Il est possible de consulter certains documents en ligne. Vrai ou faux ?

Vrai. Certains sont numérisés et disponible sur la base de donnée *Adhémar*.

- a. Le plan de votre quartier en 1950.
- b. Le passeport de votre arrière-grand-mère.
- c. Le dernier Harry Potter.

Aux AEG, vous pourrez trouver :



Archives d'Etat de GE 5



Archives d'Etat de GE 5

Qu'est-ce que la cote d'un document ?

- a. Un élément permettant d'identifier et de classer le document.
- b. La boîte dans lequel on le met pour le protéger.

Un mètre linéaire correspond à la masse de document disposées sur une tablette d'un mètre de longueur. Les documents collectés ont parfois été abîmés. Cite 3 raisons à des dégâts probables. Ils peuvent être :

- c. 30 mètres linéaires.
- d. Déchirés

Combien de mètres de documents sont conservés aux archives ?



Archives d'Etat de GE 6



Archives d'Etat de GE 6

Les documents collectés ont parfois été abîmés. Cite 3 raisons à des dégâts probables. Ils peuvent être :

- a. Brûlés
- b. Moisis
- c. Contaminés par des insectes
- d. Déchirés

Vrai. Sur Facebook et Twitter.

Vous pouvez suivre les AEG sur deux réseaux sociaux. Vrai ou faux ?



Archives d'Etat de GE 7



### Personnages

1

De quel personnage conservons-nous aux AEG la preuve du passage à Genève ?

- a. Jules César.
- b. Mickey.
- c. Rousseau.

- a. James Fazy.
- b. Calvin.
- c. Barthélémy Menn.

Qui a instauré la Réforme à Genève ?

### Personnages

1



### Personnages

3

Comment s'appelle le fondateur du Comité international de la Croix-Rouge ?

- a. François Dunant.
- b. Henri Dunant.

- a. Batman.
- b. Dr Folammour.
- c. Frankenstein.

1818 ?

Quel personnage fictif célèbre Mary Shelley a-t-elle inventé à Genève en

### Personnages

3



### Personnages

2

Quel est le vrai nom de la Mère Royaume ?

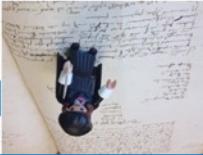
- a. Catherine Cheynel.
- b. Catherine Choisel.
- c. Marie Cheynel.

- a. Marc Emmanuel I.
- b. Charles-Emmanuel I.

Quel chef des Savoyards a décidé d'attaquer Genève en 1602 ?

### Personnages

2



### Personnages

4

Quel auteur de BD dont le héros possède une touffe blonde vit à Genève ?

- a. Goscinny.
- b. Zep.
- c. Derib.

NB. Derib est un auteur suisse aussi !

- a. Derib.
- b. Cosey.
- c. Zep.

Le pseudonyme de Philippe Chaperon, dessinateur, est :



### Personnages

4



## Personnages

5

Quel tennismen a obtenu une médaille d'or olympique vit à Genève ?

- a. Federer.
- b. Wawrinka.
- c. Rosset.

- c. Nabilla.
- b. Jennifer.
- a. Laurent Ournac.

Quelle célébrité bien connue du petit

## Personnages

5



## Personnages

6

Le présentateur du Téléjournal sur la TSR se nomme :

- a. Darius Rochebin.
- b. Darius Milhaud.
- c. Darius Ier.

- c. Tibère.
- b. César (Auguste).
- a. Brutus.

Quel empereur romain s'est approché



## Sur les traces de l'écriture

1

Le parchemin le plus fin se nomme :

- a. Le vallon.
- b. Le velu.
- c. Le vélin.

- c. Rep. b - a - c
- b. Le papirus.
- a. Le parchein.

(pour l'Océident) :

Classe les supports d'écriture suivants du plus ancien au plus récent



## Sur les traces de l'écriture 1



## Sur les traces de l'écriture 2

2

Pourquoi est apparue l'écriture ?

- a. Pour des raisons commerciales.
- b. Pour noter ses biens propres («comptabilité»).
- c. Dans un souci administratif.

Un peu des trois. Les Sumériens étaient un peuple d'administrateurs, de marchands, d'artisans, de paysans et de bergers qui avaient besoin de garder une trace de leurs échanges.

Généralement des moines.

Moyen-Age ?

Où étaient les bibliothècaires au



## Sur les traces de l'écriture 2



### Sur les traces de l'écriture 3

Citez deux outils utilisés autrefois pour écrire ?

La plume, le calame, le stylet, le bâton, le doigt ...

Le parchemin, le bois, la pierre, le sable, la roche, l'argile ...  
Sur quel support peut-on écrire (autre que le papier) ? Citez-en deux.

### Sur les traces de l'écriture 3



### Sur les traces de l'écriture 5

Une écriture pictographique est rédigée avec :

- a. Des clous.
- b. Des dessins représentant une chose ou un être (des pictogrammes).
- c. Des lettres de l'alphabet.

La Bible.

Où a été le premier livre imprimé ?

### Sur les traces de l'écriture 5



### Sur les traces de l'écriture 4

Comment s'appelle un rouleau de parchemin ?

- a. Un rolumen.
- b. Un volumen.
- c. Un rotulus.

Avec de la peau d'animaux.

Avec quoi est fait le parchemin ?



### Sur les traces de l'écriture 4



### Sur les traces de l'écriture 6

Les premières éditions imprimées se nomment :

- a. Incunables.
  - b. Incroyables.
  - c. Incubes
- c. Un livre écrit sous forme de rouleau.  
b. Un livre créé avant l'apparition de l'imprimerie.  
a. Un livre imprimé mais très ancien.

Un codex est :





## Histoire genevoise 1

Quelle est la devise de Genève ?

Post tenebras Lux.

- a. 1830.
- b. 1815.
- c. 1810.

A quelle date Genève est-elle rattachée à la Suisse ?



## Histoire genevoise 1



## Histoire genevoise 3

Quand Genève devient-elle française ?

- a. En 1798.
- b. En 1898.
- c. En 1998.

- a. St-Marc.
- b. St-Pierre.
- c. St-Paul.

Quel est le nom de la cathédrale protestante ?

Quel est le nom de la cathédrale protestante ?



## Histoire genevoise 3



## Histoire genevoise 2

Pourquoi tire-t-on un coup de canon le matin du 31 décembre ?

- a. Pour la nouvelle année.
- b. Pour le débarquement des Suisses au Port Noir.
- c. Pour commémorer l'indépendance de Genève.

- c. La Laurence.
- b. La Florence.
- a. La Clémence.

Comment se nomme la grande cloche de la Cathédrale ?



## Histoire genevoise 2



## Histoire genevoise 4

Quel est le nom de la cathédrale (protestante) ?

- a. Saint-Marc.
- b. Saint-Pierre.
- c. Saint-Paul.

- a. Le Croissant rouge.
- b. L'opération nez rouge.
- c. La Croix-Rouge.

Qui crée Henri Dunant à Genève ?



## Histoire genevoise 4



## Histoire genevoise 5

Qu'est-ce que la Réforme ?

- a. Un mouvement de protestation contre les prêtres et la religion chrétienne d'alors.
- b. La fin de la scolarité obligatoire.

- c. L'Escalade.
- d. Genèves.

- b. Le départ des troupes napoléoniennes.
- a. Le Solsticce.

Quel est le 12 décembre ?



## Histoire genevoise 5



## Histoire genevoise 6

Que mange-t-on traditionnellement au Jeune Genevois ?

- a. Des meringues et de la crème.
- b. De la tarte aux pruneaux.
- c. Une tarte au vin chaud (raisinée).

Faux.

Genève a participé à la Seconde Guerre Mondiale. Vrai ou faux ?



## Histoire genevoise 6



## Genève : ville et canton 1

Les pierres du Niton servent de :

- a. Plate-forme de départ pour le ski nautique.
- b. Point de référence pour l'établissement de la carte de la Suisse (altitude).
- c. Repère pour les navigateurs.

- c. 140m.
- b. 60m.
- a. 25m.

Quelle est la hauteur du Jet d'Eau ?



## Genève : Ville et Canton 1



## Genève : ville et canton 2

Quand l'ONU s'installe-t-elle à Genève ?

- a. 1918.
- b. 1945.
- c. 1946.

Le musée d'art et d'histoire, le musée d'ethnographie, I'Arima, le Musée de la Réforme, le musée de Râth, le Muséum, le Muséco, le musée de l'Art et de l'Archéologie.

Citez 3 musées genevois.



## Genève : Ville et Canton 2



### Genève : ville et canton 3

Citez 3 parcs et jardin genevois.

Le parc des Bastions, celui de la Grange, le parc Beaulieu, le Jardin anglais, le parc Mon Repos, le parc de l'Ariana, le domaine de Penthes, le Bois-de-la-Bâtie, le parc Bertrand...

- c. Les Sept Boules de cristal.
- b. L'Affaire Toumesso.
- a. Les Bijoux de la Casaforte.

Dans quelle BD de Hergé retrouve-t-on la ville de Genève ?



### Genève : ville et canton 3



### Genève : ville et canton 4

Quelle est l'abréviation du canton de Genève ?

- c. GE.
- b. GVA.
- a. GEN.



Quel légume que nous mangeons à Noël pousse à Genève ?

- a. Le cardon.
- b. Le chou.
- c. Le chicon.

Quel surnom donnait-on à Genève ?

- a. La Venise du Nord.
- b. L'Empire du milieu.
- c. La Rome protestante.



### Genève : ville et canton 5



### Genève : ville et canton 6

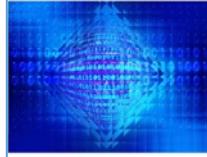


Comment s'appelle le parlement genevois (le législatif) ?

- a. Le Conseil national.
- b. Le Conseil des 200.
- c. Le Conseil d'Etat.

Comment s'appelle le gouvernement genevois (l'exécutif) ?

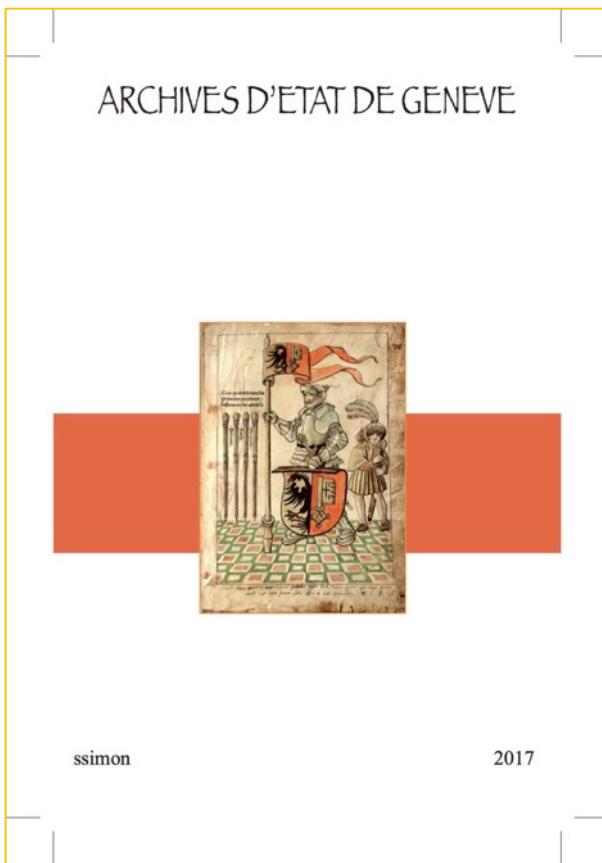
- a. Le Conseil national.
- b. Le Conseil des 200.
- c. Le Conseil d'Etat.

 <p><b>Les archives au futur 1</b></p> <p>Qui remplacera les archivistes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Des robots.</li> <li>b. Personne, ils sont irremplaçables!</li> <li>c. Des bornes de consultation.</li> </ul> <p>Où pourraient se situer les archives ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d. Etat dans 80 ans ?</li> <li>e. Dans la cathédrale.</li> <li>f. Dans une tour de 200 étages.</li> <li>g. Sous le lac.</li> </ul> <p><b>Les archives au futur 1</b></p>	 <p><b>Les archives au futur 2</b></p> <p>Comment consulterons-nous les archives ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Uniquement sur des ordinateurs.</li> <li>b. En nous propulsant à l'époque du document choisi.</li> <li>c. En ouvrant des hologrammes.</li> </ul> <p>Depuis où aurons-nous accès aux archives ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d. Depuis n'importe où et avec n'importe quel support.</li> </ul> <p><b>Les archives au futur 2</b></p>
 <p><b>Les archives au futur 3</b></p> <p>Quel document pourrait être le plus consulté dans 150 ans ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Les archives des préparatifs aux Jeux Olympiques de Genève en 2080.</li> <li>b. La mise en place d'une ville entièrement écologique.</li> <li>c. La première habitation sur une autre planète.</li> </ul> <p>C'est à souhaiter !</p> <p>Les archives existeront-elles encore dans 150 ans ?</p> <p><b>Les archives au futur 3</b></p>	 <p><b>Les archives au futur 4</b></p> <p>Quel document prendriez-vous sur Mars, en priorité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Ma carte de membre à l'association des voyageurs intergalactiques.</li> <li>b. Mon livret de naissance.</li> <li>c. Autre.</li> </ul> <p>Quelles pourraient être les archives du futur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. La liste des emojis.</li> <li>b. Les conversations WhatsApp.</li> <li>c. Autre.</li> </ul> <p><b>Les archives au futur 4</b></p>

The image is a blue-toned abstract graphic. It features a grid pattern in the background. In the center, there is a complex, multi-layered cube-like structure with a bright, glowing core, resembling a digital or quantum model.

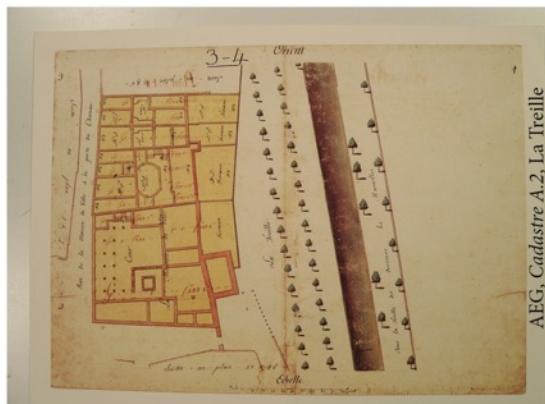
The slide features a large, abstract blue-toned graphic in the background. The graphic consists of a fine grid over a dark blue base, with a central, luminous, multi-layered structure resembling a cube or a complex sphere, suggesting a digital or futuristic theme.

Verso :



## Annexe 9 : Memory





AEG, Cadastre A.2, La Treille



AEG, Cadastre A.2, La Treille



AEG, PC, 1re série 14331 («vol»), 1784



AEG, PC, 1re série 14331 («vol»), 1784



AEG, PC, 1re série 12118, 1771



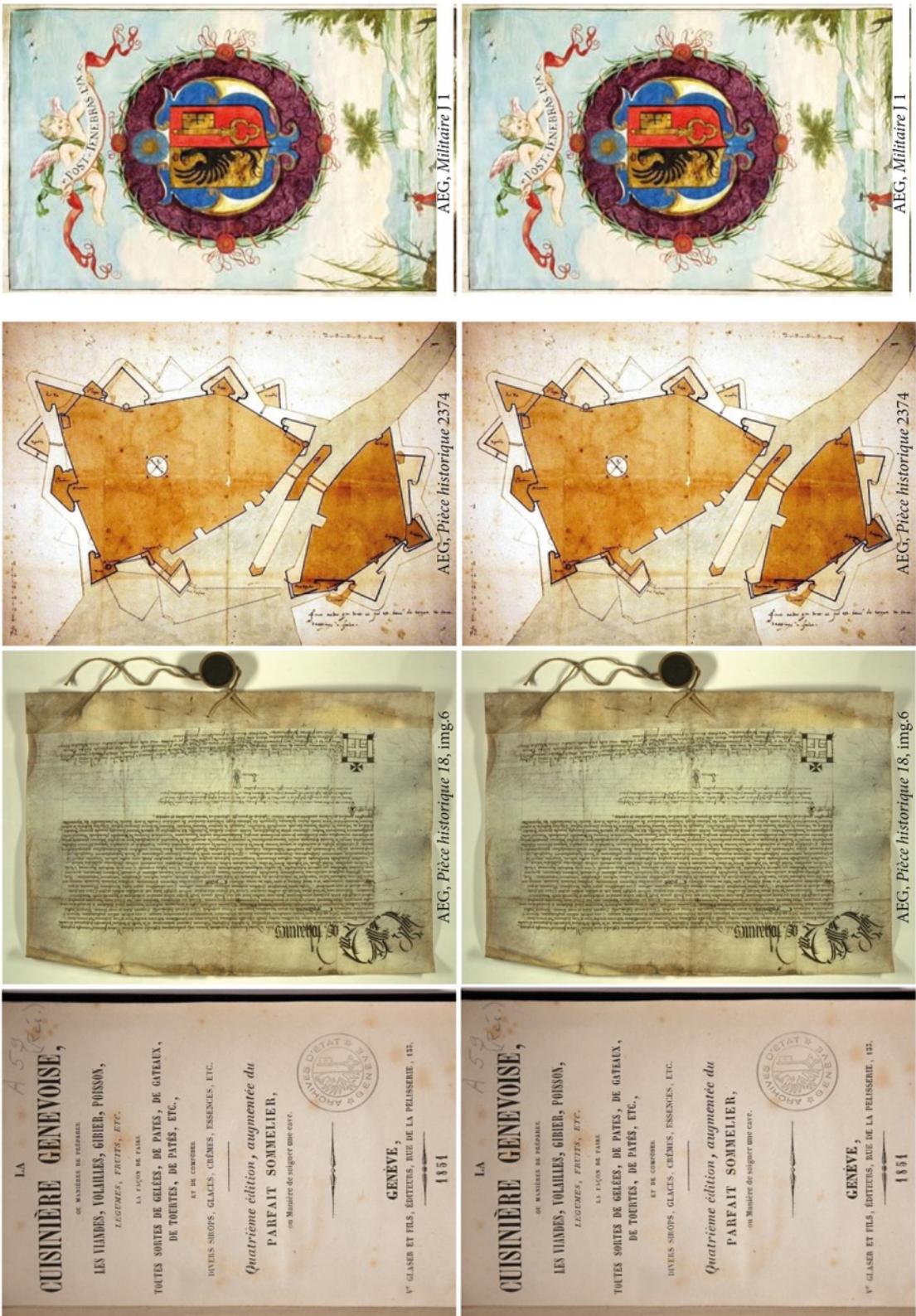
AEG, PC, 1re série 12118, 1771



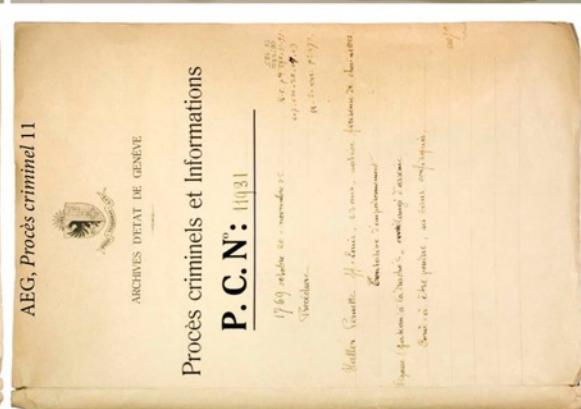
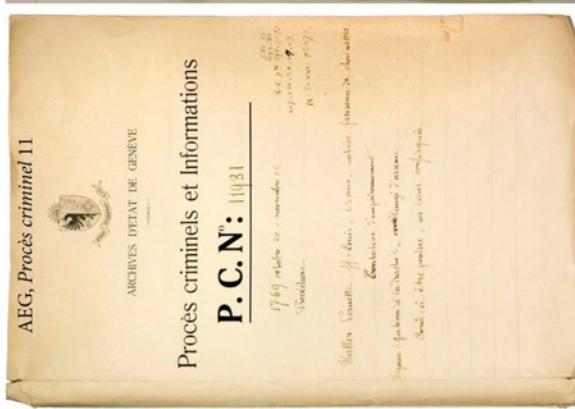
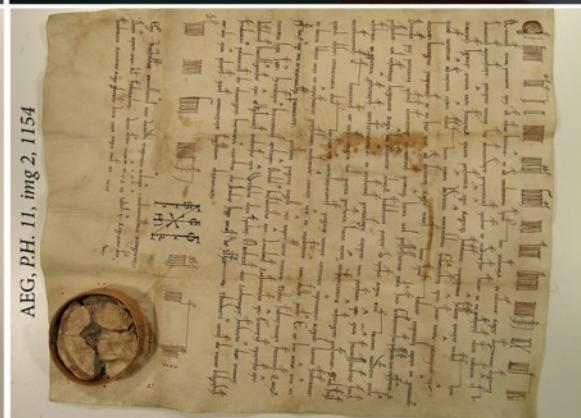
AEG, fichier manuel



AEG, fichier manuel



Un coup de jeune pour les Archives d'État de Genève : mise en valeur des fonds pour les 7-8 HarmoS.  
SIMON, Sophie



*Rapport-gratuit.com*  
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRE